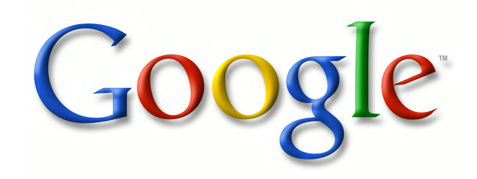




HISTOIRE ET DESCRIPTION NATURELLE

DE LA COMMUNE



Lagny. — Imprimerie de Giroux et Vialat.

HISTOIRE

ET DESCRIPTION NATURELLE

DE LA COMMUNE DE

MEUDON

PAR LE DOCTEUR

L. Eugène Robert,

Membre des Commissions scientifiques du nord.

Ille terrarum mihi præter omnes
Angulus ridet.

PARIS,
PAULIN, LIBRAIRE,
Rue de Seine Saint-Germain, 33.
Se trouve aussi à la Mairie de Meudon.

1843.

Avant-propos.

Aux Naturalistes-voyageurs.

A quoi bon s'éloigner de son pays, traverser les mers orageuses ou hérissées de glaces, parcourir les contrées les plus sauvages, s'enfoncer dans les forêts vierges, escalader les chaînes de montagnes ou les cimes neigeuses des volcans! à quoi bon, en un mot, abandonner ses parents, ses amis, tout ce que l'on a de plus cher, pour aller au bout du monde chercher du nouveau, lorsque autour du toit paternel il y a tant d'éléments susceptibles de remplir le même but! Plus

on sonde la nature, plus elle s'agrandit ; le domaine de l'investigation n'a pas de bornes ; l'homme n'a qu'à se baisser; qu'il se donne la peine de regarder attentivement et il ne manquera pas de faire d'amples moissons ! N'y a-t-il pas même des amis de la science qui ne foulent presque jamais le sol, voient à peine l'espace, et parviennent cependant, dans le fond de leur cabinet, sur des infiniments petits, examinés au microscope, à des résultats éclatants?

Est-ce donc pour acquérir plus de gloire que l'homme entreprend de longues et périlleuses pérégrinations? Mais qu'il faut de recherches aujourd'hui, ou plutôt combien le hasard doit favoriser, pour que, dans des courses ordinairement précipitées, l'on mette la main sur des choses remarquables ; ou bien est-ce pour faire des collections dans l'espoir d'attirer l'attention, de captiver la curiosité ? Mais, quels que soient les objets

recueillis avec tout le soin désirable, les musées auxquels ils sont adressés regorgent les trois quarts du temps d'objets semblables à ceux que l'on a rapportés, peut-être avec trop d'empressement. L'indifférence en histoire naturelle, comme en toute autre chose qui prend une grande extension, est un mal inévitable. Que de déceptions attend maintenant le naturaliste-voyageur qui, sur des promesses dorées, ou pour satisfaire de vaines espérances, sacrifie repos, santé, position assurée. De tous ceux qui s'adonnent aux voyages ou font partie d'expéditions scientifiques, le géologue endure, je ne crains pas de le dire, le plus de fatigue, et se trouve le moins bien partagé ; on n'y fait guère plus d'attention que n'y pensait certes Virgile, lorsqu'il a écrit ces mots : « *Labor improbus omnia vincit.* » Cet aphorisme, que l'on jette à la tête de tout le monde comme une fiche de consolation, ne se réalise presque jamais

pour celui qui s'occupe sérieusement de l'histoire matérielle du globe et des grandes révolutions qu'ont subies les corps bruts avant la présence de l'homme, pour celui qui, par l'importance de ses matériaux, a largement contribué à des publications générales; le géologue reste comme enfoui sous les débris de la montagne, qu'il a remués péniblement et souvent au risque de sa vie, *experto crede Roberto!*

En vérité, si j'aimais moins mon pays, je donnerais volontiers aux naturalistes, et surtout au géologue, le conseil de s'expatrier; il existe encore de vastes contrées à peine sorties des langes de la barbarie, où l'on ne manquerait pas de l'accueillir avec empressement. Je l'engagerais cependant à ne pas se lancer aveuglément dans toutes les expéditions qui se présentent; car, à moins d'être dirigées par des hommes justes appréciateurs des individus qu'ils ont sous leurs

ordres, et assez bons avocats pour faire rendre justice aux travaux de qui de droit, un naturaliste sans appui, s'il ne sait pas jeter aux yeux un peu de la poudre qu'il fait en brisant la roche, s'expose à ne servir que de marchepied, ou à jouer le rôle du chat qui tire les marrons du feu. Assurément, s'il a assez de patrimoine pour courir le monde avec le goût bien décidé de la science et des connaissances suffisantes, il fera mieux de s'adresser directement à l'un de nos Ministres qui ne manquent jamais d'encourager et de prendre sous leur patronage les voyageurs pleins de zèle et de bonne volonté.

Tout bien raisonné, ne vaut-il pas mieux rester près de ses pénates, employer son temps d'une manière quelconque, là où l'on respire l'air natal, ne fût-ce qu'à *planter ses choux?* Pour peu que l'on soit honnête homme, des amis d'enfance ne manqueront

pas de vous encourager et de vous entourer de leur estime croissante jusqu'à la fin de vos jours. Telle est la pensée qui m'a inspiré cet ouvrage. Je crois avoir mené comme un autre la vie d'observateur nomade, dans le désir de servir ma patrie en suivant la première voie qui s'est ouverte devant moi; mais, craignant de m'être trompé à cet égard, de n'être arrivé à aucun résultat utile, toute mon attention s'est dirigée vers une fraction infiniment petite de la surface de notre planète; je me suis pris de passion pour un humble village, dont la colline ne répète pas le cri de la mouette, mais au pied de laquelle coule paisiblement un fleuve et vient mourir le bruit d'une immense cité. N'est-ce donc pas d'ailleurs, si l'on veut absolument satisfaire la manie d'écrire ses impressions de voyage, un devoir assez grand que de s'occuper de son pays avant les contrées lointaines qui ne

sont pas destinées à recevoir vos ossements?

Considérée historiquement et physiquement, la commune de Meudon dont j'ai entrepris une description sous ce double rapport, malgré le voisinage de la capitale, offre plus de faits intéressants qu'on ne se l'imagine sans doute. Rien ne serait certainement plus facile que d'en composer un gros volume capable de rivaliser avec maintes relations sur Pékin ou tout autre lieu ; mais, pour atteindre ce but, il faudrait une autre plume que la mienne, et je ne sais malheureusement manier que le marteau et la pioche. Appréciant donc la valeur de mes forces, je me suis borné dans cet essai, pour lequel je réclame toute l'indulgence dont un lecteur puisse être doué, à grouper les choses que j'ai apprises, suivant leur nature ou leur plus ou moins grande affinité entre elles. On trouvera peut-être que je suis

entré dans une foule de détails puérils, mais ce qui serait insignifiant pour une ville peut, au contraire, offrir de l'intérêt lorsqu'il s'agit d'un village. J'ai tâché d'ailleurs de les présenter avec toute la précision possible; si je n'ai pu le faire avec élégance, j'ose espérer du moins qu'on ne m'appliquera pas cet adage : A beau mentir qui vient de loin! et que mes chers compatriotes, les Meudonnais, voudront bien ne pas confondre ce livre avec les contes de *Robert mon oncle*.

CHAPITRE Ier.

STATISTIQUE.

I.

Situation, Population, Édifices, Établissements publics.

Meudon est un gros village qui faisait autrefois partie de l'Isle-de-France ; compris dans le département de Seine-et-Oise, arrondissement de Versailles et canton de Sèvres, il est situé à l'ouest de Paris, à un myriamère de cette capitale; longitude 0° 6' ouest, la-

titude 48° 5′ 14″. Il se montre en amphithéâtre sur le revers d'une colline exposée au soleil levant et à l'entrée d'un magnifique vallon qui pénètre fort avant dans la forêt du même nom. La commune de Meudon se compose du village et de hameaux désignés sous le nom de Fleury, du Val de-Meudon, des Moulineaux, du Bas-Meudon et de Bellevue.

Dans le dénombrement de l'an 1709, Meudon et Fleury (ce hameau ne faisait pas alors entièrement partie de la paroisse de Meudon) formaient 200 feux ; en 1745, d'après celui de Doisy, 305 feux ; on trouve, dans le *Dictionnaire de la France ancienne et moderne* imprimé en 1726, le chiffre de 1,380 habitants, et, dans le *Dictionnaire universel de la France* (1771), on en compte 120 de plus.

D'après le recensement de la commune, fait en 1841, la population s'élevait à 3,174 âmes

dont 1,504 pour le sexe masculin (1), et 1,670 pour le sexe féminin (2).

La population flottante est de 3,600 âmes environ ; elle s'est accrue considérablement depuis l'établissement du chemin de fer de Paris à Versailles, sur la rive gauche de la Seine.

A part le château, Meudon ne se fait guère remarquer par ses monuments ; malgré son ancienneté, il est resté dans toute la simplicité du premier village venu ; ses rues même, loin d'être belles, sont au contraire généralement en pente, étroites et tortueuses.

L'église paroissiale est construite dans le goût d'architecture qui succéda au gothique, aussi ne remonte-t-elle que vers l'année 1570. Rien ne prouve, comme on l'a avancé, que le grand dauphin, fils de Louis XIV, l'ait fait rebâtir plus solidement ainsi que son

(1) Garçons, 718; hommes mariés, 740; veufs, 46.
(2) Filles, 730; femmes mariées, 743; veuves, 197.

clocher (1); ce qu'il y a seulement de certain, c'est qu'après l'échange de la terre de Choisy-sur-Seine pour celle de Meudon, ce prince, afin de témoigner sa piété envers saint Martin, évêque de Tours et patron du lieu, auquel les habitants ont joint saint Blaise (2), fit garnir l'église de très belles tapisseries et y offrit le pain bénit.

Quoi qu'il en soit, cette église, digne de l'attention des connaisseurs, passe pour être une des plus ornées des environs de Paris; on y remarque un grand nombre de tableaux, notamment celui de l'adoration des Mages, fait par M. Ed. Odier, et donné par lui en 1840; et deux toiles de M. Descamps, représentant : l'une, le beau trait de charité

(1) Il paraîtrait cependant que, vers la fin du XVIe siècle, il était pointu, et qu'il aurait été rasé afin de ne pas nuire à la vue de la terrasse du château.

(2) La fête du village a lieu le 2 juillet, jour de la translation des cendres de saint Martin.

chrétienne de saint Martin, rapporté par Sulpice-Sévère; et l'autre, saint Blaise, guérissant un enfant du croup; elles ont été, sur la demande de M. le général Jacqueminot qui s'intéresse vivement à la commune, accordées en 1841 par le ministère de l'intérieur. La chaire fait honneur au goût de M. Provost, architecte honoraire de la chambre des pairs, qui en a donné le plan, exécuté habilement par un ouvrier de Fleury.

Je renvoie, pour la description du château, du viaduc du Val-de-Fleury, etc., aux détails historiques qui vont bientôt suivre.

Meudon possède une école mutuelle, qui répand le bienfait de l'instruction sur 120 jeunes garçons dont 80 sont à la charge de la commune. Un autre établissement, dirigé par les dignes sœurs de l'ordre de saint Vincent, rend gratuitement le même service à 70 jeunes filles environ.

Il existe aussi un bureau de bienfaisance ; grâce à la charité publique et à plusieurs legs, notamment celui de M. Roudier (1), dont une rue du village porte à juste titre le nom, les pauvres y reçoivent des secours qu'ils rencontreraient difficilement ailleurs.

Le grand dauphin passe aussi pour avoir gratifié Meudon d'une belle fontaine ; mais il est à regretter qu'elle ne soit pas au milieu de la place du village et qu'il faille en sortir ou grimper jusqu'au château suivant l'expression des habitants, afin de se procurer de l'eau douce et potable.

Malgré son importance, la commune n'a pas de local convenable pour sa mairie.

(1) Il a légué 1,000 fr. au bureau de bienfaisance, et 3,000 fr. à la fabrique.

Parmi les bienfaiteurs de la commune, citons encore : M. Tenbergue qui lui a fait une rente de 325 fr. à la condition bien explicite d'avoir un vicaire, et M. Menissier qui a affecté 80 fr. de rente au bureau de bienfaisance.

Industrie, Commerce.

Afin de rendre un compte aussi fidèle que possible de l'industrie et du commerce des habitants de la commune de Meudon, je ne puis mieux faire que de reproduire ici, presque entièrement, le rapport de M. Obeuf adressé à M. le préfet de Seine-et-Oise, pour le 2e semestre de 1841, et qu'il a bien voulu me communiquer (1).

« La culture de la vigne, qui réclame les

(1) J'ai dû aussi à l'obligeance empressée de M. Lantin, greffier de la mairie de Meudon, plusieurs renseignements sur la statistique actuelle de la commune.

bras d'une grande partie de la population de la commune de Meudon, est dans un état on ne peut plus prospère, attendu que les produits de cette branche d'exploitation s'écoulent de plus en plus facilement par la grande consommation qui s'en fait dans le pays.

« Les établissements de blanchisseurs de linge, au nombre de 98, qui occupent journellement au moins 300 femmes, prennent chaque jour plus d'importance à cause du voisinage de la capitale. Cette industrie soutient plus de 170 ménages ; non seulement elle y répand l'aisance, mais fait même la fortune de plusieurs blanchisseurs. Il existe, en outre, une blanchisserie qui fonctionne au moyen de deux machines à vapeur à basse pression. Cet établissement est en pleine activité; il occupe pendant toute l'année 38 personnes des deux sexes dont le salaire

est de 1 franc jusqu'à 3 francs 50 cent. par jour. Trois voitures, attelées chacune d'un cheval, faisant partie de cet établissement, servent tous les jours à transporter le linge à Paris.

« Meudon possède 50 carrières de moëllon dont on tire un bien faible produit, faute de facilité pour le transport, car la qualité de cette pierre est excellente ; mais le pays plat et les bonnes routes des autres communes qui avoisinent Paris, sont une concurrence que le pays ne peut soutenir.

« Il n'existe sur le territoire qu'une seule plâtrière ; encore va-t-elle cesser d'être exploitée, attendu le faible produit qu'en retire le propriétaire. Elle ne livre qu'un très petit nombre de sacs de plâtre à la consommation voisine de Meudon, à Sèvres et à Issy.

« En revanche il possède 10 carrières de blanc dit d'Espagne qui peuvent fabriquer

3 à 4 millions de pains par année, au prix de 6 à 7 francs le mille. Ces carrières occupent tous les jours une vingtaine d'ouvriers, hommes et femmes ; les hommes à raison de 2 francs 50 cent. par jour, les femmes à raison de 1 franc les 1,000 pains ; chaque exploitation a en outre une charrette et un cheval.

« La fabrique de capsules du Bas-Meudon est en pleine activé ; elle produit par année environ 450 millions d'amorces fulminantes, dont les trois quarts au moins sont livrés à l'exportation. Cet établissement occupe journellement 60 à 80 ouvriers, hommes, femmes et enfants, dont le salaire varie depuis 1 fr. jusqu'à 6 fr. par jour.

« La féculerie et distillerie des Moulineaux prend de jour en jour de l'accroissement. Cette fabrique peut râper annuellement dix à douze mille septiers de pomme de terre

et fournir par la distillation environ 600 hectolitres d'alcohol à 36 degrés de l'aréomètre de Cartier. Elle occupe 10 ouvriers dont le salaire est de 2 fr. 50 c. à 3 fr. 50 c. par jour, suivant la nature de leurs occupations; enfin, ses produits sont destinés en grande partie à être consommés dans la banlieue de Paris.

« La verrerie du Bas-Meudon a beaucoup diminué de son importance depuis 3 ans, par suite de la suppression de la fabrication du cristal. Cette manufacture n'occupe aujourd'hui que 80 à 100 ouvriers, tandis qu'auparavant il lui en fallait 200. Le nombre de bouteilles de toutes formes fabriquées dans cet établissement, s'élève annuellement à environ 1,200,000. On ne peut apprécier le salaire de chacun des ouvriers, attendu que la plupart travaillent à leurs pièces.

« La statistique des petits produits agricoles et celle des établissements locaux

de peu d'importance, ne varie jamais.

Quant aux ouvriers mâçons, terrassiers, etc., etc., ils trouvent tous de l'occupation, soit dans le pays, soit dans les communes avoisinantes. »

Constitution physique et morale des habitants.

En général, les Meudonnais sont laborieux, durs à la peine, vifs, entreprenants ; ils se sentent un peu de l'air des montagnes ; ils sont amis de la gaîté et de la danse, mais Béranger exagère, je crois, leur ardeur à ce plaisir, lorsque, pour faire ressortir la puissance de l'archet de Guilain, ménétrier de Meudon et roi du rigodon, qui vivait au temps de Rabelais, il raconte que :

« Un jour, sous sa fenêtre,
Passe un enterrement ;
Le cortège et le prêtre
Entendent l'instrument :
Ils sautent ; la prière
Cède aux joyeux accords ;
Et jusqu'au cimetière
On danse autour du corps. »

La population n'est pas belle, je le dis à regret; cela dépend d'une cause qui règne, dans toute la banlieue, de l'excès de travail ; les besoins de Paris sont tellement variés et multipliés, les producteurs ont un débouché si facile et si avantageux sur les marchés, que, pour peu qu'ils soient stimulés par la présence d'une famille nombreuse, ils se livrent à un travail au dessus de leurs forces. Tout produit et se vend aux abords de la capitale : les plantes potagères y poussent comme par enchantement ; le sol, aussi bien que dans les colonies, rapporte deux ou trois fois dans le cours d'une année ; à l'orge, au seigle, coupés en vert pour les nourrisseurs, succèdent immédiatement d'autres céréales ou des légumes ; les plus mauvaises terres ne cessent de donner, tandis qu'à douze ou quinze lieues de distance dans la Brie et la Picardie, par exemple, on laissait encore, il y

a peu d'années, sous le nom de jachères, les meilleurs champs de la France improductifs, comme si la terre, à l'instar des solipèdes ou de certains ruminants, avait ses alternatives de travail et de repos.

Il résulte de cette grande activité qui règne autour de la capitale, que plus on approche de ses murs, plus on voit l'homme prendre de peine et s'exténuer ; sa constitution physique se détériore de bonne heure, et il la transmet à ses enfants : de là, ces populations dégénérées où il est si difficile aujourd'hui de signaler quelques beaux types. Les paysannes elles-mêmes, soumises comme les hommes, dès l'âge le plus tendre, aux travaux les plus durs, ont perdu cette *fleur de beauté* qui demande à être cultivée avec tant de soin.

Chaque fois que l'on rencontre un individu dégradé au physique, on ne manque pas de l'attribuer à l'abus des boissons, des femmes,

ou à l'effet de quelque traitement secret, de quelque maladie honteuse; c'est souvent une erreur, c'est un reproche qui n'est pas toujours mérité. Voit-on ordinairement les riches débauchés, habitués à tous les genres d'excès, dépérir, se courber devant Bacchus et Mercure? En général, ils résistent parfaitement à ce genre de vie qui devient pour eux comme une seconde nature, et ne les empêche pas, de débiles qu'ils peuvent être au début, d'acquérir tout leur développement; c'est moins la débauche que le travail qui courbe, pendant que la misère ulcère le corps et ronge les os!

Le vin et les femmes ne sont donc pas, je le répète, pour la classe pauvre et laborieuse de la banlieue, la cause principale de l'état de dégradation dans lequel tombe une foule d'ouvriers. A l'excès de travail dont je viens de parler, ajoutons que la viande de boucherie, dont le prix élevé augmente tous les

jours, pendant que la qualité diminue, lui manque souvent, et se trouve remplacée par des légumes incapables de réparer entièrement des forces épuisées; car il est physiologiquement reconnu que le travail manuel est *proportionnel* à la nature, à la qualité et à la quantité de nourriture ingérée dans l'estomac (1). Que l'on donne, par exemple, largement de la bonne viande aux hommes de peine, et on leur verra faire, sans y être provoqués autrement, ainsi que M. Boulay de la Meurthe en a cité des exemples frappants, le double de ce que font ceux qui sont habituellement mal nourris, ou qui ne consomment guère que des légumes. Le vin est aussi pour l'actif travailleur un véritable be-

(1) Si le corps de l'homme, d'après les savantes recherches de M. Dumas, est un appareil de combustion ou d'oxidation et de locomotion, ingénieusement comparé à une machine à vapeur, il est évident que plus cet appareil sera alimenté, mieux il devra fonctionner.

soin ; de ce qu'il va au cabaret y faire des libations qui ne le ravalent que trop souvent à l'état des brutes, de rigides philosophes (1) ont pensé lui interdire l'usage d'une liqueur essentiellement fortifiante, quand, au contraire, il eût été plus sage de le conseiller, sauf à n'en pas faire abus, et d'une manière continue, tous les jours laborieusement employés ; consommé à propos et modérément, le vin est aux forces physiques et morales ce que le café est au cerveau ou aux facultés purement intellectuelles ; en suppléant au défaut d'abondance et de qualité nutritive, il fait oublier la fatigue et les privations :

« Quis post vina gravem militiam, aut
Pauperiem crepat? . . . . »

Gardons-nous donc, physiquement, moralement et même politiquement, d'interdire

(1) Il existe dans les contrées glaciales de l'Europe, notamment en Scandinavie, des sociétés de tempérance,

au Français l'usage de cette liqueur bienfaisante. Que les échos des bois, des vallons, répètent ses chansons bachiques ! Depuis que les Phocéens, suivant les uns, Brennus, au dire des autres, ont introduit la vigne en France, le vin n'a-t-il pas contribué à modifier, de père en fils, le caractère de ses habitants (1) ? La légèreté française, le caractère français, sont dus probablement à l'usage universellement répandu du vin en France et à la qualité de ce vin. Qui sait s'il n'a pas joué un grand rôle dans nos combats, tandis que le Germain reste impassible à côté de

d'après les statuts desquelles, on s'engage à ne jamais boire que de l'eau. Je doute qu'elles fassent beaucoup de prosélytes en France, bien que la température soit plus élevée qu'en Norvège et en Suède.

(1) Je ne sais si Fourier, dans ses inconcevables rêveries sociales, a préconisé l'emploi du bon vin ; mais assurément il aurait pu le compter au nombre des ressorts qu'il fait jouer pour réformer et embellir l'espèce humaine.

son *widerkompt* rempli de bière, et que le Russe, saturé de lait et d'*acoucis* (concombres) qu'il aime à l'excès, se laisse tuer sans reculer d'un pas. J'oserais presque dire que le vin est une sauve-garde de la gloire nationale. Opprobre donc à l'empereur Domitien, qui fit impitoyablement arracher les vignes dans les Gaules; et honneur à Probus, qui, deux siècles après, les fit replanter! Loin de moi, cependant, la pensée que l'on ne puise du courage que dans les liqueurs fermentées; il y a trop d'exemples du contraire. Napoléon en prenait à peine; mais distinguons du courage calme et impassible du général qui plane sur le champ de bataille, le courage du soldat qui marche sans prévoir; la spontanéité fait son principal mérite et quel stimulant est plus capable que le vin, de faire surgir chez lui cette qualité brillante!

CHAPITRE II.

DETAILS HISTORIQUES.

II.

Origine.

Il y a peu d'endroits, je crois, dont le nom latin ou latinisé, ait subi plus de modifications que celui de Meudon. — Dans tous les ouvrages qui font mention de ce village, il s'appelle indifféremment *Metiosedum*, *Moldunum*, *Meodum*, *Modunum*, *Meudum*

Meudun, *Campum meudoninse*. Malgré cette richesse de désignations et les efforts des étymologistes, notamment de Valois et Sanson, l'origine de Meudon ne paraît pas être aussi ancienne qu'on serait porté à le croire. La première de ces désignations qui se rencontre dans les commentaires de Jules-César (1), semble devoir plutôt appartenir à un bourg (probablement Choisy-le-Roi), situé entre Melun et Paris : Lorsque Labienus afin de rentrer sans perte à Sens, son quartier-général, fit descendre la Seine à une partie de son armée au moyen de bateaux qu'il avait amenés de Melun, pendant que l'autre remonterait le fleuve au milieu

(1) *Nam, et præsidio è regione castrorum relicto, et parvâ manu Metiosedum versùs missâ, quæ tantùm progrederetur quantùm naves processissent, reliquas copias contrà Labienum duxerunt.* COMMENTAIRES sur la guerre des Gaules, liv. 7e, § LXI.

de la nuit avec tous ses bagages et en faisant grand bruit, l'auterke Camulogène, dont il avait espéré de détourner l'attention par cette manœuvre habile, envoya des troupes Gauloises vers *Metiosedum* avec ordre de s'avancer aussi loin que les bateaux des Romains. Suivant Bullet (1), *Moldunum* serait formé de deux mots celtiques : *moel mol*, pelée ; *dun*, montagne ; la terminaison *um* a été évidemment latinisée. « Il n'y a de titres certains qui fassent mention de Meudon, nous apprend Lebeuf (2), que depuis la fin du XIIe siècle ou le commencement du XIIIe ; dans ces titres ce lieu est appelé *Meodum* ou *Meudon* ou bien *Meudun*. Il est évident qu'on ne savait alors comment le latiniser, ce qui a duré ainsi pendant presque

(1) *Mémoires sur la langue celtique ; Dictionnaire celtique*, pag. 53.

(2) *Histoire du diocèse de Paris*, tom VIII.

tout le XIII[e] siècle. Mais si l'on n'a pas d'époque sûre pour Meudon, ajoute cet auteur, il est aussi vrai de dire qu'on ne peut en donner entièrement l'étymologie ; il est certain que la fin du mot venant de *dun*, terme celtique, fait allusion à la profondeur corrélative du château et du village. En anglo-saxon, en anglais et en flamand, *mou* et *mul* signifient sable, poussière; c'est tout ce qu'on peut dire de plus approchant. » Ajoutons à cela qu'en effet les collines de Meudon sont couronnées par des dépôts de sable puissants, d'où l'on pourrait peut-être inférer enfin que Meudon signifie *colline de sable*.

La plus grande obscurité enveloppe donc les premières traditions de Meudon. Avant le commencement du XIII[e] siècle, à peine en est-il fait mention, et encore depuis cette époque jusqu'à l'apparition d'un château vers l'an 1539, tout se réduit-il à de simples

listes de bénéficiers et de seigneurs. Nul doute cependant que la commune de Meudon ait pu fournir un bon contingent à l'histoire de l'Isle-de-France; son village est trop avantageusement situé pour qu'il n'ait pas été témoin de quelques évènements militaires au temps des Romains ou des Normands, alors que les premiers étaient toujours en lutte avec les Gaulois, et que les seconds, sous la conduite de Roll le Norvégien, ravageaient tout le pays compris entre la Loire et la Seine et remontaient deux fois ce fleuve pour faire le siège de Paris et rançonner vers le commencement du X[e] siècle le faible Charles III; mais, à cette époque déjà reculée de nos annales, notre village était trop peu important pour que l'histoire se soit donné la peine de nous transmettre ce dont il a pu être le théâtre.

La difficulté de réunir en un seul chapitre tous les faits, petits et grands, qui appartien-

nent à la commune de Meudon, m'a déterminé, ainsi que je l'ai déjà annoncé dans la préface de cet ouvrage, à les grouper le plus naturellement possible ; j'ai préféré les localiser plutôt que de m'astreindre à suivre une aride chronologie ; cette méthode m'a permis aussi d'intercaler dans les chapitres relatifs à l'histoire naturelle, une foule d'anecdotes qui, sans la description du lieu ou des objets auxquels elles se rattachent, couraient risque d'offrir bien peu d'intérêt.

Village et Château.

« Dans tous les pouillés du diocèse de Paris, la cure de Meudon est dite être à la pleine collation de l'évêque diocésain. Le premier de ces dénombrements de bénéfices remonte au XIII[e] siècle ; à cette époque, l'abbé et les religieux de Saint-Germain-des-Prés se disaient gros décimateurs de Meudon ; ce fut en cette qualité qu'ils cédèrent, en 1244, au prieur de Saint-Martin-des-Champs, gros décimateur de Clamart, le droit de reportage des dîmes de terres cultivées sur le terri-

toire de ce nom par les habitants de Meudon (1). »

La cure de ce village a été desservie par quelques hommes remarquables, notamment Jacques de Beaulieu qui plaida contre les marguilliers en 1384, Antoine Grandet, prévôt de l'église de Saint-Nicolas-du-Louvre, connu par ses prédications et ses écrits.

On cite surtout le fameux François Rabelais à qui, en 1545, le cardinal Jean de Bellay, évêque de Paris, accorda la cure de Meudon. D'après les registres de l'évêché, il paraît n'avoir jamais rempli les fonctions curiales par lui-même, ce qui ne l'empêcha pas de jouir jusqu'à sa mort arrivée à Paris en 1553, des produits et des bénéfices attachés à son titre. Cette sinécure a eu au moins cela de bon, qu'elle a valu au pays

(1) Lebeuf.

une certaine célébrité ; elle ne pourra que s'accroître depuis qu'indépendamment d'un portrait du spirituel et caustique écrivain, dont le presbytère paraît avoir été en possession, on a donné son nom à l'une des nouvelles rues du village (1).

A Rabelais qui avait été constamment remplacé dans ses fonctions par Pierre Richard, son vicaire, assisté de quatre autres prêtres, succéda Gilles de Serres, clerc du diocèse de

(1) Dans une savante notice sur la vie et les ouvrages de F. Rabelais le bibliophile L. Jacob, n'élève aucun doute sur le séjour de l'illustre curé à Meudon et donne même des détails sur sa vie intime. « Il s'acquittait autant que possible des devoirs de son ministère ; il ne laissait entrer aucune femme dans le presbytère, afin de ne pas donner prétexte à des calomnies que son grand âge aurait d'ailleurs démenties; mais il recevait sans cesse la visite des savants et des personnages les plus distingués de Paris ; il s'occupait lui-même d'orner son église, il apprenait le plain-chant à ses enfants de chœur, et il montrait à lire aux pauvres gens. » — plus haut: « Il était bien accueilli au château par le duc et la duchesse de Guise qu'il appe-

Beauvais. Moréri cite un des curés les plus renommés de Meudon, comme ayant fait imprimer tout ce qui a été écrit à la louange du célèbre Tourangeau.

« Quoiqu'il n'y ait point de titre qui fasse mention des droits de l'abbaye de Saint-Germain à Meudon avant le XIII[e] siècle, il faut cependant reconnaître que ce monastère y possédait une seigneurie au moins dès le XII[e] siècle, et que, sur ce territoire, se trou-

lait *ses bons paroissiens ;* il les visitait souvent et familièrement, » etc.

Tous ces détails sont en grande partie tirés d'un volumineux et indigeste manuscrit d'Antoine Leroy, chanoine de Sens, en 1649, et qui porte le titre d'*Elogia Rabelæsina ;* mais l'autorité de ce pangéyriste, qui a pris ses renseignements à Meudon, 50 ou 60 ans après la mort de Rabelais, n'est pas d'un grand poids pour l'abbé Lebeuf qui révoque en doute une partie des choses que Leroy a avancées.

Quoi qu'il en soit, Meudon devint, à l'époque où Rabelais vivait et longtemps après sa mort, un but de promenade pour les Parisiens, selon ce dicton proverbial

vait un vignoble. En 1245, l'abbaye avait un pressoir à Meudon et même, à ce qu'il paraît, une maison au Petit-Val-de-Meudon; en 1518, elle obtint de François Ier l'établissement de trois foires et d'un marché; la première foire avait lieu le jour de saint Leu et de saint Herbland et le lendemain; la deuxième, le 3 février et le lendemain, la troisième, le mercredi de la Pentecôte et le lendemain. Le marché devait se tenir les lundis. La communauté de Saint-Germain consentit, 50 ans après, à l'aliénation de ce qu'elle avait de

qu'on répétait encore au XVIIe siècle : « Allons à Meudon ; nous y verrons le château, la terrasse, les grottes et M. le curé, l'homme du monde le plus revenant en figure, de la plus belle humeur, qui reçoit le mieux ses amis et tous les honnêtes gens, et du meilleur entretien. »

Enfin, longtemps après sa mort, on a vu sur la porte du presbytère ces deux vers, qui font allusion aux différents états qu'il a exercés durant sa vie :

Cordiger, hinc medicus, tùm pastor et intùs obivi :
Si nomen quæris, te mea scripta docent.

droits seigneuriaux à Meudon, justice haute, moyenne et basse, cens et champart, en faveur du cardinal de Lorraine, moyennant 400 livres de rente, et s'y réservant seulement des maisons, un pressoir, des terres, des prés et des vignes. Par la suite les religieux se défirent de tout ce qui leur restait à Meudon, en faveur de Servien surintendant des finances, moyennant 36,000 livres. »

Les seigneurs de la paroisse de Meudon sont connus depuis 500 ans environ ; les plus anciens portaient même le nom du village. « Le premier qu'il soit permis de citer avec confiance, est Erkembod de Meudon, chevalier désigné ainsi dans une charte de Maurice, évêque de Paris en l'an 1180. Le deuxième, Mathieu de Meudon, l'est comme témoin dans une lettre du même évêque 16 ans plus tard. Vers le même temps, un

Pierre de Meudon *de Muldonto*, se trouva parmi les chevaliers de la Châtellenie de Montlheri qui tenaient quelques fiefs du roi; un Amaury de Meudon, chevalier qui avait beaucoup de censives à Sèvres, vivait en 1236. »

« Etienne de Meudon cède, en 1231, à Eudes, abbé de Saint-Germain, les dîmes de blé et de vin que lui avait abandonnées Amaury d'Issy. »

Robert de Meudon, panetier de Philippe IV dit le bel, en 1303, finit par être concierge de Saint-Germain-en-Laye ou capitaine de la forêt en 1337.

Henri de Meudon, chevalier, fut grand veneur sous Philippe VI, en 1334.

Citons encore une Jeanne de Meudon, femme de Guillaume-le-Bouteiller de Senlis, morte en 1353 (1); Garnier de Meudon, maî-

(1) Parmi les personnes qui ont illustré Meudon vers

tre des requêtes en 1369 ; Jean de Meudon chevalier, dont le fils, Bureau de Meudon, fut échanson du roi, et la fille, Marguerite de Meudon, épousa Jean de Gaillonnet (surnommé le petit hermite), chevalier et chambellan du roi.

Ce fut en elle que s'éteignit la race des anciens Meudons (2).

« Le 17 juillet 1415, Jean de Mont-Revel, époux de Jeanne Gaillonnet, posséda le fief noble du château de Meudon ; du consentement de sa femme, il le vendit à Augustin Ysbare. »

cette époque, on peut intercaler ici Jean le Bacle, dit de Meudon, chevalier qui fut prévôt de Paris en 1359.

(1) Au commencement du règne de Charles VII, un riche bourgeois de Paris, appelé Jean de la Haye, et surnommé Piguet, possédait beaucoup d'héritages à Meudon. Le roi d'Angleterre les lui ôta pour les donner à Michel de la Tillaye, et ensuite à Dangueil, écuyer, en 1423.

« Guillaume Sanguin (on cite avant lui un Claude Sanguin qui aurait été seigneur de Meudon en 1385), fut chef d'une famille qui posséda durant bien longtemps la seigneurie de Meudon. »

« En 1430, l'hôtel des Carneaux, un fief, rue des Cordeliers, un autre à Villebon-lez Meudon, Aubervilliers-lez-Meudon, dépendaient de Meudon. »

Antoine Sanguin, Jean Sanguin, Antoine Sanguin, héritèrent successivement de Meudon; le dernier fut marguillier de la paroisse ; de chanoine de la Sainte-Chapelle, il devint évêque d'O rléans, uis de Toulouse, enfin cardinal ; aussi l'appelait-on le cardinal de Meudon. Moyennant une rente de 1,200 livres par an, il fit, en 1527, à sa nièce Anne de Pisseleu, une donation, ratifiée dix ans plus tard,

de la terre et seigneurie de Meudon qui relevait de celle de Marly.

Plus connue sous le nom de duchesse d'Étampes par suite de son mariage avec Jean de Bretagne, Anne de Pisseleu sut, par son esprit, non moins que par ses charmes, enchaîner le cœur de François Ier, qui vint pour la première fois la visiter à Meudon en l'année 1537. Non contente de plaire à son royal amant, elle se constitua la protectrice des peintres et des poètes de son temps; sur la demande qu'elle lui fit, le roi lui accorda la permission de faire un parc autour de son château ; les terres qui devaient y entrer furent estimées et payées aux particuliers ; en 1546, tout fut terminé.

Séparée de biens d'avec son mari, la belle duchesse d'Étampes céda son domaine, en 1552, au cardinal de Lorraine, archevêque

de Reims, moyennant une constitution de 3,000 livres de rentes.

Les religieux de Saint-Germain-des-Prés avaient encore alors à Meudon un fief dont ils firent échange, en 1570, avec le même cardinal.

La chapelle de la conception des Ramels à Saint-André-des-Arts avait, en 1548, une maison et un jardin à Meudon proche de la rue des Ménétriers.

Dubreul (1) fait mention de très anciennes ruines de thermes où se voyaient encore, en 1639, de vieux cabinets qu'on croyait avoir fait partie de ces étuves. Il y avait dans cet ancien château deux tours portant, l'une, le nom de Mayenne, et l'autre, celui de Ronsard (2).

(1) Supplément à son édition de 1630.

(2) Ce poète, que le duc et la duchesse de Guise avaient

Le cardinal de Lorraine, possesseur des plus riches bénéfices de la France et dont l'opulence était extrême, ne négligea rien pour faire du domaine de Meudon une habitation somptueuse.

Il fit, sous Henri II, construire un superbe château d'après les dessins de Philibert Delorme qui s'adjoignit le Primatice; il occupait le point culminant de la colline, à 161 mètres au dessus du niveau de la Seine et d'où l'on découvre tout Paris ainsi que les plaines et coteaux environnants; ses murailles étaient flanquées de tourelles en encorbellement; la façade, rougie de briques, était accompagnée de quelques bustes et de balcons qui régnaient

attaché à leurs personnes, faisait une assez maigre chère dans la tour qui a porté son nom; il contribua sourdement auprès de ses illustres hôtes, à faire passer Rabelais, qui les fréquentait aussi, pour un ivrogne qui n'avait pas d'autre Dieu que son ventre.

tout à l'entour; des arcades et des pilastres ornaient le côté principal du bâtiment. Parmi les peintures de ses plafonds, se faisaient remarquer celles qui représentaient les sessions du concile de Trente où le cardinal avait assisté.

On admirait surtout dans le parc qu'il avait aussi fait agrandir, une grotte construite pour son neveu le duc de Guise, Henri de Lorraine qui hérita de Meudon après sa mort arrivée en 1574. On y lisait cette inscription sans doute faite pour lui : *Quieti et musis Henrici* II. *Galliæ PR. PP. PPS.* Il ne reste plus de ce chef-d'œuvre, dû au même architecte, que la grande terrasse construite en briques rouges avec ses rampes et qui soutient le parterrre situé au devant du château actuel.

Dès que le roi de Navarre, depuis Henri IV et son beau-frère Henri III, eurent opéré

dans les environs de Paris la jonction de leurs forces contre celles de la Ligue, le premier de ces rois établit, le 30 juillet 1589, son camp à Meudon. Il y était encore le 2 août suivant, lors de l'attentat de Jacques Clément qui le fit monter sur le trône de France.

Charles et Henri de Lorraine héritèrent successivement du château, et le dernier de ce nom le vendit, en 1654, au comte Abel Servien, sur-intendant des finances de la baronie de Meudon, moyennant le prix de 9,300 livres de rente; on assure que ce seigneur fut le premier qualifié baron de Meudon; il obtint, en 1655, la faculté d'étendre le parc de Meudon qu'il divisa sans doute le premier en carrefours, et de l'enclore de murailles, bien que les héritages acquis pour cet agrandissement fussent dans le voisinage des plaisirs du roi; en 1656, on lui accorda encore l'établissement de deux foires

franches à Meudon, les premiers lundis d'avril et d'octobre, et d'un marché franc tous les samedis ; l'année suivante, il acheta des religieux de Saint-Germain-des-Prés ce qu'il leur restait de bien à Meudon.

On doit surtout à Servien la magnifique et imposante terrasse qui domine tout le village ; elle n'a pas moins de 130 toises de longueur sur 70 de largeur ; elle a coûté des sommes immenses, car il a fallu égaliser le terrain, retrancher d'un côté de hautes pointes de rochers en pierre dure, et de l'autre combler des creux assez profonds, et, outre cela, élever des murs solides pour soutenir les terres et conserver le niveau ; on dit même que Servien fut forcé de rebâtir plus loin le village de Meudon et même l'église qui auraient été ensevelis par les terres rapportées.

Meudon fut vendu, en 1680, par le mar-

quis de Sable, fils de Servien, à François Michel le Tellier, marquis de Louvois, secrétaire d'État, qui avait ordre du roi d'en faire l'acquisition. Ce seigneur, après avoir fait quelques échanges avec les habitants, augmenta encore cette belle propriété qu'il entoura de magnifiques jardins; elle devint alors assez vaste pour que ses extrémités joignissent celles des parcs de Versailles et de Saint-Cloud; il contribua en outre aux embellissements du château, et fit mettre ses armes en face et au bas du pavillon du milieu désigné sous le nom de calotte de Meudon.

Avant que les réunions de l'Académie des inscriptions eussent été fixées au Louvre, le chancelier en forma quelques-unes dans son château, vers l'an 1683.

Deux ans après, Louis XIV et le dauphin vinrent visiter ce domaine.

Les ambassadeurs de Siam y mirent aussi

les pieds l'année suivante, et ils remarquèrent très judicieusement que la pointe du clocher de la paroisse étant plus basse que le niveau de la terrasse, celle-ci devait par conséquent être très élevée.

Louis XIV, voulant rapprocher de sa personne le grand dauphin à qui mademoiselle d'Orléans de Montpensier avait, en 1691, légué Choisy-sur-Seine, appelé alors Choisy-Mademoiselle et plus tard Choisy-le-Roi, obtint de madame de Louvois l'échange de sa terre de Meudon avec celle de Choisy, moyennant 900,000 livres de retour.

Cette terre entre les mains d'un prince qui cherchait à imiter le roi son père, acheva de s'embellir; après Versailles, rien n'égalait alors la beauté des appartements du château dont les croisées étaient vitrées par des glaces : les peintures, les dorures, les marbres, etc., s'y trouvaient en profusion; on remarquait parmi

les tableaux ceux de Lafosse, de Jouvenet, d'Audrand et d'Antoine Coypel. Sa galerie, sur les côtés de laquelle, l'habile pinceau de Martin (surnommé le Martin des batailles) avait représenté des campagnes et des siéges, renfermait un grand nombre de statues antiques et modernes, notamment deux statues en bronze très estimées, l'une antique d'un gladiateur et l'autre d'Esculape par Jean de Bologne. Il n'y manquait après la mort du grand dauphin, sur laquelle je reviendrai tout à l'heure, que les riches meubles envoyés en Espagne pour la part de Philippe V, duc d'Anjou, dans la succession de son père.

L'orangerie était aussi à cette époque une des plus belles qui existassent, tant par le nombre que par la grosseur remarquable des orangers placés les uns à côté des autres.

De nouvelles routes et de magnifiques avenues furent percées; le célèbre Lenôtre

agrandit et replanta les jardins qui se faisaient remarquer par une grande pièce de gazon appelée les *Vertugadins* dans le haras actuel et une autre pièce non moins vaste, connue sous le nom des *Cloîtres*, située au milieu du petit parc; enfin, Meudon devint une résidence des plus agréables où Louis XIV aimait à venir passer auprès de son fils les moments qu'il pouvait arracher aux affaires. Ce monarque y séjournait même deux ou trois jours de suite.

Cependant ce vaste château ne suffit pas aux besoins du dauphin; il en fit construire un autre à 50 toises environ au sud-est du deuxième, et sur l'emplacement de la fameuse grotte de Philibert Delorme. La chapelle fut bénite en 1709. Quand il fut avancé, le roi, qui n'avait fait que l'entrevoir, ne voulut pas y mettre les pieds; il trouva qu'il ressemblait plutôt à la maison d'un riche fi-

nancier qu'à celle d'un grand prince.

Malgré ce dédain du souverain, le dauphin, qui aimait passer sa vie obscurément entre la table, la chasse et quelques maîtresses, fit un long séjour à Meudon, et finit, comme son père, d'après ce que donne à entendre Saint-Simon, par un mariage de conscience, en épousant mademoiselle Choin, « grosse camarde brune qui, avec toute la physionomie d'esprit, et aussi le jeu, n'avait l'air que d'une suivante, et qui, longtemps avant cet évènement, était devenue excessivement grasse, et encore vieille et puante (1). »

« Du reste, pour l'honneur de mademoiselle Choin, il faut ajouter que lorsqu'elle était la maîtresse du dauphin, elle n'eut jamais de maison montée, pas même d'équipage, et qu'elle venait à Meudon et s'en re-

(1) Mémoires du duc de Saint-Simon, tom. IX, p. 179.

tournait dans une simple voiture de louage ; elle eut l'art de se faire aimer de tout le monde par ses qualités et son affabilité. A la mort du dauphin qui eut lieu à Meudon, elle se retira dans le modeste logement qu'elle avait toujours conservé à Paris, et employa les vingt dernières années de sa vie, à toutes sortes de bonnes œuvres. »

Le grand dauphin tomba malade dans les premiers jours d'avril 1711. Louis XIV, ayant appris, le 9, qu'il était réellement atteint de la petite vérole qui faisait alors de grands ravages, se rendit à Meudon pour demeurer auprès de son fils pendant toute sa maladie, et de quelque nature qu'elle pût être. Par un motif très louable, le roi défendit à ses enfants d'y aller, et même à quiconque n'avait pas encore eu la petite vérole. Malgré les soins des médecins Boudin et Fagon, le dauphin succomba, âgé de cinquante ans, à

la petite vérole pourprée, dans la nuit du mardi 14 au mercredi 15 du même mois. Louis XIV partit immédiatement avec madame de Maintenon pour Marly. Bientôt le château de Meudon se trouva désert; l'infection du cadavre fut si prompte et devint si grande, que la Vallière, le seul des serviteurs qui soit resté constamment auprès de son maître, les capucins et autres personnes, furent obligés de passer la nuit dehors (1).

Son fils, le duc de Bourgogne, devenu

(1) Durant sa maladie, on avait eu quelque espoir de le conserver; aussi, « les harengères de Paris, amies fidèles du dauphin, qui s'étaient déjà signalées à une forte indigestion qu'on avait prise pour une apoplexie, donnèrent-elles, dans cette circonstance, le second tome de leur zèle; elles arrivèrent en plusieurs carrosses de louage à Meudon. Le dauphin voulut les voir; elles se jetèrent au pied de son lit, qu'elles baisèrent plusieurs fois; et, ravies d'apprendre de si bonnes nouvelles, elles s'écrièrent dans leur joie, qu'elles allaient réjouir tout Paris et faire chanter le *Te Deum.* » Mém. de S. Simon

deuxième dauphin et père de Louis XV, n'habita jamais Meudon, quoiqu'il eût fait achever le troisième château, et n'y fit que des apparitions passagères.

Depuis que Meudon a appartenu au roi, ce lieu a été favorisé de quelques privilèges ; en 1704, on réunit au bailliage les prévôtés de Clamart, de Fleury et de Châville, et il fut dit que les appellations ressortiraient dûment au parlement.

En 1726, au mois de septembre, tout le domaine de Meudon fut joint à la couronne, et, depuis lors, il n'a pas cessé d'en faire partie. C'est sans doute aussi depuis 1695 qu'il fut établi à Meudon une foire royale fixée au premier jour de juin.

Meudon semble avoir été de tout temps destiné à servir pour des expériences très remarquables.

Vers le milieu du XIII[e] siècle, un médecin

de Crémone, appelé d'Romani, imagina d'extraire la pierre de la vessie au moyen d'une méthode toute nouvelle, la cystotomie ou le grand appareil, caractérisée, comme on sait, par l'emploi du cathéter. Cette terrible opération de la taille fut appliquée la première fois en France en 1474, sous Louis XI, par Germain Colot (1), praticien attaché à l'école de médecine de cette époque, sur un franc-archer de Meudon, condamné à être pendu au gibet de Montfaucon pour plusieurs larcins commis en divers lieux et même dans l'église de Meudon. Il fut donc abandonné à ce chirurgien pour servir à l'essai de son opération ; on avait promis à ce malheureux sa grâce, s'il se laissait opérer. Le roi ordonna de bien panser cet homme; quinze

(1) Laurent Colot, son frère, fut lithotomiste de Henri II. Sa famille posséda le secret de l'opération de la taille jusqu'à la fin du XVIe siècle.

jours après, il avait la vie sauve, se trouvait débarrassé d'une cruelle infirmité, et reçut en outre une somme d'argent (1).

Meudon et Belleville furent choisis, en 1695, pour faire le premier essai d'une machine qui n'est autre que le télégraphe actuel, inventéepar Amontons, membre de l'Académie des Sciences, et qui avait alors pour but de correspondre avec un ami éloigné de huit ou dix lieues, et pourvu que le lieu où se trouvait cet ami pût être aperçu. Le dauphin voulut être présent à l'essai de Belleville, comme il l'avait été à celui de Meudon (2).

(1) Grandes chroniques de Saint-Denis.

(2) Le secret, dit Fontenelle, consistait à disposer dans plusieurs postes consécutifs des gens qui, par des lunettes de longue vue, apercevaient certains signaux, lesquels étaient autant de lettres d'un alphabeth dont on n'avait le chiffre qu'à Paris et à Rome. La plus grande portée des lunettes réglait la distance des postes, dont le nom-

Pendant la révolution, l'ancien château élevé par le cardinal de Lorraine fut converti, d'après un ordre du comité de salut public, en un établissement destiné à faire de nouvelles recherches pour le perfectionnement des divers objets d'artillerie ou des machines de guerre (1). On fit tout à l'entour des retranchements, afin de cacher le but qu'on s'était proposé; on creusa de larges fossés; des courtines et des redoutes furent

bre devait être le moindre qu'il fût possible; et, comme le second poste faisait des signaux au troisième, à mesure qu'il les voyait faire au premier, la nouvelle se trouvait portée de Paris à Rome presque en aussi peu de temps qu'il en fallait pour faire les signaux à Paris.

(1) « On y faisait, vers la fin de 1794, des expériences sur la poudre de muriate suroxygénée de potasse, sur les boulets incendiaires, les boulets creux, les boulets à bague. Plusieurs recherches consistaient à remplacer ou à reproduire les matières premières que les besoins de la guerre dévoraient, pour multiplier le salin et la potasse que la fabrication de la poudre enlevait aux manufactures. Montgaillard, *Histoire de France*, tom. IV, pag. 289.

élevées de distance en distance, etc. « Les habitants du bourg donnèrent à cette occasion une preuve éclatante de leur zèle patriotique; ils offrirent tous leurs bras pour contribuer à la confection des travaux, et ils y mirent une telle activité qu'en peu de jours ils furent entièrement terminés. Les commissaires de la Convention furent si satisfaits de cet empressement que, sur la proposition du rapporteur Barrère, l'assemblée déclara que les citoyens de Meudon avaient bien mérité de la patrie, et qu'il serait inséré au bulletin une mention honorable de leur dévouement (1).»

(1) La femme d'un journalier nommé Brizard, d'une grande beauté, a été, pendant la révolution, promenée à Meudon comme déesse de la liberté. Devenue mère d'une nombreuse famille, elle finit par tomber, ainsi que son mari, trop enclin à fréquenter les cabarets, dans la plus profonde misère. Je me ressouviens l'avoir vue se drapant encore dans des haillons, triste réminiscence du rôle glorieux qu'elle avait joué.

Une activité incroyable régnait dans l'atelier de Meudon ; les ouvriers y travaillaient nuit et jour, et, à tous moments, des charriots chargés de machines de guerre en sortaient pour se rendre aux frontières. Là, furent confectionnés ces aérostats, au moyen desquels on pouvait sans danger reconnaître les forces et les dispositions de l'ennemi ; c'est à l'emploi de ces nouvelles machines qu'est due, en très grande partie, la victoire de Fleurus en 1794.

« La découverte d'une méthode pour tanner en peu de jours les cuirs qui exigeaient ordinairement plusieurs années de préparation, a été, dans cette circonstance, inappréciable. On tannait à Meudon la peau humaine, et il est sorti de cet affreux atelier des peaux parfaitement préparées. Il en a été porté des pantalons (1). Les bons et beaux

(1) Il existe encore des livres qu'on a reliés avec la

cadavres des suppliciés étaient écorchés, et leur peau tannée avec un soin particulier. La peau des hommes avait une consistance et un degré de bonté supérieurs à la peau de chamois; celle des femmes présentait moins de solidité, à raison de la mollesse du tissu (1). »

L'année suivante, dans la fameuse journée du 13 vendémiaire (5 octobre) qui mit Bonaparte en évidence et le fit parvenir plus tard au commandement en chef de l'armée, le général Barras, qui, le matin, avait été investi de celui de l'armée intérieure, envoya à Meudon deux cents hommes de la légion de police qu'il tira de Versailles, cinquante cavaliers des quatre armes, et deux compagnies de vétérans; il ordonna l'évacuation des effets

même matière; le papier est imprégné de la graisse qui ne cesse de s'en échapper.

(1) Montgaillard, *Histoire de France*, tom. IV, p. 290.

qui étaient à Marly sur Meudon, fit venir des cartouches, et établit un atelier pour en faire à Meudon (1).

Les expériences dont j'ai parlé plus haut, entreprises dans le vieux château de Meudon, ayant compromis sa solidité, on résolut de le démolir (2) plutôt que de le réparer, ce qui eût occasionné une dépense considérable; et cette démolition s'effectua dans le courant des années 1803 et 1804 (3).

Le château neuf, quoique inférieur en grandeur à l'ancien, ne lui cédait point en magnificence. Tel qu'il a toujours été, les avant-corps sont décorés de colonnes doriques; l'escalier est aussi éclairé que com-

(1) *Mémoires de Bourienne*, tom. Ier, pag. 91.

(2) On prétend que le consentement de Napoléon lui a été surpris.

(3) Les fûts des colonnes en marbre blanc veiné de rouge, de l'arc de triomphe de la place du Carrousel, en proviennent.

mode. Le grand vestibule d'entrée décor autrefois par le chœf-d'œuvre de Jean de Bologne, l'est aujourd'hui par le groupe de Zéphire enlevant Psyché, dû à l'habile ciseau de Rutxhiel; la gracieuse statue de Pandore du même artiste occupe le vestibule du roi; on admire aussi dans l'une des pièces du château toutes garnies de tableaux très estimés, le Cupidon de Chodet coulé par Soyer.

Du second étage on se rend de plein-pied dans le parc; les jardins sont coupés en terrasses qui s'élèvent les unes sur les autres; elles se terminent vers le midi par une pente insensible jusqu'au bas du coteau où il y a deux pièces d'eau et un canal au bout.

Après le couronnement de Napoléon, ce château, devenu palais impérial, prit beaucoup d'importance; on y fit de grandes réparations, et il fut garni de meubles magnifiques confectionnés avec des bois indigènes; on replanta également les jardins.

Napoléon voulait en faire un institut où il aurait rassemblé tous les princes de la maison impériale, notamment ceux des branches qu'il avait élevées sur des trônes étrangers « destinés, disait-il, à occuper divers trônes et à régir diverses nations ; ces enfants auraient puisé là des principes communs, des mœurs pareilles, des idées semblables, etc. (1). »

Marie-Louise l'habita avec son fils le roi de Rome, presque constamment depuis 1812 et durant toute la campagne de Russie.

Dans ces derniers temps, pendant les troubles du Brésil et du Portugal, il a servi de demeure à don Pedro, roi de Portugal, à la reine sa femme et à sa fille dona Maria, aujourd'hui régnante. Le duc d'Orléans l'a aussi habité ; enfin il a été occupé depuis deux étés, par un illustre guerrier, le maréchal Soult, ministre de la guerre.

(1) *Mémorial de Sainte-Hélène*, tom. Ier, pag. 415.

On arrive au château actuel de Meudon, par une longue avenue plantée de quatre rangs de tilleuls (1), qui, en se rejoignant aujourd'hui par le faite, constituent, à mon avis, une des promenades les plus agréables que l'on puisse rencontrer aux environs de Paris; d'un côté, elle aboutit à la grande terrasse du château, et de l'autre, au chemin de fer qui la croise en passant sous un pont.

Il existait, il n'y a pas encore bien longtemps, sur la droite de cette avenue, en allant au château, une magnifique propriété connue sous le nom des Capucins; l'enclos de plus de trente arpents qui en faisait partie

(1) Ils ont remplacé des ormes séculaires, et c'est en grande partie, d'après le conseil de M. Obeuf, qui habite Meudon depuis une quarantaine d'années, que M. Godefroy, garde-général forestier d'alors, a donné la préférence à des tilleuls.

leur fut donné, vers l'an 1570, par le cardinal de Lorraine ; c'est le premier établissement qu'ils eurent en France.

Après avoir appartenu en dernier lieu à M. Pérat, banquier, cette propriété est divisée, à l'heure qu'il est, en une foule de petites maisons de plaisance plus jolies les unes que les autres.

Depuis le 9 septembre 1840, le village de Meudon jouit de tous les avantages d'un chemin de fer qui passe à mi-côte, et dont le mouvement anime singulièrement la contrée.

Si, d'un côté, la commune a été défigurée, par suite de la tranchée profonde faite dans ses collines, pour obtenir une ligne de niveau sur tout le parcours du rail-way, d'un autre, elle s'en dédommage bien par la beauté du viaduc du Val-de-Fleury qui sert à franchir le profond vallon de ce nom ; voici, au reste, la description que donne M. For-

game de cette gigantesque construction (1).

« Ce viaduc, aussi remarquable par la pureté de son architecture que pour l'étonnante grandeur de ses proportions, comprend deux rangs d'arcades superposées ; chaque rang est composé de sept arches. Les arches inférieures présentent une ouverture de 7 mètres entre les culées et une hauteur sous clef également de 7 mètres. L'ouverture des arches supérieures est de 10 mètres, et leur hauteur sous clef est de 20 mètres ; les piles qui séparent ces dernières ont 3 mètres d'épaisseur ; l'épaisseur des piles du rang inférieur est de 4 mètres 80 centimètres. Le viaduc est terminé par des culées et présente une longueur totale de 142 mètres 70 centimètres. La hauteur de l'ouvrage au dessus du sol est de 36 mètres, mais l'élé-

(1) *Voyage pittoresque sur le chemin de fer de Paris à Versailles.*

actuelle, elle contournera la montagne en partant toujours des Moulineaux, suivra le val à mi-côte, et aboutira à Meudon par une pente régulière de 64 millimètres par mètre. M. Obeuf a, en outre, fait élargir, aux dépens de sa propriété, un chemin vicinal qu'il a rendu carrossable, lequel permet actuellement de se rendre avec la plus grande facilité au château, tandis qu'auparavant il fallait gravir en droite ligne une côte excessivement apide.

Fleury.

Le premier titre latin qui fasse mention de ce joli hameau, est de 1235; on disait alors Flory en langue vulgaire. Expilly (1) le désigne sous le nom latin de *Merogis* et lui assigne 16 feux en 1746.

On ne peut pas douter que l'abbé de Saint-Germain ait été réellement seigneur à Fleury; car, en 1264, Girard, qui était à la tête de l'abbaye, imposa aux habitants de ce hameau aussi bien qu'à ceux d'Issy, une nouvelle taille.

Nous avons déjà vu que Fleury, vers l'an 1709, n'appartenait pas entièrement à la paroisse de Meudon; la partie même où se trouvait une chapelle dépendait de Clamart.

Cette chapelle, rasée pendant les premiers

(1) *Dictionnaire géographique des Gaules et de la France.*

troubles de la Ligue, fut rebâtie en 1644; il fut permis au chapelain d'y chanter vêpres en 1695, et le cardinal de Noailles, d'après l'avis des curés de Clamart et de Meudon, renouvela cette permission en 1710.

Fleury a eu une suite de seigneurs non interrompue, je me contenterai d'énumérer les principaux :

Jean de Saint-Benoît, drapier et bourgeois de Paris, était seigneur de Fleury le 10 juin 1342.

Jean Gentian, général et maître des monnaies du roi, avait le fief de Fleury en 1363 et 1371.

Oudart Gentian en 1391, 1399 et 1401.

Milet de Biancourt, seigneur en partie de Fleury. Pierre Gentian, Jean de Gentian, Guillemette, La Gentian, Jean Catin, Giles de Biancourt, etc., etc.

Marie de Feugerais, dame de Fleury, en partie, qualifiée épouse de Villeroy en 1551,

Jean Catin, etc., etc.

François de Machault, conseiller au parlement et commissaire aux requêtes du palais, obtint la permission de faire célébrer en l'oratoire de sa maison située à Fleury.

Son fils aîné céda la seigneurie de Fleury à Servien, moyennant le prix de 4,666 livres.

François Chauvelin, avocat, avait une maison à Fleury en 1611.

Aujourd'hui ce paisible et délicieux hameau se fait remarquer par des maisons de campagne plus jolies les unes que les autres et dont la plupart sont contiguës à la forêt ; j'en citerai principalement une dans laquelle son propriétaire, M. Panckoucke, a réuni avec autant de goût que d'amour pour la science, une collection très intéressante des productions naturelles de toute la commune de Meudon.

C'est à la porte de Fleury que ne manque pas de se rendre, tous les ans, MM. Adrien

de Jussieu et Joseph Decaisne à la tête d'une nombreuse cohorte d'étudiants, pour herboriser dans les bois environnants.

Là aussi, se tient un bal champêtre qui, longtemps, a été l'un des plus recherchés des environs de Paris.

Un peu plus bas, au val de Fleury, on rencontre la belle propriété de la princesse Charlotte, morte récemment, et dont le nom est intimement lié à celui de l'infortuné duc d'Enghien.

Cette propriété et le bois de Fleury, vus aujourd'hui à travers les grandes arches du viaduc, alors surtout que le printemps a paré la terre de fleurs et de verdure, produisent un effet merveilleux. Encadrés par elles, ce sont autant d'immenses tableaux animés des couleurs les plus vives, que fait encore mieux ressortir la teinte uniforme et blafarde de la masse du viaduc.

—

Bas-Meudon.

Jean de Meudon, sans doute frère de Henri de Meudon, chanoine de Noyon, légua, en 1343, aux Chartreux de Paris, son manoir du Val-de-Meudon, estimé la valeur de 30 livres de rente (1). C'était une ferme avec un grand enclos fort peuplé de bons arbres fruitiers.

En 1556, Raoul Spifame faisait ordonner au roi Henri II, de convertir la ferme et mé-

(1) Les mêmes Chartreux jouissaient aussi, à la même époque, du moulin *des Rosiers*, situé dans la plaine, vers Meudon. Il leur avait été donné par Bernard Potier, marquis de Blérencourt.

tairie des Chartreux, en maison de fous entretenus par l'Hôtel-Dieu, auquel cas, le roi aurait donné aux Chartreux un autre bien ou leur aurait payé une rente.

Sous l'empire, cette grande propriété, dont la porte était ornée d'un buste de Virgile avec une inscription latine au dessous que le vandalisme a fait effacer depuis peu (1), a été habitée par le maréchal Berthier; elle appartient aujourd'hui à M. le vicomte de Lepine qui l'a mise en location; après avoir servi de guinguette, elle est devenue une importante distillerie de fécule de pommes de terre.

Tout le monde connaît la belle manufacture située sur la rive gauche de la Seine, vis

(1) On y lisait les vers suivants de Virgile :

Hæc super arvorum cultu pecorumque canebam,
Et super arboribus. . . . .

GEORGIQUES, liv. IV.

à vis l'île Séguin. Quoiqu'elle porte le nom de verrerie dite de Sèvres, elle n'appartient pas moins à Meudon.

Elle est admirablement placée pour la confection de ses produits : d'un côté, elle tire sa matière première ou le sable qui entre dans la composition de ses bouteilles, connues anciennement sous le nom de flacons, si recherchées et répandues sur tous les coins du globe, de la forêt même de Meudon; et d'un autre côté, la Seine amène jusqu'à sa porte le charbon de terre dont elle fait une si grande consommation. Dans ces derniers temps, cette belle manufacture, habilement dirigée par M. Casadavan, a entrepris de faire des cristaux qui rivalisaient avec tout ce qu'il y a de plus beau en ce genre.

La verrerie est dominée, à Montalet, par l'agreste propriété de M. Scribe; des mains de mademoiselle Lange, actrice du Théâtre-

Français, assez belle pour avoir pu représenter la statue de Pigmalion, elle passa dans celle du prince de Talleyrand qui l'augmenta considérablement (1); enfin Maret, le duc de Bassano, acheva de l'embellir pour y recevoir Bonaparte avec pompe (2).

Aux anciens écarts de Meudon que nous venons de décrire, il faut encore joindre Villebon, Aubervilliers, dont il sera parlé plus loin, à l'occasion de la forêt et des eaux, ainsi que le fief de Cottigny, celui du Coulombier assis au haut de Meudon, lieu dit Beauvoir, enfin la Pissote qui existait en 1430.

(1) Il fit désobstruer le chemin du Pavé-des-Gardes qui passe au devant de Montalet, qu'un amas considérable de terre et de pierres détachées de la colline voisine (ce qui vient de se reproduire) avait complètement intercepté, en renversant même les murs du côté opposé.

(2) C'est dans la même propriété qui fut, pendant quelque temps, le rendez-vous des libéraux, que Benjamin Constant s'est complètement luxé l'articulation du genou, ce qui l'obligea de porter une béquille jusqu'à la fin de ses jours.

Bellevue.

Ce hameau ne fait partie de la commune de Meudon que depuis la fondation du château ; auparavant il n'y avait sans doute sur le point où il se trouve, qu'un très petit nombre de maisons isolées et sans importance.

Destiné, à cause de son heureuse situation, à prendre un grand développement, il doit son origine à la fameuse marquise de Pompadour, qui, se rendant un jour de Sèvres au château de Meudon, fut frappée de la beauté du site où elle se trouvait et désira y avoir une maison de plaisance.

Louis XV, à qui la marquise avait inspiré la manie des bâtiments, et trop heureux de satisfaire à la fois son goût et les désirs d'une favorite toute puissante, l'aida de ses dons (1). Un immense château s'éleva comme par enchantement ; les édifices furent confiés à Lassurance et les jardins à d'Isle, tous deux architectes renommés. Il fallut cependant faire l'acquisition d'un grand nombre de pièces de terre cédées avec empressement par leurs propriétaires qui, du reste, furent bien indemnisés.

Comme il n'existe plus guère de ce magnifique château, détruit, en vérité, pour le plaisir de démolir, que les deux ailes transformées aujourd'hui tant bien que mal en maisons de campagne, on voudra bien me per-

(1) Le roi lui donna plusieurs terres considérables, sans compter d'énormes gratifications. (*Biographie universelle, ancienne et moderne.*)

mettre d'entrer à son égard dans quelques détails empruntés la plupart à Dulaure (1).

« En arrivant du côté de Meudon, on rencontrait deux pavillons carrés dont l'un existe encore; puis, après avoir suivi une avenue de tilleuls conduisant dans une cour où étaient les écuries et la salle de spectacle, on pénétrait dans celle du château fermée de trois côtés par les ailes et le corps du bâtiment, et du quatrième, par une grille en fer doré qui la séparait du parc. La façade principale regardait Paris. »

Il y avait au devant une terrasse qui existe encore et d'où l'on jouit d'une vue magnifique dont je parlerai plus loin. « Les faces latérales étaient accompagnées de plusieurs pièces de parterre à l'anglaise, entourées de beaux orangers et terminées par des bassins

(1) *Histoire des environs de Paris.*

revêtus de marbre ; au bout de l'un d'eux, s'élevait un belvéder de gazon ; » on descendait de la terrasse par des rampes jusqu'au pied de la colline que baigne la rivière, dans le cours tranquille de laquelle se reflèchissent les saules des îles Séguin et Billancourt.

Là se trouvait un pavillon appelé *Brimborion* construit également pour madame de Pompadour et devenu aujourd'hui une belle propriété particulière (1).

« On admirait surtout les jardins et le parc de Bellevue. Sa grande allée était occupée par un long tapis de verdure, où l'on voyait au milieu d'un bassin la statue de Louis XV sculptée par Pigale ; le côté du jardin à droite de cette allée, était divisé en deux parties ; dans la première se trouvait un labyrinthe

(1) Elle a été longtemps occupée par la famille de M. Odier, pair de France.

et dans la seconde plusieurs bosquets ornés de bassins, de grottes et de belles statues, notamment de celle de la marquise de Pompadour, dûe également au ciseau de Pigale; l'autre côté du jardin était planté en quatre salles avec des allées tournantes. » Le parc, assez étendu du nord-est au sud-est, avait une contenance de cent arpents environ et communiquait avec la forêt de la couronne, au moyen de grandes allées qu'il est encore facile de reconnaître sur les bruyères de Sèvres, quoiqu'elles aient été cultivées depuis la révolution.

L'intérieur du château offrait tout ce que l'art et la richesse pouvaient alors fournir de plus beau, de plus recherché, de plus voluptueux : tout y respirait l'amour. La sculpture et la peinture portaient généralement dans leurs nombreuses productions l'empreinte

d'un goût aussi dépravé que l'étaient les mœurs à cette époque. On y distinguait des tableaux de Carle Vanloo, de Boucher (1), etc.

« Louis XV affectionnait beaucoup Bellevue; il le fit, pour ainsi dire, construire sous ses yeux, et se faisait même apporter à manger au milieu des ouvriers. Ce prince y coucha pour la première fois le 24 novembre 1750. » Trois ans après, on y joua le Devin du village; la marquise de Pompadour, qui remplissait elle-même le rôle de Colin, envoya 50 louis à l'auteur (2), que cette pièce contribua tant à faire connaître à la cour. Le roi devint tellement épris de la résidence de Bellevue, qu'il se la fit céder, et elle tomba alors dans le domaine de la couronne.

(1) La collection de tableaux donnée au roi, par S. Standish, vient de faire rentrer en France une des plus jolies compositions de Boucher, qui avait été enlevée de Bellevue pendant la révolution.

(2) J.-J. Rousseau, *Confessions.*

Louis XVI en fit cadeau à ses tantes, Mesdames de France, qui reculèrent les limites du parc et augmentèrent encore l'agrément de ce séjour.

« En 1793, le château de Bellevue devint propriété nationale ; compris dans le même décret que Meudon, il fut conservé et entretenu aux dépens de la république ; mais au mépris de ce même décret, il fut plus tard vendu à M. Testu, qui le fit démolir en grande partie. » Il passa ensuite entre les mains d'une société qui en a fait le village le plus à la mode. En effet, aucun endroit des environs de Paris, à deux lieues à la ronde, n'offre aujourd'hui autant d'agréments que celui-ci. Quelques minutes après avoir quitté la capitale, grâce au chemin de fer, on se trouve tout transporté au milieu d'un séjour aussi agreste que riant, d'où l'on jouit de l'une des vues les plus étendues et les plus

variées qui existent au monde ; aussi le prix des terres dans cette localité devient-il exorbitant ; on ne craint pas de les faire payer aussi cher que dans certains quartiers de Paris.

Indépendamment des deux ailes et de la terrasse, tristes restes du somptueux château de Bellevue dont je viens de parler, je dois encore mentionner, comme ayant appartenu à cette résidence royale, la fameuse tour de Marlborough, qui fait aujourd'hui le principal ornement de la belle propriété de M. Odier, banquier, et trois ou quatre maisonnettes connues sous les noms de la Ferme, du Cerf, de la Grange, de la Sablonnière, etc., converties aujourd'hui en charmantes résidences d'été. Dans la première, dont la distribution intérieure, et surtout le joli salon, ne paraissent guère avoir changé depuis que les tantes de Louis XVI sont venues y prendre

du lait et manger des œufs frais, on remarque une rampe en fer battu, dont la forme rustique est certainement un chef-d'œuvre de serrurerie. Cette petite maison, construite dans un genre tout particulier, se distingue aussi des autres par un gigantesque paratonnerre fort à propos placé au centre de trois grands chênes dont les vigoureux rameaux tendent à se confondre au dessus du toit. La seconde, occupée aujourd'hui par M. Guillaume, à qui l'on doit la distribution régulière de Bellevue et tous ses agréments publics, est un joli châlet orné d'un bois de cerf dix cors, au dessous duquel on a gravé en lettres d'or, sur une table de marbre blanc, les circonstances qui ont accompagné sa mort dans le parc même de Bellevue (1).

(1) Depuis, l'on a donné le nom du Cerf à une rue où il existe une maison dans les fosses d'aisance de laquelle un magnifique cerf, pourchassé par Charles X, est venu tristement terminer son existence.

Un immense réservoir servait autrefois à alimenter d'eau tout ce beau domaine ; mais comme les réparations à y faire auraient coûté un prix énorme, et qu'il devenait, lorsqu'il tarissait, un foyer d'infection pour les habitants, M. Guillaume eut l'heureuse idée d'y faire des saignées qui l'ont desséché complètement ; cet habile propriétaire avisa à un un autre moyen, qui lui a parfaitement réussi, pour suppléer à l'eau que ce réservoir fournissait autrefois en abondance. La pente naturelle du terrain lui a permis de mettre à profit la nappe aquifère contenue dans la couche argilo-sablonneuse, située entre les sables supérieurs et la formation gypseuse dont je parlerai plus loin avec détail ; il en a obtenu, au moyen d'une profonde tranchée, une source magnifique et intarissable, qui alimente aujourd'hui une foule de concessions et des bains publics.

On peut entendre, tous les dimanches en été, la messe à Bellevue, dans une chapelle dédiée à la sainte Vierge, patronne du hameau, dont la fête (l'Assomption), qui devient de plus en plus bruyante, par suite des milliers de personnes que le chemin de fer lui amène de Paris, a lieu, bien entendu, au mois d'août.

Meudon et ses hameaux sont depuis longtemps le rendez-vous, dans la belle saison, d'illustrations en tous genres. Dans la crainte de m'engager dans une liste trop étendue, je citerai seulement les principales personnes dont les noms sont parvenus à ma connaissance.

Le prince de Wagram, le duc de Bassano, etc., ont, ainsi que je l'ai déjà dit, habité le Bas-Meudon ; joignons à ces grandes célébrités militaires le général Schérer, le maréchal Ney qui, après la retraite de Russie, a occupé au

Val, non loin des résidences de l'ambassadeur M. Bresson et de la princesse Charlotte, une propriété appartenant aujourd'hui à M. Duret; M. Redouté, ce fameux peintre de fleurs, mort récemment à Paris; l'éditeur, non moins connu, de la grande commission scientifique d'Egypte, aussi distingué par sa littérature profonde que par ses connaissances archéologiques et ethnographiques, madame Panckoucke, le général Barbou, la marquise de Pastoret, l'auteur des *Messéniennes*, Michelot, du Théâtre-Français, ont fait et font encore les délices de Fleury, tandis que le village de Meudon réclame : le général Montserrat, le député Méchin, M. Sené, ancien notaire, M. G. Odier (1), M. de Saint-Chéron, connu par ses écrits religieux, le général Lejeune, qui maniait si bien le pinceau malgré la

(1) M. Odier occupe l'ancien potager du château.

cruelle blessure qu'un braconnier, dans le parc de Grosbois, lui avait faite à la main droite, M. Jacqueminot, général en chef de la Garde nationale de Paris, qui emploie un grand nombre d'ouvriers dans sa magnifique propriété naguère en la possession de M. Boucher; c'est la seule du pays, pour le dire en passant, qui ait été complètement pillée et saccagée, en 1814, par les Russes et les Cosaques, irrités de ce qu'on y avait caché un trésor révélé par un de ces misérables comme il s'en trouve partout.

Bellevue, les Capucins, Montalet, etc., rivalisent aujourd'hui avec la partie la plus grande de la commune que nous venons de parcourir; citons d'abord M. Lemaire, auteur des classiques latins, qui occupait dans la première de ces localités l'une des plus belles propriétés résultant du démembrement du parc; dans celle de M. Obeuf, si heureu-

sement exposée au bord de l'avenue conduisant au château de Meudon, M. Biot poursuit avec une rare activité la solution des problèmes les plus élevés de la physique ; un peu plus bas, à Montalet, M. Scribe a sans doute composé quelques-unes de ces nombreuses pièces qui paraissent tous les jours, comme par enchantement sur nos théâtres qu'elles ne cessent de charmer; un peu plus haut, un autre auteur dramatique, non moins distingué, mais plus châtié et plus sobre, écrit de délicieuses comédies et place souvent la scène de ses pièces dans le lieu où il les a rêvées. Mademoiselle Rachel, vient s'inspirer sous les frais ombrages de Bellevue ; Monrose père y avait retrempé cette gaîté à jamais perdue pour nous ; c'est aussi la résidence habituelle de MM. Thierry, Pichot, rédacteur en chef de la *Revue Britannique*, Emile Souvestre le romancier, et Bois-Milon, ancien secré-

taire des commandements de S. A. R. le duc d'Orléans. A Bellevue encore, M. Joly, peintre distingué, a exécuté, d'après les beaux dessins de M. Auguste Mayer, ces lithographies où l'on retrouve si bien l'aspect des contrées septentrionales et qui font l'ornement de l'atlas de l'expédition en Islande et au Groënland, entreprise sous la direction de M. Paul Gaimard ; madame Joly exerce son talent à faire de charmants paysages ; l'infatigable madame Brune, née Pagès, compose de saisissants tableaux d'histoire, qu'elle interrompt quelquefois, pour faire des portraits dignes des grands maîtres, pendant que son mari s'applique à nous représenter une nature pleine de charme et de poésie; une autre dame qui marche avec succès, dans la carrière illustrée par les Didey, les Calame, etc., nous transporte, par ses larges et hardies compositions, tantôt au pied de montagnes

sourcilleuses, tantôt au milieu d'une forêt séculaire ; M. le baron de Koss, ambassadeur du roi de Danemarck, M. Rogier, ministre plénipotentiaire de Belgique, font trêve à leurs graves occupations diplomatiques ; M. Chambolle, rédacteur en chef du *Siècle*, MM. Odier, Rodrigue, banquiers, accourent oublier, l'un les débats de la tribune parlementaire, les autres, le bruit tumultueux de la Bourse ; M. Gilet rêve aux améliorations et aux embellissements dont la ville de Paris est encore susceptible, etc., etc. (1)

(1) Au moment de faire imprimer ce chapitre, le bruit court, et j'apprends par la voie des journaux, heureusement non officiels, que la magnifique propriété de madame Delisle doit être achetée par le gouvernement, afin de la convertir en fortin destiné à défendre le pont de Sèvres.

Adieu donc, si cela se réalise jamais, la solitude des bois environnants ! adieu surtout cette physionomie champêtre et bourgeoise qui a fait jusqu'à présent rechercher Bellevue avec tant d'ardeur !

Invasions étrangères.

Les évènements des années 1814 et 1815 ont laissé de profonds souvenirs à Meudon ; on n'y oubliera pas de longtemps le séjour des alliés et surtout la présence des Prussiens et des Hanovriens. Meudon a vu les derniers efforts de la grande lutte militaire, qui, pendant près d'un quart de siècle, avait bouleversé toute l'Europe; son humble territoire a, pour ainsi dire, donné la sépulture aux dernières victimes de tant d'hécatombes humaines sacrifiées au Dieu de la guerre.

Lors de la première occupation de Paris en 1814, le prince de Schwartzenberg ayant déclaré, dans sa proclamation du 31 mars,

qu'aucun logement militaire ne pèserait sur la capitale, il en résulta que les environs furent inondés de soldats de toutes les nations, notamment de Russes et de Cosaques. Meudon en eut sa bonne part et le séjour qu'ils y firent, coûta assurément autant à la commune que si elle eût été pillée et saccagée(1).

(1) Je dois cependant avouer que la plus grande discipline ne cessa de régner parmi ces troupes; on en aura une idée par la scène suivante dont je fus témoin. Les premiers soldats qui parurent dans le pays, le lendemain de l'entrée des ennemis à Paris, furent des fourrageurs du régiment de cuirassiers de la garde impériale russe. Arrivés sur la place du village, M. Bresson, frère du célèbre diplomate de ce nom, alors curé de Meudon, alla courageusement au milieu d'eux, s'informer de ce qu'ils voulaient. Apprenant que c'était du fourrage, il en dirigea quelques-uns chez mon père, qui demeurait près du presbytère. On crut devoir donner à l'un d'eux, qui l'avait sans doute demandée, une bouteille de vin ou d'eau de vie : toujours est-il que ce malheureux, étant retourné près de ses camarades, reçut, malgré l'intervention du bon curé, une volée de coups de plat de sabre

Indépendamment de cette lourde charge, il

sur ses épaules nues, et fut obligé de rapporter intacte la bouteille que nous lui avions remise.

Ces soldats, et tous les Russes que j'eus l'occasion de voir par la suite, portaient le plus profond respect à Napoléon. Je n'en citerai qu'un exemple : on avait oublié de cacher chez mon père une grande médaille qui représentait le buste du héros ; loin de vouloir la fouler aux pieds ou de l'outrager d'une manière quelconque, ils ne manquaient pas, au contraire, de se découvrir, chaque fois qu'ils l'apercevaient accrochée à la cheminée, avec autant d'empressement qu'ils l'auraient fait devant une image de saint Nicolas, avec cette exclamation en mauvais français : « *Napoléon, pas bon, mais grand capitaine !* »

Nous eûmes aussi généralement à nous louer des officiers supérieurs russes et prussiens qui logèrent chez nous. Je citerai principalement un colonel de Hullan qui devait sa vie, son grade et sa décoration à Napoléon. Fait prisonnier avec d'autres partisans du corps franc de Schill qui s'était soulevé pour affranchir son pays, il allait être fusillé comme tant d'autres, lorsque l'empereur fit grâce aux derniers. Quoique les circonstances l'aient forcé depuis à servir contre son bienfaiteur, une fois qu'il eut su avec qui il se trouvait, il nous prouva qu'il n'avait pas moins conservé pour lui la plus grande vénération.

Quant au petit nombre de ceux dont nous avons con-

ont aussi fait éclater une affreuse maladie épidémique (1).

servé un souvenir désagréable, je ne puis m'empêcher de citer des Hanôvriens à la solde de l'Angleterre. Ils avaient à leur tête un officier anglais dont la femme, à la suite d'un assez long séjour chez mon père, ne se fit pas scrupule d'emporter, pour tout remercîment des soins que ma mère lui avait prodigués ainsi qu'à son enfant, les plus beaux vases d'un service en porcelaine, ainsi que tout ce qu'elle put trouver de confortable à sa convenance; ce gentleman voulut aussi un jour faire incendier la maison.

Les mêmes hommes que je cite à regret n'ont laissé que des ordures après eux; ces espèces de yahous avaient converti les appartements en véritables écuries; on n'osait pas approcher des fenêtres dans la crainte d'être couvert d'immondices. La vermine dont ils avaient infesté la maison, était si dégoûtante, qu'on fut même obligé de brûler les matelas et les couvertures dont ils s'étaient servis. Mais je m'arrête; ma plume se refuse à retracer les traces ignobles de leur passage en 1815, lesquelles ne s'effaceront jamais de ma mémoire; je me suis laissé dire aussi qu'ils avaient emmené de Paris une fille publique pour rester avec eux, et que cette malheureuse fut réduite à la dernière extrémité, par suite de leurs lubriques emportements.

(1) Cette affection, de nature typhoïde, avait un ca-

L'année suivante, le fameux Blücher, à la tête des Prussiens, voulant établir son quartier général à Saint-Cloud, avant d'attaquer Paris, par le côté ouest qu'il supposait le plus faible et non dominé par des hauteurs couronnées d'ouvrages fortifiés, tels que Montmartre et Belleville l'étaient en ce moment, envoya, le 1er, juillet son fils à Saint-Germain. de là à Versailles en traversant la forêt de Marly ainsi que les villages de Labretèche, de Saint-Nom et de Roquencourt.

De son côté, l'intrépide général Vandamme, à la tête des troupes françaises, s'était porté sur la route de Châtillon et occupait la plaine de Montrouge, depuis le village de ce nom jus-

ractère tellement pernicieux, que, pour en citer un exemple, elle frappa sous le toit paternel tous mes frères et sœurs, et en enleva coup sur coup trois sur cinq que nous étions.

qu'à Vaugirard. Tous les élèves de l'École Polytechnique étaient rassemblés à Montrouge avec leurs canons. Il y avait, dit-on, sur ces divers points plus de deux cent cinquante pièces en batterie. Le 1er juillet, on avait déjà fait sauter une des arches inachevées du pont de Sèvres et brûlé l'ancien qui était en bois.

Toutes ces dispositions étant prises, le général Excelmans se porta sur Versailles à la rencontre des Prussiens, et là se passa l'un des plus brillants faits d'armes qui aient illustré la chute de Napoléon, « expédition « qui eût pu, suivant le *Mémorial de Sainte-* « *Hélène*, avoir des suites si importantes, « dans le cas où elle eût été soutenue, ainsi « que cela avait été décidé. » Quoiqu'elle ait eu lieu un peu loin du village de Meudon, mais cependant presque au milieu de sa forêt, j'ai cru devoir, afin de ne pas laisser une

trop grande lacune dans le précis des évènements militaires qui se sont passés à l'ouest de Paris, reproduire presqu'en entier le bulletin du 2 juillet qui la mentionne.

« L'ennemi avait occupé Versailles avec quinze cents chevaux. Le général Excelmans, ayant formé le projet de les enlever, dirigea en conséquence le lieutenant-général Piré avec le 1er et le 6e de chasseurs et le 44e régiment d'infanterie de ligne sur Ville-d'Avray et Roquencourt, en leur recommandant de s'embusquer pour recevoir l'ennemi quand il repasserait sur ce point. De sa personne, le général Excelmans se porta par le chemin de Montrouge à Vélizy avec l'intention de rentrer à Versailles par trois points. Il rencontra, à la hauteur du buisson de Verrières, une forte colonne ennemie. Le 5e et le 15e de dragons, qui étaient en tête, la chargèrent avec une rare intrépidité. Le

6e et le 20e de dragons la prirent en flanc; culbuté sur tous les points, l'ennemi laissa jusqu'à Versailles la route couverte de ses morts et blessés.

« Pendant ce temps-là, le lieutenant-général Piré exécutait son mouvement sur Roquencourt avec autant de vigueur que d'intelligence. La colonne prussienne, poussée par le général Excelmans, fut reçue par le corps du général Piré, et essuya à bout portant une vive fusillade du 44e régiment, et fut chargée par le 1er et le 6e de dragons qui la poursuivaient, et la poussaient fortement à la sortie de Versailles.

« Le résultat de ces belles affaires a été, l'entière destruction des deux régiments de hussards de Brandebourg et de Poméranie, les plus beaux de l'armée Prussienne.

« Les troupes françaises, infanterie et cavalerie, ont rivalisé de courage.

« Les hommes qui se sont le plus distin-

gués dans cette circonstance, sont : le lieutenant-général Stroltz, les genéraux Burthe, Vincent; le colonel Briqueville, qui a été grièvement blessé; les colonels Saint-Amand, Chaillot, Faudous, Schmidt et Paolini.

« On a fait dans ces deux affaires beaucoup de prisonniers et pris environ un millier de chevaux.

« Les troupes ont été parfaitement secondées par les habitants des communes voisines qui ont assailli l'ennemi en tirailleurs, même avant l'arrivée de nos soldats. » On ne peut trop faire l'éloge de leur courage, ajoute le bulletin du 2 juillet. Un colonel prussien disait même à ce sujet, qu'on s'était battu avec un extrême acharnement, et qu'il ne s'était pas sauvé un seul homme de son régiment.

Cependant, le général Excelmans ayant rejoint le corps d'armée à Montrouge, où se trouvait aussi le malheureux général Labé-

doyère, l'ennemi rentra à Versailles le lendemain au matin de son expulsion.

Enfin, le 3 juillet à trois heures après minuit, les Prussiens, sous les ordres du général Ziéthen (le fils de Blücher avait été tué), s'étant approchés de Saint-Cloud et de Meudon, une vive fusillade s'engagea sur ces hauteurs; elles furent enveloppées d'une épaisse fumée; on se battit avec acharnement dans les vignes de ce dernier village, sur lequel pleuvaient les projectiles de tous genres; mais, je dois le dire, il eut principalement à souffrir des Français qui, placés près de Fleury, tiraient sur les Prussiens retranchés sur la terrasse du château; les obus, ne pouvant atteindre leur but, éclataient au dessus du village (1), qui subit une espèce de siége.

(1) Je possède encore des boulets et des biscaïens qui sont venus se perdre dans la propriété de mon père, située près de l'église. Encore enfants, et ne prévoyant aucun danger, ma sœur aînée et moi, nous courions voir le

Le même jour, les ennemis s'emparèrent successivement d'Issy où ils s'établirent, de Vanvres, Bagneux, Bernis, Bourg-la-Reine, etc., et à midi, les armées respectives étaient en présence; toutes les dispositions se faisaient de part et d'autre pour une action décisive, lorsque MM. Bignon, chargé du portefeuille des relations extérieures; de Bondy, préfet du département de la Seine,

trou qu'ils avaient fait, et nous éprouvions un certain plaisir à entendre siffler les balles.

Ajouterai-je, afin de donner une idée de ce que nos campagnes eurent à supporter dans cette cruelle circonstance, tandis qu'à Paris on se promenait paisiblement aux Tuileries ou ailleurs en grande toilette, que, le même jour, ma mère étant sur le point d'accoucher, son lit de douleur était dressé, lorsqu'un officier prussien, souillé de poussière, entra et s'y jeta tout habillé, malgré les remontrances qui lui furent faites, et que force fut d'en établir un autre où elle ne tarda pas à être délivrée. Le lendemain, elle fut obligée de se lever et de donner elle-même à manger à des soldats qui, pour obtenir de nouvelles bouteilles d'eau-de-vie, menaçaient de lui casser la tête avec celles qu'ils avaient vidées, et qu'ils brandissaient, animés de la plus sauvage fureur.

et Guilleminot, chef de l'état-major-général de l'armée de l'Ouest, d'une part ; le duc de Wellington et le feld-maréchal Blücher, d'une autre, signèrent une convention qui mit fin aux hostilités.

Dans le rapport adressé à Londres par le duc de Wellington, ce général annonçait que le maréchal Blücher avait éprouvé une vigoureuse résistance de la part des Français, en voulant prendre position sur la rive gauche de la Seine, et qu'elle avait été notamment très vive sur les hauteurs de Saint-Cloud et de Meudon (1).

(1) Lorsque les hostilités eurent entièrement cessé, les Russes, comme on sait, firent encore un long séjour dans nos campagnes ; ils y restèrent jusqu'à ce que le gouvernement, par l'intermédiaire d'Ouvrard, se fut procuré les fonds nécessaires pour payer la solde qu'on leur devait. Cependant, le trait suivant, qui est bien propre au caractère français, faillit mettre le village de Meudon à feu et à sang. On était encombré de Cosaques, lorsque survint, à l'occasion de la rentrée de Louis XVIII, un capitaine de dragons de la division Roussel, pour loger

chez mon père avec ses chevaux. Ne trouvant plus de place, il conçut aussitôt le projet de s'en faire, bon gré, mal gré. A cet effet, il entra dans un appartement occupé par des Cosaques, et, l'ayant trouvé à sa convenance : « Allons, camarades, s'écria-t-il immédiatement, *fort! fort!* (allons, retirez-vous !) » et en même temps il se mit à prendre leurs effets, à les jeter hors de la porte, et à coups de plat de sabre, il fit évacuer toute la maison, où l'on s'attendait à voir un horrible conflit. Il en fut à peu près de même chez les autres habitants ; et, sans tambour ni trompette, tous les soldats russes, étonnés, laissèrent la place libre aux Français et furent bivouaquer en plein air et à la belle étoile, sur l'avenue du château.

Parmi les nombreux souvenirs que m'a laissés l'occupation de mon pays natal par les troupes étrangères et françaises, j'ai oublié de mentionner plus haut la présence du colonel de La Rochejaquelein qui, après le débarquement de Napoléon à Cannes en 1815, fut cantonné à Meudon et aux environs avec son régiment des grenadiers de la garde royale. L'ex-officier d'ordonnance de l'empereur a laissé un souvenir trop agréable dans ma famille, pour que je ne m'empresse pas de lui payer un juste tribut d'éloges; cet excellent homme, après un assez long séjour chez mon père, ne pouvant parvenir à lui faire accepter une indemnité pécuniaire, lui laissa une partie de ses chevaux qui remplacèrent fort à propos ceux dont d'autres personnes moins scrupuleuses s'étaient emparées.

Catastrophe du chemin de fer de la rive gauche.

Vingt-sept ans après ces désastres, où les riantes collines de Meudon furent jonchées de cadavres mutilés par l'artillerie, une nouvelle scène de carnage, encore plus affreuse que la première et due cette fois-ci au progrès de l'industrie à la vapeur, a rempli les mêmes lieux d'une consternation profonde : une bien triste célébrité est venue s'attacher à un chemin de fer qui faisait l'admiration des touristes ; c'est près de la station de Bellevue que s'est passé cet évènement inoui jusqu'alors dans les annales de ces nouvelles voies de communication. De pareilles

catastrophes ne sont pas heureusement de nature à se renouveler souvent. Celle dont Bellevue a été le théâtre a eu dans toute l'Europe un grand retentissement; mais, si à quelque chose malheur est bon, il faut espérer, hâtons-nous de le dire, que, par les perfections qu'elle va provoquer, elle servira à prévenir ou à atténuer une foule de dangers inhérents au nouveau mode de transport qui tend à s'établir comme un réseau dans toutes les contrées civilisées (1).

Il n'y a personne qui n'ait été, vers ces derniers temps, frappé de la vitesse extrême avec laquelle les convois du chemin de fer de la rive gauche se rendaient de Paris à Versailles, et réciproquement, surtout dans l'après-midi des beaux dimanches d'été, alors

(1) L'évènement du chemin de fer a eu lieu au moment que la chambre des députés discutait le projet de loi concernant les grandes lignes qui doivent sillonner la France.

que l'administration tient à satisfaire la foule empressée qui encombre les salles d'attente, où souvent elle fait éclater des murmures d'impatience. Sans être prophète, il était facile de pronostiquer que s'il arrivait jamais un accident grave, ce devait être dans cette circonstance. Y avait-il en effet, à cette époque, pour l'observateur placé à Bellevue, là où le chemin subit plusieurs courbes, un spectacle plus imposant que celui de voir circuler *à toute vapeur*, suivant l'expression des mécaniciens chauffeurs, une vingtaine de wagons contenant autant de personnes qu'un vaisseau de ligne, remorqués par deux locomotives et leurs tenders! Cette longue chaîne de voitures réunies bout à bout vacillait avec une si grande force par moments, que l'on aurait pu se figurer, en me servant d'un langage métaphorique, un monstre gigantesque à larges anneaux, vomissant feu et flamme, poussant les sifflements les plus aigus, se tor-

dant et glissant comme un serpent dans les entrailles entr'ouvertes de la terre, et laissant après lui d'épais tourbillons de vapeur, de soufre et de bitume.

Un jour, cependant, ces prévisions, du moins les miennes, se réalisèrent d'une manière épouvantable (1). Ce fut précisément un dimanche sur les six heures du soir, le

(1) Tout le monde a été d'accord pour attribuer cet accident à la trop grande vitesse du convoi sur un plan sensiblement incliné de 4 millim. par mètre. Des personnes échappées à ce désastre ont déclaré devant les tribunaux que le convoi allait avec une si grande rapidité, qu'il leur était impossible de remarquer les objets devant lesquels elles passaient, tels que les maisons, les arbres.

Dans son rapport au préfet de Seine-et-Oise, M. Obeuf s'exprime ainsi : « Le convoi parti de Versailles à cinq heures et demie, parcourait le rail-way avec une *vitesse extraordinaire;* à cinq heures trois quarts, il fut out à coup arrêté sur notre commune, etc.

« Le mécanicien George, Anglais, homme réputé capable, dirigeait le feu de la première locomotive; *il se croyait seul en état d'atteindre la vitesse qu'il disait sans cesse bien supérieure dans son pays ;* il en a été la première victime! »

8 mai 1842, entre les stations de Bellevue et de Meudon qu'eut lieu un évènement dont M. Cordier, pair de France, a le lendemain rendu compte à l'Académie des Sciences au nom de MM. Combes et de Sénarmont, ingénieurs en chef des ponts et chaussées, chargés du service des machines à vapeur du département de la Seine. Depuis ce rapport fait à la hâte, l'enquête judiciaire ayant eu le temps de réunir et d'élaborer tous les renseignements concernant cette terrible catastrophe, je vais, en lui donnant la préférence, reproduire presque complètement la pièce qui a servi de base au procès que l'administration du chemin de fer de la rive gauche a soutenu, plus de six mois après, devant le tribunal de police correctionnelle de Paris.

« Le convoi (1) qui revenait de Versailles

(1) Il y avait 17 voitures, savoir : 2 wagons découverts de 30 places; 3 diligences de 46 places; 9 wagons couverts de 48 places; 3 wagons à frein de 40 places. Total, 768 voyageurs environ.

à Paris, entre cinq et six heures du soir, était traîné par deux locomotives, l'Éclair n° 2 et le Mathieu Murray, l'une de petite dimension à quatre roues placée en tête du convoi avec son tender; l'autre, de grande dimension à six roues, construite par Sharpet et Roberts, suivait immédiatement avec son tender et le reste du convoi.

« Il venait de passer sur le pont situé entre la station de Bellevue et la borne portant : 8 kilomètres ; quelques secousses réitérées, dont la cause était alors inconnue (1) jettent

(1) La rupture de l'essieu antérieur dc la petite locomotive, tombée à 45 mètres à peu près de distance du point où s'est effectué le fatal dénouement, a eu lieu aux deux extrémités, près des collets contigus aux renflements qui sont encastrés dans les moyeux des roues ; le fer de cette barre, de 9 centimètres de diamètre, était devenu lamelleux, à larges facettes. Cette rupture, suivant la majorité des experts, paraît avoir été la cause déterminante de l'accident. MM. Lebas, Cavé et Farcot, au contraire, l'ont regardée comme étant secondaire ou subordonnée à la rupture du ressort de devant à droite, laquelle aurait déterminé un abaissement du châssis qui supporte l'appareil.

une tardive alarme ; le Mathieu-Murray franchit encore sans obstacle le passage de niveau qui coupe la route départementale n° 40, dite du Pavé-des-Gardes ; seulement il atteint et renverse en passant la guérite et la cabane du garde-barrière Carbon, puis il va s'abattre contre le talus de gauche ; la roue motrice gauche et l'avant de son châssis pénètrent dans le talus. La violence de l'obstacle et du choc arrête subitement le convoi ; l'Éclair, arrivant derrière de toute la force de sa vapeur contrariée et de l'élan du convoi, mais sans suivre la déviation gauche qu'a prise le Mathieu-Murray, brise les deux essieux du tender de cette première machine, en défonce la caisse, et la projette sur la gauche, hors de la voie, dans l'intérieur de l'angle formé par le croisement de la voie de fer avec la route n° 40.

« Placé entre la résistance du talus et cette nouvelle secousse, le Mathieu-Murray

se couche sur le flanc droit, la petite roue de droite dans le fossé, son foyer sur la voie.

« L'Éclair, dont les roues gauches, dont la roue de derrière du moins, monte sur cet obstacle, verse à droite de la voie sur le flanc droit; mais le mouvement que reçoit encore sa partie d'arrière, dont la petite roue est engagée dans le Mathieu-Murray, fait que dans la dernière position qu'elle prend sur le sol, sa tête est obliquement ramenée dans la direction de Versailles.

« L'angle que forment les trains d'arrière et les foyers des deux machines barre la voie. Le tender de l'Eclair, brisant son attelage, franchit l'obstacle, et, suivant la projection de gauche à droite imprimée par l'Eclair, va tomber dans sa position naturelle sur la voie de départ de Paris, à 8 ou 10 mètres en avant, sans autre dommage qu'un essieu forcé.

« Le premier wagon découvert franchit encore dans la première direction; il va tom-

ber en se brisant sur le flanc droit, et verse au pied du talus de droite des voyageurs plus ou moins contusionnés, que cette chute préserve de l'horrible destruction qui va s'accomplir derrière eux.

« Cependant l'élan s'amortit ; le deuxième wagon découvert ne franchit qu'incomplètement les machines; son arrière-train reste suspendu sur elle, tandis que l'avant-train porte en avant, à terre, sur les charbons enflammés qu'ont répandus les foyers renversés des deux machines. Le premier wagon couvert s'élève et se pose en entier sur cette base qui va devenir un foyer d'incendie. Le deuxième wagon couvert, qui est la quatrième voiture, après avoir enfoncé de sa barre d'attelage la boîte à fumée de l'Eclair, s'intercale encore dans cet échafaudage, dont l'élévation finit par n'être pas moindre de 10 mètres.

« Enfin, le poids du convoi lancé, pressant

toujours avec violence les voitures qui, comme la diligence venant après, ne parviennent plus à gravir ce sommet placé devant elles, viennent s'écraser, pour ainsi dire, contre lui. Les parois se rejoignent, les banquettes intérieures se rapprochent presque entre elles, et broient les jambes des voyageurs qu'elles emprisonnent ainsi, non moins que les portières fermées à clef des voitures.

« Tout cela se passe avec moins de temps qu'il n'en faut pour le dire. Bientôt les charbons répandus sur le sol communiquent le feu aux voitures amoncelées; la peinture qui les enduit, et, plus encore, les vêtements des victimes, en développent les progrès avec une effroyable rapidité. En dix minutes, il a irréparablement envahi tout ce qui est venu toucher à son foyer; l'eau bouillante et la vapeur qui s'échappent des machines brisées, mêlent leurs ravages à ceux des flam-

mes, et produisent les plus horribles blessures.

« On ne fut maître du feu qu'à neuf heures du soir. »

A ces détails authentiques, je crois pouvoir ajouter les suivants extraits des journaux de cette époque ; ils achèveront de peindre la scène lugubre qui s'est passée à Bellevue.

« Des habitations éloignées de dix minutes du chemin de fer, on entendait les cris des victimes. Ce bruit sinistre ne dura pas longtemps ; car à peine accourait-on des maisons voisines que l'asphyxie avait produit son terrible effet. Les malheureux voyageurs des premiers wagons ne formaient plus que des débris calcinés qu'on retirait avec des crocs en fer du milieu de l'incendie, dont le reflet rouge se détachait au dessus des arbres. La chaleur du foyer était tellement intense, que les crochets semblaient se fondre dans les

flammes avec les cadavres qu'on cherchait à leur disputer.

« Les secours (suivant une autre version) étaient déjà impossibles ; les flammes, chassées par le vent, trouvaient un aliment de combustion dans les peintures toutes récentes des voitures. L'incendie commença à six heures un quart, s'éleva en peu d'instants à une hauteur prodigieuse, et l'intérieur des wagons devint une fournaise ardente d'où il n'était pas permis de sortir. Les voyageurs qui parvinrent à abaisser les glaces des portières furent asphyxiés par la fumée ; plusieurs autres, blessés par les premiers chocs, ne pouvaient naturellement se remuer et il fallut que ces malheureux attendissent ainsi la mort la plus horrible.

« Après la panique générale, on a pu juger alors de l'étendue du désastre : le feu s'était communiqué à l'amas de voitures et

de chaudières brisées, au milieu duquel se débattaient les malheureuses victimes de cet accident ! Les unes couvertes de sang, les autres inondées d'eau brûlante, couraient çà et là autour des blessés, tandis que de plus infortunées périssaient consumées dans les flammes, sans qu'on pût leur porter secours.

« Ce fut avec grand'peine qu'on parvint à retirer des cendres quarante-deux cadavres, dont sept seulement de femmes, presqu'entièrement consumés, et sur lesquels trente et un étaient entièrement méconnaissables. »

En quelques instants, grâce à la charité publique et à l'intelligent concours de M. le commissaire de police Martinet, de M. le maire de Meudon, de la brigade de gendarmerie, de M. le curé de Meudon, des secours furent organisés de toutes parts.

Vingt-trois personnes, plus ou moins grièvement blessées, ont été immédiatement

transportées dans les dépendances du château de Meudon que M. Empis, directeur des domaines et du contentieux de la liste civile, ainsi que MM. Amanton, soldat mutilé de Leipsick, et Maréchaux, venaient de convertir spontanément en ambulance. Quelques heures après, des chirurgiens de Paris, notamment MM. Amussat, Lisfranc, Lucien Boyer, Demeaux, Clocquet neveu, Carot, accoururent sur l'avis du préfet de police, et vinrent seconder le zèle de MM. Obeuf, père et fils.

Le roi, informé presqu'aussitôt de l'évènement, donna des ordres pour que les appartements du château, fussent mis à la disposition des blessés, et pour qu'on leur prodiguât tous les soins, médicaments et objets nécessaires réclamés par leur état.

M. de Montalivet, intendant de la liste civile, vint le lendemain matin de très bonne

heure, visiter les blessés et leur adresser des paroles d'encouragement. Enfin, M. le docteur Fouquier, par sa présence, acheva de combler les désirs de Sa Majesté.

C'était dans ce moment un bien triste spectacle; les salles étaient encore dans tout le désordre de pansements precipités : un membre d'un côté, des instruments de chirurgie de l'autre, de la charpie et du sang partout; ici, un malheureux qui avait rendu le dernier soupir; là, un moribond recevant de M. Desprez les derniers secours de la religion. Il a fallu bien de l'énergie pour qu'un littérateur qui, la première fois de sa vie se trouvant au milieu de tant de blessés, voyait pratiquer de grandes opérations, demeurât toute la nuit et le jour suivant à l'ambulance du château, jusqu'à ce que sa présence n'eût plus été nécessaire. Mais que ne fait-on pas quand on joint la philantropie à son devoir!

Tous les individus qui purent supporter le brancard et désirèrent retourner à Paris, furent conduits avec les plus grands soins au Bas-Meudon, où un bateau à vapeur, frêté exprès par M. Delessert, préfet de police, les attendait pour les transporter dans la capitale.

Au nombre des blessés qui restèrent au château, se trouvait une personne chez laquelle M. Demeaux, interne de l'Hôtel-Dieu, pratiqua l'amputation de la jambe, et qui a fait preuve d'un courage héroïque et d'une philantropie bien dignes d'être mentionnés. M. Chegniau, commis-négociant de Bordeaux, au sortir des wagons, se trouvait avoir une jambe horriblement mutilée; après qu'elle eut été tamponnée afin d'arrêter l'hémorragie, il demanda avec sang-froid à M. Obeuf qui se trouvait là, s'il était en danger de périr en restant dans cet état; sur la réponse

négative du chirurgien : En ce cas, lui répondit-il, laissez-moi et portez secours à d'autres personnes, on verra, après cela, à m'àmputer la jambe, ce qu'il a supporté avec la plus grande résignation.

Parmi les nombreuses personnes qui se sont rendues utiles dans ce terrible instant, on a surtout remarqué M. Piard, brigadier de gendarmerie à Meudon, qui, au péril de sa vie, a arraché des flammes plusieurs victimes, notamment M. Gaujal, député, et sa femme. Son noble dévouement a reçu pour récompense la décoration de la Légion-d'Honneur. Le sieur Paillet, en retirant une femme d'un wagon enflammé, a fait preuve aussi d'une rare intrépidité. Citons encore le brigadier Oms et les gendarmes Corréad et Lanrumay, qui se sont distingués.

Du reste, les habitants de Meudon et de Bel levue ont rivalisé de zèle,d'empressement

et de charité. C'était à qui recevrait le plus de blessés. Je citerai particulièrement les noms de MM. Poulain de Ladreux qui a reçu six blessés; Seigneur, marchand de vin, neuf; Cartier, huit; Martin, cinq; Lantin, greffier de la mairie de Meudon; Collot, maçon; Michel Sébastien, ouvrier employé à la descente du moëllon; Morin, journalier; Simer, serrurier. Honneur aussi à M. Sachères qui, le plus à portée du lieu de l'évènement, employa chez lui au pansement d'une foule de victimes une grande partie du linge de sa maison et même jusqu'aux rideaux. Dans cette cruelle circonstance, madame Sachères a dignement secondé son mari, en adressant des paroles de consolation et d'espérance à ses malheureux hôtes qu'elle entoura des soins les plus assidus (1).

(1) Au milieu des soins que M. Obeuf, avec l'aide de son fils M. (Alexis Obeuf), a donnés à tous les blessés, il

Je ne dois pas aussi oublier de mentionner MM. Deramond, médecin à Bellevue, et Babie, officier de santé à Meudon, qui, de leur côté, n'avaient pas moins à faire que leurs confrères occupés au château.

On a remarqué également l'empressement avec lequel M. l'abbé Desprez, curé de Meudon, son vicaire, M. Rio, M. l'abbé Blainvel, curé de Sèvres et de Châville, ainsi que les séminaristes d'Issy, sont accourus sur le lieu de l'évènement pour prodiguer leurs soins et les consolations de la religion à tous les malheureux qui appelaient la mort à grands cris comme un terme à leurs souffrances.

« Le lendemain de l'évènement, le lieu

les a particulièrement dirigés vers le jeune Guillaud, élève de l'école polytechnique, qui a succombé dans son domicile; vers un capitaine d'artillerie de Vincennes, dirigé par ses soins au Val-de-Grâce, atteint d'une fracture très grave de la jambe gauche ; vers M. Serrus, greffier de la justice de paix de Toulon, en réclamation à Paris pour des intérêts portugais, père de quatre enfants.

où est arrivé l'horrible catastrophe offrait encore un spectacle affreux : les deux locomotives broyées barraient le chemin. Le Mathieu-Murray portait l'empreinte sanglante du corps de son malheureux chauffeur qui avait été broyé contre elle par l'Eclair (quel nom funeste!) ou par une masse de 17,000 kilogrammes pesant, douée de la plus grande vitesse. On voyait çà et là des débris de wagons carbonisés, des ossements calcinés, des fragments de chapeaux, de chaussures, de robes, de châles, de voiles ensanglantés, et la troupe de ligne gardant ces funèbres dépouilles que venaient examiner des familles éplorées.

« A Sèvres, à Meudon, on ne rencontrait que des malheureux inquiets, au visage hagard, courant de tous côtés, cherchant dans tous les lieux convertis en dépôts, demandant à voir des débris humains, des cadavres, ou

seulement des morcèaux de robes, de gants, ou quelqu'autre fragment qui éclairât leurs investigations. »

Le regard penché au dessus de la tranchée où tant de victimes s'étaient débattues dans les angoisses les plus cruelles, et dans le fond de laquelle ces malheureux cherchaient en vain à reconnaître les traces d'un mari, d'une épouse, d'un enfant, d'un père ou d'une mère, d'un frère ou d'une sœur, d'un parent enfin ou d'un ami, ils semblaient écouter si des voix ne leur répondraient pas ces paroles de Job :

« *Mes jours se sont dissipés comme de la vapeur, mes os sont tombés en poussière.* »

Neuf montres, dont deux en or en état complet de conservation, ont été retrouvées; cinq autres d'argent étaient fondues en partie; l'une d'elles, reconnue pour avoir appartenu au malheureux Georges, marquait

l'heure fatale de six heures moins un quart; les bijoux, l'argent monnayé des voyageurs, ont été réduits en fusion. Entre autres objets, on a recueilli deux alliances sur l'une desquelles on lisait : Dutruge et Peysselon, unis le 6 mai 1842!

Ce n'est que deux ou trois jours après que l'on a pu connaître les victimes, et encore le nom de beaucoup d'entre elles ne le sera-t-il jamais. On apprit alors avec un vif serrement de cœur que des familles entières avaient été anéanties. On en a cité entre autres une de la rue de la Poterie, partie au nombre de onze personnes, dont pas une n'aurait reparu; mais, dans la crainte d'une exagération, j'aime mieux supposer que c'était une société d'un nombre semblable d'individus.

M. Dumont-d'Urville, sa femme et son fils, qui s'étaient rendus à Versailles pour voir

jouer les eaux à l'occasion de la fête du roi, ont été victimes de la catastrophe ; ce célèbre marin semblable à Cook, après avoir fait trois fois le tour du monde, devait aussi comme lui périr d'une mort violente, mais non sur l'élément qu'ils avaient bravé l'un et l'autre tant de fois. Les cendres presque entières de notre illustre voyageur étaient, de même que son corps, destinées à parcourir des espaces immenses ; l'Océan n'a pas été assez grand pour les recevoir, elles se sont dispersées dans les airs (1) !

(1) Il n'est resté de M. Dumont-d'Urville que la tête et le tronc, les cuisses ayant été aussi nettement enlevées que si elles eussent été tranchées. Chose remarquable ! parmi les 32 cadavres charbonnés que MM. Magendie, Amussat, Lucien Boyer, Georges Empis et moi, avons été autorisés à examiner au cimetière Mont-Parnasse, dans l'intérêt de la science, celui du contre-amiral était pour ainsi dire le seul dont le crâne, d'une force et d'une dureté remarquables, eût résisté à l'action dévorante du feu ; il n'y avait que la table externe de consumée. Encore un degré de plus, et on n'eût jamais pu le reconnaître.

Y a-t-il aussi un sort plus affreux que celui de M. Appiau ; cet ancien négociant de Bordeaux s'empressait de revenir de Versailles avec ses deux fils pour rejoindre sa femme qu'il avait laissée malade à Paris. Tous les trois furent enveloppés dans la catastrophe. M. Appiau, à qui l'on fut obligé d'amputer une jambe, eut le cruel désespoir de perdre un de ses fils dont il ne put retrouver le cadavre ; l'autre n'échappa heureusement à la mort que pour être mutilé et défiguré le reste de ses jours.

En somme, l'accident du chemin de fer a coûté la vie à cinquante-six personnes. Il y en a eu deux fois autant de blessées, et beaucoup d'entre elles, qui l'ont été grièvement, ne se rétabliront sans doute jamais. Rien de plus horrible n'est encore arrivé sur les chemins de fer!

En présence de pareils malheurs, il est dif-

ficile de ne pas s'abandonner aux plus amères réflexions. Hé quoi! le navigateur le plus intrépide tremble à la vue des écueils, se figurant sans cesse que son vaisseau va s'entr'ouvrir; le touriste répugne à s'approcher des bords d'un cratère qui sommeille, tandis qu'ici ces mêmes voyageurs, des familles entières, au retour d'une partie de plaisir, iront, pleins de confiance, affronter de mobiles volcans, et s'abandonner sans crainte aux plus audacieuses conceptions de l'industrie, à des machines dont la puissance seule devrait inspirer l'effroi! Aussi, leur force motrice que l'homme qui veut tout maîtriser, tout plier à ses caprices, a empruntée à la terre, comme, dans les premiers âges du monde, il a dérobé le feu au ciel, vient-elle à s'échapper de ses mains débiles ou inattentives, elle renverse et brise tout. C'est l'image fidèle de nos réactions sociales, dans lesquel-

les l'esclave se rue sur le maître et le frappe sans pitié. Non seulement les malheureuses victimes sont mises en lambeaux, puis inondées d'eau et de vapeurs brûlantes, mais encore le feu presque immédiatement les carbonise, les réduit en cendres (1). Que de pauvres êtres au milieu de tous ces éléments de destruction, effroyablement mutilés, brûlés, avaient pu encore conserver l'espoir d'échapper à ces terribles épreuves ! « Sauvez ma femme ! sauvez mon fils ! » s'était écrié M. Dumont d'Urville (2). Mais non, le feu activé par des

(1) Madame Wurmser, marchande de nouveautés de Rouen, morte des suites de ses blessures, était mère de deux jeunes enfants qu'on dit avoir péri dans les flammes, et dont on n'a pu retrouver aucune trace.

(2) On a remarqué une jeune fille qui, après avoir imploré des secours impuissants, s'est résignée à son sort ; elle se croisa les mains sur la poitrine, tourna ses regards vers le ciel, et sut mourir comme une martyre sur les bûchers de l'inquisition.

résines et par le vent est venu presque aussitôt s'en emparer ; il n'a plus quitté sa proie qu'il ne l'eût rendue semblable à ces morceaux de coke qui, tout à l'heure, alimentaient le foyer des machines. « Jamais la mort, avec ses périls et ses douleurs, n'était accourue avec autant de rapidité au devant de ses victimes, a dit l'archevêque de Paris : *Circumdederunt me dolores mortis, et pericula inferni invenerunt me* (1). »

Pour s'en convaincre, il fallait aller le lendemain au cimetière du Mont-Parnasse : là, sous un vaste hangar près duquel on jetait autrefois les suppliciés, entouré de cyprès, et sur un sol blanchi par du plâtre, comme s'il avait été mis à dessein pour mieux faire ressortir les terribles effets du feu, on aurait trouvé, exposées aux regards stupéfaits des hommes les plus habitués à la vue des cada-

(1) Circulaire adressée aux curés de Paris.

vres, tels que les chirurgiens et les vieux militaires, trente et une masses informes plus ou moins calcinées. Ces résidus humains étaient privés de la plupart des membres, notamment des inférieurs. Les fibres musculaires, divisées et roussies par la flamme, ressemblaient de la manière la plus frappante à des bouts de câble goudronnés et épissés; à l'exception de M. Dumont d'Urville, d'un autre homme d'une stature non moins grande, et d'une jeune femme qui a dû être très belle, le crâne avait disparu entièrement chez ces malheureuses victimes (1). L'intensité du feu avait été si grande, que l'émail des dents n'avait pas même résisté à cet agent; il a fallu faire

(1) J'ai tenu entre les mains, le lendemain de l'évènement, un grand nombre de fragments de crânes, disséminés dans les décombres retirés de dessous les locomotives; ils étaient tellement calcinés, ainsi que d'autres os, qu'ils ne renfermaient presque plus de matière animale, et se brisaient avec la plus grande facilité.

des ouvertures pour pouvoir reconnaître les sexes, ce qui a permis de constater quelques commencements de grossesse, et malgré cela n'a-t-on pu toujours y réussir. « On peut assurer, a dit M. Magendie, que jamais d'aussi affreuses lésions n'avaient été produites si instantanément et sur une aussi vaste échelle ; les incendies les plus horribles, tous les bûchers de l'antiquité et des temps modernes, n'offrent pas d'exemple analogue. » Je m'empresse d'ajouter, pour abréger ce lugubre tableau, que le peu de membres qui restaient adhérents aux troncs, témoignaient, par leurs contorsions, des souffrances atroces qu'ont endurées les victimes jusqu'à leur dernier soupir.

Ce douloureux évènement, dont je regrette de ne pouvoir reproduire tous les épisodes, à part sa gravité, devait encore, sous un autre rapport, acquérir plus de célébrité. Il s'est enregistré dans l'histoire des calamités,

tout à côté de deux autres non moins désastreuses; c'est un bien triste rapprochement à faire : Un épouvantable incendie a détruit, du 5 au 8 mai, le tiers de la ville de Hambourg et la plupart de ses édifices publics. Il y a eu un grand nombre de morts et de blessés; près de deux mille maisons ont été détruites, et les pertes se sont élevées à 170 millions de francs. Le 7, un violent tremblement de terre s'est fait ressentir dans le golfe du Mexique; il a renversé de fond en comble plusieurs villes de Saint-Domingue, sous les décombres desquelles des milliers d'individus ont été écrasés (1). Le 8, a eu lieu la catastrophe du chemin de fer. Ainsi, la durée de

(1) Presque jour pour jour (8 février), la même calamité vient de peser sur la Guadeloupe, et n'a plus laissé qu'un monceau de ruines fumantes et de cadavres calcinés, à la place d'une ville naguère si belle et si populeuse.

cent heures, a vu s'accomplir sur différents points du globe trois évènements qui, dans l'histoire de l'humanité, ne se présentent guère qu'à de longs intervalles. Il y a des époques fatales!

Enfin, une jolie chapelle gothique sous l'invocation de Notre-Dame-des-Flammes, bénite par M. Denis Affre, archevêque de Paris, a été élevée dans un champ de vignes près du théâtre témoin de tant d'infortunes, par M. Lemarié, architecte, à plusieurs personnes de sa famille qu'il y a perdues, ainsi qu'aux autres victimes. Toutes les âmes sensibles verront ce monument à la fois commémoratif et pieux, avec d'autant plus d'intérêt que le sol où ses fondations ont été jetées est imprégné de cendres humaines que le vent y a chassées (1).

(1) Tout ce qu'on put recueillir de ces cendres fut mis

Cette chapelle expiatoire est de forme triangulaire et présente un développement d'environ 4 mètres à chaque angle ; elle est entièrement construite en pierres de taille, appuyée sur trois colonnes supérieures également triangulaires, et surmontée d'une statue de petite dimension de sa patronne. Sur la façade principale, au dessus de la porte d'entrée, on lit : PAIX AUX VICTIMES DU VIII MAI ; à l'intérieur, au dessus de l'autel, est une seconde statue de Notre-Dame-des-Flammes ayant pour socle, comme la première, un globe enflammé sur lequel est

dans la blouse d'un ouvrier, et apporté dans cet état chez le curé de Meudon, qui s'était opposé vivement à ce qu'on les lavât pour en extraire l'or, l'argent et les pierres précieuses qu'elles pouvaient renfermer. Après leur avoir fait un suaire avec la plus belle pièce de son linge, M. Desprez déposa ces tristes restes dans le cimetière communal, avec autant de cérémonie que s'il se fût agi d'un cercueil.

écrit en caractères de feu : AUX VICTIMES DU VIII MAI MDCCCXLII; et plus bas : O BONNE MARIE, DÉFENDS-NOUS CONTRE LES FLAMMES DE LA TERRE! PRÉSERVE-NOUS SURTOUT DES FLAMMES DE L'ÉTERNITÉ! Ce sont là les seuls ornements qui s'offrent à l'œil du visiteur.

La consécration a eu lieu le 16 novembre 1842, à dix heures du matin, par M. l'évêque de Versailles, assisté des curés de Meudon, de Sèvres et d'Issy, en présence d'un grand nombre de parents des victimes, des maire, adjoints et membres du conseil municipal de Meudon, et d'une immense population accourue de toutes les communes voisines.

Le tribunal, par des motifs qu'il serait trop long d'énumérer ici, a renvoyé tous les prévenus des fins de la prévention, et condamné les parties civiles aux dépens.

Nous ne nous permettrons d'exprimer

qu'un regret relativement à ce jugement si inattendu : c'est que, dès l'origine, on n'ait pas ouvert une souscription en faveur de victimes dignes de tant d'intérêt. Tout le monde se serait empressé, les actionnaires et les employés du chemin de fer, les premiers, de venir à leur secours. En supposant que le procès fait à l'administration eût été inévitable, le résultat de cette souscription aurait au moins servi à couvrir les frais de procédure.

Assurément, si les inondés du Rhône avaient accusé le Corps royal des ponts et chaussées de n'avoir pas pris des mesures suffisantes pour empêcher le fleuve de faire autant de ravages qu'il en a faits, la charité publique, grande et inépuisable en France, qui avait été implorée immédiatement, n'en aurait pas moins suivi son cours. En présence de forces majeures, telles que le feu et l'eau, la société ne manque jamais de se rendre solidaire envers les indi-

vidus qui en ont été les victimes, mais pourvu cependant que des philantropes prennent l'initiative en temps opportun ; car les calamités, quand elles se reproduisent souvent ou à de courts intervalles, ainsi que nous n'en avons que trop la preuve, ont le triste privilège de se faire oublier réciproquement des masses.

CHAPITRE III.

FORÊT DE MEUDON.

III.

Situation et étendue.

Elle occupe la partie supérieure du territoire de cette commune, et revêt souvent les pentes du plateau qu'il forme ; à l'est, elle est limitée par le village de Meudon et la commune de Clamart ; au sud, par la route du Petit-Châtillon, le buisson de Verrières

et la commune de Vélizy ; à l'ouest, par les bois de Châville et la route de Versailles à Paris ; enfin, au nord, par la commune de Sèvres et Bellevue ou par le chemin de fer de la rive gauche, qui l'entame un peu.

Son point le plus élevé est au pavillon de Triveau, à 172 mètres au dessus du niveau de la mer, ou seulement à 142 mètres au dessus de celui de la Seine, pris au Bas-Meudon.

Sa superficie, y compris le château et toutes ses dépendances, est de 1,367 hectares 82 ares 70 centiares, dont 234 hectares 12 ares 80 centiares sur le département de la Seine. Il y a 1,085 hectares 39 ares 40 centiares en bois, 42 hectares 41 ares 80 centiares en terres, 28 hectares 31 ares 65 centiares en prés et pâturages, etc., etc. Elle est divisée par carrefours qui communiquent

entre eux au moyen d'allées droites et divergentes, comme dans toutes les grandes forêts de ce genre.

Considérations sur son origine, et celle des forêts en général.

La forêt de Meudon, aussi bien que toutes les grandes étendues de bois de la France, notamment celles des domaines de l'Etat et de la Couronne, ont sans doute une origine commune; elles ont encore un cachet primitif ou peuvent être regardées comme autant de lambeaux de celles qui couvraient les Gaules. Nos pères, que ces forêts immenses et impénétrables servirent pendant longtemps à protéger contre les invasions et la fureur des Romains, se mirent enfin à les

défricher; ils durent commencer à utiliser, dans le voisinage des fleuves, les terres unies, nivelées par leurs débordements, et qui étaient le plus à leur convenance, surtout pour les pacages ; puis, quand ils eurent substitué l'usage du froment à celui du gland, et goûté les baies de cette plante sarmenteuse introduite par un des leurs(1) ou par les Grecs (*ad libitum*), ils s'emparèrent successivement de toutes les parties du sol faciles à cultiver, et négligèrent celles qui exigeaient de grands travaux pour devenir arables, ou dont la stérilité s'opposait à l'usage qu'ils auraient

(1) Brenn ou Brennus, chef-roi en langage celtique, lors de la conquête de Rome par les Gaulois, dans les premiers temps de la république, passe pour avoir rapporté de l'Italie quelques ceps de vigne qu'il planta dans son pays.

Mais, comme Pline dit que la fondation de la colonie grecque à Marseille eut lieu à la même époque que l'excursion des Gaulois en Italie, il est difficile, ainsi qu'on le voit, de savoir de quel côté est la vérité.

voulu en tirer (1). Ils firent, en un mot, ce que l'on remarque encore dans toutes les contrées du globe, où l'espèce humaine est rare ou bien à l'état sauvage. Nos ancêtres étaient aussi tant soit peu nomades, et, de même que les Lapons et les Samoyèdes actuels, ils ne s'arrêtaient que là où ils trouvaient de quoi vivre, eux et leurs troupeaux, sans se donner la peine de cultiver, et tant que le pays

(1) « Presque tous les bois et les forêts des environs de Paris sont sur le sable : les uns sur le sable ou grès des hauteurs, tels sont les bois ou forêts de Marly, de Clamart, de Verrières, de Meudon, de l'Isle-Adam, de Chantilly, de Hallate, de Montmorency, de Villers-Coterets, de Fontainebleau ; les autres sont sur les sables ou limons d'attérissements anciens, tels sont les bois et forêts de Bondy, de Boulogne, de Saint-Germain, etc. » (Cuvier et Brongniart, *Géologie des environs de Paris.*)

Je ferai cependant remarquer qu'à l'exception des bois et forêts de Fontainebleau, de Chantilly, de Saint-Germain, de Boulogne, etc., le sol proprement dit des autres bois et forêts, tels que ceux de Meudon, de Verrière, de Marly, etc., appartient aux argiles et meulières supérieures, qui ne laissent percer le sable que sur quelques points.

environnant offrait des ressources pour les pâturages, la chasse et la pêche.

Les premiers colons de la Gaule, largement pourvus de champs fertiles, nous léguèrent donc, grâce aux circonstances que je viens de signaler, d'immenses surfaces de terrain boisées, devenues aujourd'hui une des plus grandes richesses de la France. Si la nature du sol n'avait pas fait obstacle au défrichement, nous ne posséderions peut-être pas, à l'heure qu'il est, un seul chêne; l'espèce aurait disparu; l'État n'aurait pas rencontré dans les forêts ce qui constitue aujourd'hui la partie la plus importante de sa fortune foncière (1); il serait privé d'un grand revenu naturel, impérissable, à moins

(1) La valeur approximative en capital, des propriétés immobilières de l'État, s'élève à 1 milliard 285 millions 441,678 fr. Les forêts de l'État sont évaluées à 727 millions, 583,285 fr., et le domaine royal à 8 millions.

que des révolutions ne finissent un jour par le détruire (1). Indépendamment des bois de mâture que nous tirons des ports de la Baltique et de la Scandinavie, nous serions encore obligés d'emprunter à l'étranger les chênes nécessaires à la construction de nos vaisseaux. Sans l'abondance et la bonté de nos productions naturelles en ce genre, nul doute que la France n'aurait jamais été une grande puissance maritime.

Celui qui aime à remonter à l'état primitif

(1) La révolution de 89, si violente, qui a anéanti tant de choses, n'a cependant qu'effleuré les forêts. Celle de 1830 s'est bornée à détruire le gibier.

Tout le monde, jusqu'au plus malheureux, comprend aujourd'hui combien il importe de conserver nos forêts, si l'on veut qu'un jour où toutes les mines de charbon de terre de notre continent viendront nécessairement à être épuisées, il soit possible de prévenir l'effroyable cataclysme industriel qui, sans des moyens suffisants de chauffage, pourra menacer nos machines, nos bateaux à vapeur, nos chemins de fer, etc., dont le développement est toujours croissant.

des choses, à errer dans la nuit des temps, à vivre un peu dans le passé, peut prendre, dans la vue de nos silencieuses et imposantes forêts, une idée de l'état sauvage et barbare dans lequel son pays natal a été originairement plongé : en passant sous les rameaux moussus des chênes séculaires qui semblent remonter à cette époque reculée, il y cherche encore cette fameuse plante parasite (1) que tous les ans, au commencement de l'année (pour les Celtes elle tombait au solstice d'hiver, et l'on criait alors : « A guy, nouvel an »), un druide coupait avec une serpette d'or, tandis que deux autres le recevaient dans un linge blanc (2).

(1) Suivant M. Mérat, c'est probablement le *loranthus europæus* qui croît principalement dans le midi de la France, et qui ressemble beaucoup au gui.

(2) Là, les antiques troncs des vénérables chênes
Forment de spacieux enclos,

Dans les grandes pierres isolées, couvertes de lichen, il croit voir autant de *men-hirs*, de *cromlec'hs* ou de débris de ces *dol-mens* sur lesquels ces prêtres barbares consultaient, dans la même cérémonie, les entrailles palpitantes des victimes (1) ; il espère recueillir dans le sol vierge de la forêt qu'il foule aux pieds, de

Asiles du silence et d'un profond repos,
Que respectent des vents les captives haleines.
D'un tremblement religieux
La sainte horreur me saisit en ces lieux :
Le druide, jadis, d'offrandes la main pleine,
Le front couronné de verveine,
Y rendait hommage à ses dieux.

(*Description de la maison royale de Meudon*, dédiée au dauphin, traduite d'une ode latine de l'abbé Boutard, par l'abbé du Jarry. *Mercure Galant*, décembre 1703.)

(1) Il existe encore des pierres levées dans la forêt d'Ermenonville; les rochers de Fontainebleau renferment une grotte connue dans le pays sous le nom d'*Antre des Druides.*

ces objets en silex, habilement travaillés et qui ont servi de modèles aux outils dont nous nous servons pour abattre les arbres, ainsi qu'à d'autres instruments, tels que les pointes de flèches, de javelot, et même la scie, bien que l'on prétende qu'elle ait été inventée par le fils d'Icare.

Les forêts, considérées dans leur sol, sont donc pour nous les seuls monuments susceptibles de rappeler la première époque si intéressante de notre histoire. Les arbres de haute futaie ne sont-ils pas aussi pour l'habitant des plaines, ce que les cimes des rochers sont pour le montagnard, ce que les flèches des cathédrales gothiques sont pour le citadin ? Toutes ces productions que la nature ou l'art ont élevées vers les cieux, semblent destinées à rappeler incessamment à l'homme qu'il doit y chercher la cause de son existence et de tous ses rapports ici-bas.

Faits historiques.

L'histoire de la forêt de Meudon appartenant à celle du château, je renvoie, pour les principaux évènements qui s'y sont passés, à ce que j'ai dit plus haut; je me contenterai seulement de rapporter ici quelques particularités qui lui sont essentiellement propres.

Nous avons déjà vu que Servien l'avait fait enclore d'un mur ; ajoutons que ce mur était en meulières cimentées par de la chaux grasse, et qu'il existait des grilles placées de distance en distance, que l'on fermait quand

les seigneurs d'alors se livraient à la chasse ; mais Louis XVI, à ce qu'il paraît, fit démolir cette enceinte immense qui avait dû coûter des sommes énormes, afin de donner plus d'étendue à la chasse à courre (1). La révolution acheva sans doute sa démolition. On aperçoit aujourd'hui à peine quelques traces de cette muraille, et les meulières dont elle se composait ont entièrement disparu. Il est à croire qu'elles ont été employées par les habitants voisins à la construction de leurs maisons.

C'est à cette dernière époque, à celle de la révolution, qu'il faut rapporter l'aliénation

(1) A quelques particularités près, inutiles ou ridicules, comme l'usage du faucon et autres, la chasse de Napoléon était aussi splendide, aussi bruyante que celle de Louis XVI ; et elle ne lui coûtait annuellement, assurait-il, que 400 mille francs, tandis qu'elle revenait au roi à 7 millions. (Voir le *Mémorial de Sainte-Hélène.*)

de certaines portions de bois et l'enclavement de propriétés particulières dans la forêt; tel est l'enclos du Mail, et notamment celui de Vilbon, dont je vais dire quelques mots.

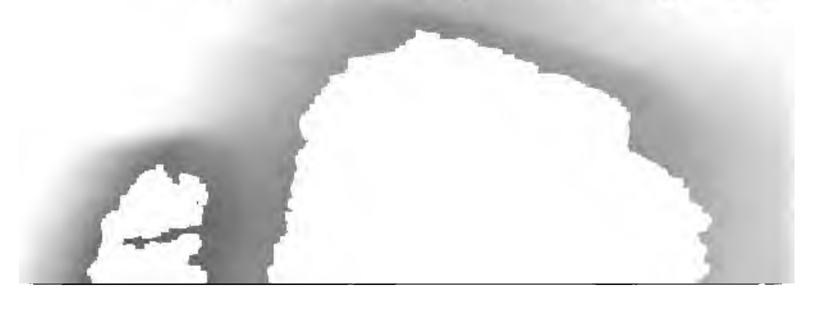
Vilbon ou Villebon, ancien écart de la paroisse de Meudon, était, au XIIIe siècle, une grange sur laquelle Etienne de Meudon avait cinq setiers de grain, moitié méteil, moitié avoine, qu'il vendit, en 1236, à Simon, abbé de Saint-Germain-des-Prés, aussi bien que le droit de pressurage des pressoirs de Voües. En 1696, cette ferme renfermait pour le dauphin une chapelle dans laquelle l'archevêque de Paris permit de célébrer. Il y avait, en outre, à Vilbon, un grand potager, une faisanderie et deux moulins d'une invention singulière, servant à élever les eaux de l'étang du Tronchet, et à les transmettre dans deux grands réservoirs qui n'offrent plus aujourd'hui,

de même que le mur d'enceinte du grand étang des Fonceaux, que des ruines bien tristes à voir.

Ces moulins et réservoirs, dont l'entretien était fort coûteux, ont été remplacés par un système de rigoles qui s'étendent jusqu'à Vélizy. Ces rigoles, qu'il suffit de curer de temps en temps, apportent à l'étang de Bel-Air toute l'eau qu'elles peuvent recueillir dans le grand parc dont la pente, légèrement déclive, se dirige vers le château.

Il est à remarquer que la révolution de 89, qui a aboli tant d'abus, tendait cependant à en introduire un autre, en laissant agir tous les intérêts individuels, et aurait continué l'œuvre de défrichement ou de destruction des forêts, poussé si loin par nos pères. Si elle a rendu d'immenses services à la France, en divisant les grandes propriétés mieux cultivées aujourd'hui, et au profit d'un plus grand nombre d'individus, nous devons néan-

moins nous féliciter qu'elle ne soit pas allée plus loin, car elle aurait fait disparaître infailliblement, ainsi que je l'ai déjà dit, une des richesses fondamentales du pays; fort heureusement les grandes propriétés s'étant vendues à vil prix à cette époque, on ne défricha, dans l'abondance où l'on se trouvait, que des portions de bois qui promettaient de rapides et grands avantages agricoles. On fit exactement comme les Celtes ou les Gaulois. C'est ainsi que toutes les parties de la forêt qui confinent, d'un côté, aux villages de Châville et de Sèvres, et, d'un autre, à la route du Petit-Bicêtre à Châtillon, et qui étaient les meilleures du domaine, ont été plus ou moins entamées. Avec quelle peine ne voit-on pas aujourd'hui la charrue entr'ouvrir le sol au milieu même de la forêt, et cependant les possesseurs de ces terres, obligés d'avoir leurs propriétés placées dans cette situation, croient devoir se plaindre du dégât qu'y



fait le gibier, comme si, par cette situation même, ils ne savaient pas qu'ils fussent sujets à cet inconvénient. Une ferme des plus productives occupe les fonds de Châville, où il y avait autrefois seize étangs destinés à la chasse.

Meudon, séparé de tous temps de la forêt par de grandes propriétés particulières, notamment par le château et ses dépendances, n'a pas à se reprocher d'avoir étendu la culture de son territoire aux dépens des biens nationaux; les habitants paraissent s'être mis seulement à défricher et à cultiver les *Vertugadins*, les *Jardins-Bas-Meudon*, etc., et à combler une grande partie des pièces d'eau qui s'y trouvaient, telles que l'*Ovale*, le *canal de l'Ombre*. Tombé en la possession du prince Berthier, ce vaste enclos fut transformé en haras; la couronne le racheta sans difficulté et a continué d'en faire un établissement très important pour l'amélioration de la race chevaline.

Cependant, toutes les terres cultivées et enclavées dans la forêt n'appartiennent pas à des particuliers ; ainsi, les fermes de Gaillon, de la Grange-Dame-Rose, la plaine de la Patte-d'Oie, etc., sont du domaine de la couronne : il y vient des blés superbes, comparables à ceux des meilleures terres de la Brie. Remarquons en passant que cette culture était autrefois plus étendue dans le même canton ; mais, par amour de la chasse, Louis XVI en aurait fait planter une grande partie : de là, le carrefour des Bois-Plantés.

C'est au milieu d'une chasse en plaine, près de la porte de Châtillon, le 4 ou 5 octobre 1789, qu'on vint annoncer à cet infortuné monarque, que le peuple de Paris s'était rendu en masse à Versailles, dans l'intention de l'escorter vers la capitale, où l'on voulait qu'il fixât dorénavant son séjour. Louis XVI s'empressa de retourner à son château, après

avoir dit avec calme : « Messieurs, la chasse est finie. »

On raconte de ce prince, qui n'aimait pas à être importuné dans ses plaisirs, qu'il fit un jour arrêter le perruquier Carouge, de Meudon, venu avec son apprenti dans la forêt pour être témoin de la chasse royale, et qu'il contraignit ces deux hommes à se couper réciproquement les cheveux. A cette époque on les portait longs. Qui eût alors prédit que le roi lui-même verrait, quelques années plus tard, tomber les siens avant de monter sur un échafaud !

Il y avait aussi vers le même temps, parmi les gardes de la forêt, un tireur d'une adresse des plus rares ; semblable à l'Écossais surnommé Bas-de-Cuir ou la Longue-Carabine, le garde Valeran ne manquait jamais de toucher un cerf au lancé, dans telle partie du corps que le roi lui indiquait.

Lors de l'avènement de Napoléon au trône, il y eut un camp de dix-huit mille hommes dans la plaine située près du pavillon de Triveau ; les bois furent alors tellement remplis de nymphes, et ce n'étaient pas de chastes dryades, que les femmes honnêtes n'osaient plus s'y hasarder.

En sortant de la Malmaison pour se rendre à Rochefort et quitter à tout jamais la France, l'empereur monta incognito la grande avenue du château de Meudon, suivit la petite située derrière l'ancienne sablonnière de la verrerie de Sèvres, et traversa la forêt jusqu'au Petit-Bicêtre, où il rejoignit la route de Rambouillet (1).

La forêt de Meudon est aujourd'hui une des plus recherchées des environs de Paris,

(1) Voir plus haut pour ce qui est relatif aux évènements de 1814 et 1815.

depuis surtout qu'un chemin de fer amène jusqu'à ses portes des flots de promeneurs, et que le bois de Boulogne, coupé par des fortifications, a perdu beaucoup de ses charmes. Cette affluence que favoriserait encore un abaissement dans le prix des places du chemin de fer, trop élevé pour Meudon, ne pourra que s'accroître, si jamais la célèbre forêt de Montmorency, comme elle en a été menacée, vient à être morcelée et arrachée en grande partie. Enfin, pour ne rien omettre, il est triste d'ajouter que les allées de la forêt de Meudon, qui est appelée à devenir à son tour la promenade favorite de la capitale, commencent à être le rendez-vous des parties d'honneur. Pourquoi ne sont-elles plus, hélas! uniquement consacrées aux doux épanchements de l'amour et de l'amitié?

Description pittoresque.

Généralement accidentée, la forêt de Meudon (1) offre de très beaux points de vue,

(1) Sous le titre de *Floretum philosophicum seu ludus Meudonianus in terminos totius philosophiæ*, extrait du manuscrit : *Elogia Rabelæsina*, par l'auteur lui-même, dont j'ai déjà parlé au commencement de cet ouvrage (p. 38), Leroy a publié sur la commune de Meudon des vers latins qui commencent ainsi :

Meudonum locus est Musis gratissimus almis,
Et pietas ipsum religiosa colit.

On me saura peut-être gré d'avoir donné la préférence à la traduction suivante, qui a été faite des principaux

recherchés par les artistes et qui rappellent assez bien certains paysages des pays de mon-

de ces vers, par un de mes amis, le docteur Paulin Silbert, neveu du célèbre Itard.

Meudon.

« C'est un lieu chéri des Muses bienfaisantes et que recherche la piété fervente.

« Ici une roche parnassienne perce un double sommet et se couvre çà et là du laurier d'Apollon.

« Tout le pays s'engraisse d'eaux *Pégasiennes* qui serpentent jusqu'au fond de la vallée partout verdoyante.

« Pan, Flore, Cérès, Pomone, Bacchus et toutes les divinités des bois, habitent ces lieux, mais tout proclame le nom plus saint de Martin.

« Blaise, son fidèle compagnon, régit tous ces champs; à lui le fertile jardin des Capucins plus agréable que le paradis terrestre; à lui ces forteresses qui touchent le ciel de leur sommet.

« Ici les champs et les jardins ont leur beauté naturelle.

« La chapelle imposante de Guise frappe les cieux de sa majesté, et offre une des choses de ce monde qui plaisent le plus.

« Vous voyez pour lui (sans doute Meudon) la Seine

tagnes. Il ne lui manque assurément que des masses d'arbres au feuillage toujours vert et

rouler ses flots et les forêts venir ombrager les rives de ce fleuve.

« La douceur de l'air récrée ici l'esprit, et l'on peut jouir à la fois de la campagne et de la vue de Paris qui est si proche.

« Vous, qui, par goût, recherchez les fontaines, les collines, les plaines et les forêts, courez à Meudon ; si la terre de ce pays rend avec tant d'usure les semences qu'on lui confie, un esprit bien cultivé rapportera-t-il les fruits que je lui demande? »

Fleury.

« O vous, qui désirez cueillir les fruits les plus variés des champs, fréquentez d'abord Fleury.

« Les agréments de Meudon sont ici aussi bien sur la terre que dans le ciel; quels sont les fruits que le sol de Fleury ne rapporte pas? »

Val de Meudon.

« L'agrément de sa vallée est bien grand; dans ces lieux enchanteurs, un esprit paresseux est bientôt éveillé.

persistant pour prendre, dans plusieurs circonstances, l'aspect des contrées basses de la Scandinavie.

« Si vous aimez les lieux que vous pouvez parcourir sans peine, avouez que de délices cette partie de Meudon ne vous procurera-t-elle pas ! »

Il n'y a pas sous la lune (déclare Leroy, dans un autre endroit en prose de son ouvrage), une partie de la terre, si favorisée qu'elle soit, qui n'éprouve les vicissitudes de stérilité et de fertilité ; cela ne dépend pas du sol ; on doit plutôt l'attribuer, soit à l'inclémence de l'atmosphère, soit à un décret du pouvoir suprême qu'il n'est pas donné à l'esprit humain de pénétrer. Mais lorsque l'état de l'atmosphère répond à celui du terrain, et que l'air, plus tempéré, ne dédaigne pas de fournir à cette terre, un mouvement vital et salutaire, nulle contrée n'est plus heureuse, plus féconde, plus agréable et plus salubre, il suffit d'avoir nommé Meudon.

« Un lieu si remarquable par toutes sortes de beautés et e dmagnificences, dit Lebeuf, n'a pas manqué d'être célébré par les poètes comme par les historiens. Moreau de Mautour fit paraître à ce sujet une idylle en 1696 : l'auteur de *la Nymphe des Chanceaux* en fit une mention en 1699 ; mais le poète qui en parla le mieux fut l'abbé Boutard. » Il fit une ode de quatre-vingt-douze

Il est un site de la forêt qui en donne, selon moi, une idée très juste; c'est celui qui

vers, dédiée au dauphin, et commençant par ceux-ci :

Lætus in aërios viblanda transferor hortos,
Rapit serena me locorum amœnitas.

(*Description de la maison royale de Meudon*, traduite et mise en vers français par l'abbé du Jarry. On y remarque les vers suivants qui s'appliquent plus particulièrement à la forêt :

. . . .

Près des murs qu'arrose la Seine,
S'élève un mont fameux que domine la plaine :
Il est couvert d'un bois dont les épais rameaux
Dérobent au soleil leurs ombrages tranquilles,
Et, dédaignant de rustiques hameaux,
Commande avec orgueil à la reine des villles.

. . . .

Ces coteaux ombragés d'arbres impérieux,
Dont flotte au gré des vents la verte chevelure,
Et semble mêler sa verdure
Avec le vif azur des cieux ?

se déroule du carrefour du Belvéder : la vue plonge dans un large et profond vallon très boisé sur ses côtés, rase le miroir de trois ou quatre petits étangs situés çà et là, séparés par des touffes d'aulnes et quelques prairies ou champs de céréales, et un peu plus loin, discerne les clochers aigus de deux ou trois villages dont les maisons sont presque entièrement masquées par les arbres. Telle est la physionomie de la partie méridionale de la Suède, dont la végétation ressemble si bien à la nôtre ; celui qui voyage dans cette contrée délicieuse aujourd'hui si

. . . .

Mais parcourons ces bois dont les touffus rameaux
Doivent leur fraîcheur aux eaux vives,
Qui, parmi les détours de cent confus ruisseaux,
Se dérobant sous d'agréables rives,
Joignent aux doux chants des oiseaux
Le murmure charmant des ondes fugitives.
(*Mercure Galant*, décembre 1705.)

facile à visiter, ne cesse, du haut de ses collines arrondies, de voir des bois, des champs des lacs et des bourgades au milieu desquelles s'élèvent des temples d'une simplicité extrême.

Sur un point voisin du carrefour du Belvéder, au coude que forme le Pavé-des-Gardes, près de la porte Dauphine, il y aurait à faire un autre rapprochement qui sera moins modeste : là on voit au loin, et toujours dans la même direction, percer les flèches des églises de Versailles et briller les toits métalliques et dorés de son château. On pourrait se croire alors au sein des immenses forêts slaves et jouir d'une échappée de vue sur quelque ville russe, Moscou, par exemple ; l'aspect de Versailles, comme la plupart d'entre elles, entouré de collines boisées, rappelle un peu, en faisant abstraction de remparts, les édifices du Kremlin.

Mais rien n'égale le panorama dont on jouit à l'opposite de la forêt en se tournant vers le cours de la Seine. Je ne pense pas que le monde entier puisse offrir quelque chose de comparable ; quant à moi, je ne connais rien au dessus de la variété, du grandiose et de la richesse des objets qui s'offrent dans ce cas-ci aux yeux ; pour tout embrasser, il est nécessaire, je crois, de choisir trois points que je conseillerai : au carrefour des Capucins dans le bois de Gallardon ; près de l'étang de Triveau , dans le bois de Meudon ; au dessus de Bellevue, sur le Pavé-des-Gardes ; ou bien encore sur la terrasse même du château de Meudon.

Du premier de ces points, après avoir plané sur la belle et riche manufacture de porcelaine, dirigée depuis si longtemps par un de nos plus célèbres minéralogistes, M. Alexandre Brongniart, et sur le village de Sèvres,

situé dans une gorge profonde qu'on dirait avoir été dans l'origine le lit d'un affluent de la Seine, l'œil se promène successivement, du pittoresque pavillon de Breteuil, qui se détache admirablement au milieu des arbres séculaires du parc de Saint-Cloud, situé en grande partie sur la croupe d'une colline élevée, à la fameuse lanterne de Démosthènes, obélisque couronné par une copie en terre cuite du joli monument élevé dans la ville d'Athènes par le sculpteur Lysicrate; s'arrête enfin au Mont-Valérien, naguère le Calvaire, qui domine le château de Saint-Cloud et dont les flancs rougeâtres, fouillés pour en retirer des dépouilles mortelles qui avaient cru trouver là plus de garantie de repos qu'ailleurs, se recouvrent comme par enchantement des murailles épaisses d'une forteresse de première classe.

En contemplant paisiblement ce tableau,

on voit, par intervalles, sortir tout à coup de dessous terre, près de Ville-d'Avray et par une ouverture que l'on soupçonne à peine, de longues masses noirâtres, articulées, passant comme un météore avec un bruit tel, que, suivant la direction du vent, il se fait quelquefois entendre dans les parties les plus reculées de la forêt et met en émoi ses timides habitants.

Sur la droite, on distingue d'abord l'île Séguin, où un célèbre fournisseur de ce nom est parvenu, durant la république, à tanner pour les besoins pressants de l'armée du cuir dans l'espace d'un mois, tandis qu'auparavant il fallait plus d'une année (1) ; puis

(1) C'est probablement là qu'était préparée la peau des victimes (jusqu'à des enfants !) que l'exécrable tribunal révolutionnaire, qu'il conviendrait mieux, par respect pour le mot tribunal, d'appeler *abattoir révolutionnaire*, faisait guillotiner tous les jours par charretées (voyez p. 62).

le magnifique pont en pierre de Sèvres, commencé par Napoléon et terminé sous Louis XVIII.

Si nous suivons ensuite le cours de la Seine, au dessus de laquelle les gigantesques ormes du parc de Saint-Cloud, courbés par l'âge, forment berceau, la vue se trouve arrêtée par les massifs de peupliers d'Italie qui garnissent ses îles près de Neuilly ; mais après les avoir franchis, elle parcourt dans la même direction un espace immense, accidenté seulement par la flèche de la cathédrale de Saint-Denis et va mourir sur les hauteurs de Sanois et de Montmorency, qui sont, à l'égard de Paris, le pendant de celles de Meudon ; enfin, un peu plus à droite, elle se repose agréablement sur la surface verdoyante du bois de Boulogne, au dessus duquel le grand arc de triomphe de la barrière de l'Étoile se détache comme un aigle immense qui aurait

pris son essor, et derrière ce monument élevé à la gloire de nos armées, elle se retrouve de niveau avec la butte Montmartre.

Transportons-nous maintenant au pied d'un chêne séculaire, situé sur le bord du chemin qui conduit du carrefour du Tronchet à la fontaine de Triveau. De ce point culminant, et malgré les arbres de haute futaie environnants, qui encadrent délicieusement le paysage, la vue plane d'abord sur une partie de la forêt, sur le haras de feu S. A. R. le duc d'Orléans, puis s'arrête bientôt à gauche sur le village de Meudon et son château placés en amphithéâtre; toujours dans la même direction, elle retrouve le sommet du Mont-Valérien; à droite, côtoie le joli bois de Fleury et rencontre le magnifique viaduc qui traverse le Val et sur lequel on voit de temps à autre des convois s'entrecroiser en laissant

derrière eux de longues traînées de vapeurs noirâtres. Par dessus le couronnement de ce monument et même sous ses arcades, on aperçoit la vaste plaine de Grenelle, le bois de Boulogne, la ligne anguleuse des fortifications de la capitale ainsi que les hauteurs de Sanois et de Montmorency, lesquelles forment le dernier plan de ce magique tableau.

Mais pour jouir complètement de la vue panoramatique de Paris, que l'on entrevoit, au reste, de toute la lisière orientale de la forêt, il faut se placer à sa sortie, sur les Bruyères-de-Sèvres, près du Pavé-des-Gardes.

De cette position bien dégagée d'arbres et de maisons, élevée de 150 mètres au dessus du niveau de la mer, la vue passe d'abord au dessus du hameau qui tire son nom de sa belle position, descend et remonte à la fois le cours de la Seine, ressemblant si bien, lorsque ce fleuve vient baigner le pied des coteaux

de Meudon, à celui du Volga vers Nijni-Novgorod, puis embrasse dans tout son ensemble Paris, ce grand centre de la civilisation, cette *Rosa mundi*, ainsi que je l'ai entendu appeler si élégamment, à Hambourg, par un Allemand qui y occupe un poste très élevé et se fait non moins remarquer par sa philanthropie que par son savoir profond en histoire naturelle, notamment en cristallographie.

Aucune description, assurément, n'est susceptible de rendre tous les objets que cette rose du monde, mais bien épineuse, étale ; il faudrait faire un volume pour l'entreprendre. Que de pensées soulève l'aspect de cette mer d'édifices, dont la surface est hérissée de tours, de clochers, de colonnes, etc., qui sont là comme autant de récifs ou de pics volcaniques, entre lesquels se traînent avec lenteur des nuages épais de poussière et de fumée! Revenu de l'impression profonde que

ce spectacle fait éprouver, et si l'on cherche à se rendre compte de la position géographique de l'antique et féconde Lutèce, dont la puissance, dans les belles années de Napoléon, a dépassé celle de Rome sous le règne de Jules-César; de cette ville qui est plus grande, à elle seule, que le sol aride sur lequel le moderne roi des rois, a subi un si cruel exil, on ne tarde pas, dis-je, à reconnaître qu'elle occupe le centre d'un immense bassin traversé du sud-est au nord-ouest, par les replis tortueux de la Seine.

Placé sur le bord même de cette grande vallée d'érosion, pour me servir de l'expression des géologues, on peut en suivre facilement tout le périmètre. J'ai déjà parlé de Saint-Cloud, du Mont-Valérien et des hauteurs de Sanois, de Montmorency, situés sur la gauche de l'observateur ; à droite on reconnaît, dans la direction du Panthéon, qui

domine le quartier latin, les hauteurs de Villeneuve-Saint-Georges et le donjon de Vincennes ; en suivant ensuite une ligne horizontale passant par le faîte des monuments les plus élevés de Paris, tels que les Invalides, Saint-Sulpice, Notre-Dame, situés vers le centre, on trouve devant soi la grande Nécropole du Père-Lachaise, où tant de rangs divers et de générations se donnent rendez-vous, et dont les cendres, tôt ou tard mélangées, fertilisent aussi bien le chardon que le laurier, la violette que la rose. Si c'est par un beau soleil couchant que les yeux se portent dans cette direction, on verra sur la gauche et un peu plus haut scintiller les vitres de Belleville (1). On croirait alors qu'il se passe de vives réjouissances dans ce vil-

(1) Le point le plus élevé de ce village, qui doit recevoir un fort, est à 82 mètres au dessus du niveau de la Seine à Paris.

lage, tandis que, dans l'immense champ de la mort qui lui est contigu, tout devient, par le même phénomène, de plus en plus sombre et sévère, à mesure que le soleil s'approche de sa couche océanienne. C'est alors aussi, et dans cet instant suprême du jour, que la forêt de cyprès laisse entrevoir une foule de mausolées, dont la blancheur semble augmenter pendant que des ténèbres épaisses s'apprêtent à envelopper entièrement la capitale.

CHAPITRE IV.

AGRICULTURE.

IV.

Économie rurale et forestière.

Le territoire de Meudon est presque entièrement couvert de bois; cependant sa richesse proprement dite, ainsi que nous l'avons déjà dit en parlant de l'industrie, consiste en vignobles, attendu que la forêt appartient au domaine de la couronne.

Grâce à ce que le soleil vient presque tous les jours dorer les coteaux de Meudon, et à la puissance d'un engrais connu sous le nom de gadoue que fournissent les rues de Paris, et qui, s'il fume bien la terre, ne parfume guère, il faut l'avouer, l'air du pays, on récolte, dis-je, du vin très convenable pour les personnes qui veulent s'exciter l'appétit. Il est très apéritif et possède un certain bouquet ou goût de terroir qui n'est pas à dédaigner ; avec du soin on en fait un vin clairet très agréable ; et, afin de rassurer mes lecteurs qui pourraient m'opposer celui de Surêne, je m'empresse de leur rappeler qu'au dire de Pline les vins de la Gaule ont été autrefois recherchés en Italie : c'est qu'à cette époque on visait moins à la quantité aux dépens de la qualité, qu'aujourd'hui.

L'olivier d'Europe (*Olea europæa*), qui vient quelquefois en pleine terre à une latitude

plus élevée que la nôtre, en Angleterre, par exemple, et qui paraît même avoir été cultivé avec quelque succès dans Lutèce, au temps des Romains, n'aurait-il pas réussi également à Meudon, il y a un siècle et demi environ? C'est ce qu'on serait tenté de croire, d'après ce vers de l'abbé du Jarry :

Vous n'étalez pas moins d'appas,
Ombrages chéris de Pallas! (1)

Cependant j'aime mieux supposer que ces ombrages chéris de Minerve ne sont autre chose que ceux des chênes consacrés à Jupiter, son père.

La végétation est, en général, très active dans les parties basses de la forêt, là où il s'est accumulé une plus grande quantité de terre végétale ou d'humus; elle y est encore favorisée par une humidité presque con-

(1) *Ode* précitée.

stante, tandis qu'elle se ralentit un peu sur les hauteurs dépourvues en grande partie de ces avantages à cause de la présence des meulières dont je parlerai plus loin; mais si le bois croît difficilement dans un terrain rocailleux, en revanche il est meilleur et porte même, à cause de sa qualité, le nom de bois de roche. Je crois devoir faire remarquer à ce sujet, qu'une belle entreprise pour le domaine de la couronne consisterait, suivant moi, à défoncer toutes les parties du sol qui se trouvent dans cet état. A l'avantage d'en extraire des pierres employées en si grande quantité à la construction toujours croissante des édifices, extraction qui couvrirait sans doute bien au delà les frais d'exploitation, on joindrait celui d'avoir transformé un sol aride en terre presque comparable à celle des bas-fonds, après avoir eu soin, bien entendu, de mélanger intimement

les sables et les argiles que ces dernières recouvrent; on ferait ainsi sur place une espèce de marnage, d'où il résulterait à tout jamais un fonds très productif, soit qu'on le replantât uniformément, et sans qu'il fût pour cela nécessaire de changer la nature du bois, soit qu'on le destinât à la culture des céréales ou à toute autre chose; on le verrait, j'en suis persuadé, rapporter en bois le double de ce qu'il donne actuellement, ce qui compenserait bien la qualité devenue inférieure de ce combustible. Singulière destinée des choses de ce monde! ce qui a fait jadis abandonner le défrichement des forêts pourrait donc à présent, dans certaines localités voisines de la capitale, être considéré comme une double richesse territoriale.

L'opération que je préconise, serait sans doute tentée avec avantage dans le bois de Gallardon, où il existe une foule de trous remplis

d'eau croupissante les trois quarts de l'année, et qui empêchent les arbres de se propager ; il conviendrait bien de les combler, tout en arrachant les meulières qui sont encore très abondantes sur ce point, et en nivelant le sol. On fait en ce moment quelque chose d'analogue dans les Bruyères-de-Sèvres qui appartiennent à des particuliers, et je ne doute pas que ceux-ci n'en retirent un jour les plus grands avantages.

Les principales essences de la forêt sont de chêne, de bouleau, de châtaignier, de tremble, de charme, de frêne et d'érable, lesquelles ont dû, de tout temps, en former le fonds ; les hêtres sont assez rares, quoiqu'ils paraissent s'y plaire.

Passons maintenant en revue les principaux arbres que la nature et la main des hommes ont disséminés sur tout le territoire de Meudon.

La belle propriété du général Jacqueminot, quoique contiguë au village, n'en renferme pas moins un beau groupe de chênes séculaires. Le rendez-vous de chasse du rond d'Ursine se fait remarquer aujourd'hui par un magnifique arbre du genre *Fagus*, appartenant à la variété *purpurea*, et qui, par son feuillage des plus sombres, est comme en deuil au milieu de ses congénères (*F. sylvatica*). Les conifères sembleraient aussi devoir très bien réussir, à en juger par les exemples suivants De magnifiques allées de pins ornent le petit parc du château de Meudon ; il existe aussi des massifs de ces mêmes arbres pleins de vigueur, dans l'ancien enclos du couvent des Capucins, converti aujourd'hui en villas délicieuses ; dans celle de M. Joly, si heureusement située, on remarque deux pins rivalisant par leur port avec tout ce que l'on peut rencontrer de plus

beau en ce genre dans les forêts de la Scandinavie ou de la Russie. Près de là, dans une autre jolie propriété, dont j'ai déjà parlé sous le nom de la Ferme, ce sont, au contraire, des sapins dans toute leur vigueur, et dont les longs rameaux s'abaissent avec grâce jusqu'à raser la terre. Les cèdres ne le cèdent point en beauté à ces arbres de forme pyramidale, et semblent aussi avoir rencontré une nouvelle patrie sur les hauteurs de Meudon. L'ancien parc de Bellevue en renfermait de superbes, et il en existe encore un groupe fort remarquable près du passage du chemin de fer; la magnifique propriété de M. Scribe, à Montalet, est ornée aussi d'un arbre du même genre, qui rivalise presque avec le cèdre populaire du Jardin-des-Plantes, planté par Bernard de Jussieu en 1735. Dans la forêt même, au milieu du carrefour de l'Étoile-du-Pavé-de-Meudon, j'ai vu planter

un de ces végétaux dont la tige s'élève déjà majestueusement et se couvre de strobiles ; enfin, dans l'agreste village de Vélizy, près de la porte du bois, rien n'est plus gracieux à voir qu'un de ces enfants du Liban, dont les rameaux aplatis, en s'étendant au dessus d'une pauvre chaumière, semblent vouloir la mettre sous leur protection.

Indépendamment de tous ces arbres résineux au feuillage invariable comme celui des palmiers, d'autres végétaux, encore plus étrangers qu'eux, y réussissent à merveille. ainsi, l'on voit le tulipier du Japon, égaler presqu'en hauteur les arbres de la forêt, et se couvrir de larges corolles rougeâtres autour de la Mare-Adam, dont le centre est occupé par un cyprès chauve (*Taxodium distichum*) de l'Amérique septentrionale, que l'on a bien tort d'élaguer. Je n'ai pas besoin de parler des catalpas; dans les jardins de

Bellevue, ils confondent partout leurs larges feuilles avec les feuilles profondément digitées du marronnier; aux thyrses panachés de ce magnifique végétal de l'Inde (1), succèdent ceux d'un rouge éclatant de son congénère (*Œsculus rubicunda*); le Magnolia de la Chine y étale aussi ses pétales blancs comme l'albâtre; enfin, à peine le Jardin-des-Plantes a-t-il eu reçu le *Paulownia imperialis* du Japon, que nous avons vu ici un de ses rejetons pousser à vue d'œil en pleine terre, et développer des feuilles qui contrastent singulièrement, par leur grande dimension, avec celles des autres arbres (2).

(1) Oh! que j'aime à vous voir, bois aux larges feuillages
Dont l'Inde embellit ses rivages!...
(*Ode* traduite de Boutard sur Meudon.)

(2) A propos de ces arbres exotiques, il m'est impossible de passer sous silence les magnifiques résultats ob-

Comme partout ailleurs, on remarque dans la forêt de Meudon de très beaux chênes séculaires; les plus remarquables se trouvent dans les lieux bas, et surtout près de la porte de Clamart; mais rien n'égale celui de Doisu, connu aussi sous le nom de chêne de Hen-

tenus par M. Gabriel Pelvilain, de Meudon, dans le potager du château dont il est le jardinier en chef. Il s'y est livré depuis longtemps à la culture des ananas. J'ai été à même de voir ces végétaux dans des contrées où ils croissent en pleine terre, telles que le Sénégal, Cayenne et la Martinique, et je dois avouer que les nombreux élèves de M. Pelvilain, par la beauté, le volume et la saveur des fruits, me les rappellent parfaitement. Cet habile horticulteur, qui a remporté tous les prix que peuvent accorder les sociétés d'encouragement pour l'horticulture, est, je crois, le premier qui soit parvenu en France à obtenir des ananas de semis. Mais le plus remarquable de tous ses essais est, sans contredit, le bananier du paradis (*Musa parasidiaca*), qui, au bout de dix-huit mois environ, laisse pendre un régime de toute beauté; les bananes succulentes s'y pressent comme dans ceux des colonies, et leur belle teinte jaunâtre contraste de la manière la plus tranchée avec celle d'un vert foncé des immenses feuilles rubanées qui couronnent le figuier d'Adam.

ri III : c'est assurément l'un des plus anciens arbres de la forêt, si même il n'en est pas le doyen. A le voir isolé, on le prendrait pour un de ces chênes que les habitants de l'Épire consacraient à Jupiter. Il se trouve près d'un pavillon que Henri IV a habité, et qui s'est bien conservé jusqu'à présent, quoiqu'il ne soit cimenté que par un torchis, le plâtre n'étant pas connu à cette époque.

Je dois aussi mentionner d'une manière particulière un noyer qui abrite le manège de la plâtrière de M. Obeuf. Ce magnifique enfant des bords de la mer Caspienne, dont le tronc a 3 mètres 41 cent. de circonférence, produit dans une bonne année jusqu'à 23 hectolitres (180 boisseaux) de noix vertes, ou 7 hectolitres environ à l'état sec.

Autrefois, on était dans l'usage, comme on l'est encore dans beaucoup d'endroits, d'exploiter les forêts en les mettant en coupes

réglées, c'est-à-dire d'abattre chaque année des portions de bois déterminées, et de n'y laisser çà et là que des baliveaux ; mais aujourd'hui la méthode des éclaircies, en grande faveur en Allemagne, et qui consiste à n'abattre seulement que les arbres susceptibles d'être débités avec avantage, ou qui cessent de profiter, commence aussi à faire de grands progrès en France. Bientôt, espérons-le, nous ne serons plus attristés par le spectacle du dépouillement complet d'une partie de nos forêts. Néanmoins, comme on suit encore simultanément et l'ancienne méthode des aménagements et la méthode nouvelle, on ne trouvera peut-être pas mauvais que je donne ici quelques conseils à l'égard de la première.

Il serait à propos, suivant moi, de conserver dans les parties en exploitation une bordure de bois sur tous les points exposés à

recevoir le premier choc des orages, là où le vent menace le plus d'exercer sa furie. En effet, comment en serait-il autrement, lorsque les baliveaux, ordinairement élancés par suite du contact des autres arbres, et dont la tête est tellement touffue et pesante, qu'à la moindre agitation de l'air on les voit s'incliner, se trouvent tout à coup abandonnés à eux-mêmes et exposés à tous les vents. Il n'est donc pas étonnant qu'à la suite des coupes, l'on voie tant de ces arbres joncher le sol.

C'est ainsi que, dans le violent ouragan qui eut lieu le 18 juillet 1841, une grande partie des baliveaux qui restaient d'une coupe voisine du carrefour du Belvéder, et exposés à toute sa fureur, furent déracinés, brisés ou renversés. La cause avait été si puissante, que les troncs de plusieurs de ces arbres, bien qu'ils fussent des chênes dans toute leur

vigueur, étaient comme tordus sur eux-mêmes et réduits en lanières. Il y avait aussi deux ou trois chênes de grande dimension renversés, avec une motte de terre énorme qu'ils avaient entraînée dans leur chute.

Ayant eu l'idée de rechercher si les vents pouvaient laisser une empreinte profonde au sein même de la forêt de Meudon, j'en ai précisément acquis la preuve dans le voisinage du lieu où il avait abattu tant d'arbres. La forêt, sur ce point élevé de 164 mètres au dessus du niveau de la mer, et de 44 mètres seulement au dessus du pavé de Versailles, forme un cul-de-sac dont l'ouverture, dirigée du sud-est au nord-ouest, regarde cette ville; et, pour le dire en passant, c'est précisément la direction que suivent en Europe les vents les plus violents et les plus constants. A mon grand étonnement, j'ai donc reconnu que les chênes, même les plus gros,

épars sur le penchant occidental de cette vallée, se trouvaient dans les mêmes conditions que les arbres des côtes de la Manche exposés à toute la fureur des tempêtes ; en effet, leur tête, au lieu d'être pyramidale, s'infléchit et prend une forme que je ne saurais mieux comparer qu'à celle d'un bonnet phrygien, dont la pointe serait tournée vers la colline ; ou bien affecte celle d'un balai de bouleau qui aurait servi quelque temps dans le même sens, disposition surtout frappante dans les arbres des côtes ; l'action violente et prolongée des vents de nord-ouest sur ce point de la forêt, favorisée encore par la disposition de la vallée, est donc des plus manifestes. Nous avons eu occasion de constater nous-même en Islande et en Laponie (1) que

(1) Voyez pages 61 et 366 de la partie géologique et botanique du voyage en Islande et au Groënland.

l'action des vents dominants est telle, qu'elle devient, pour me servir d'une expression capable de rendre ma pensée, rasante ; non-seulement les chétifs arbustes de ces contrées septentrionales, sont exactement couchés sur le sol, entre les débris de pierres qui le recouvrent, et leur permet de développer quelques timides bourgeons, mais leurs troncs sinueux indiquent encore parfaitement la direction du puissant agent qui ne cesse d'inquiéter la nature. Enfin, si l'on examine le tronc des gros arbres de la forêt de Meudon, on verra qu'ils sont généralement plus couverts de cryptogames ou plus mousseus, dans toute la partie qui correspond au sud-ouest que dans les autres, nouvelle preuve de la permanence des vents humides qui soufflent dans cette direction.

Puisque je me suis déjà permis de donner quelques conseils d'économie forestière,

j'appellerai encore l'attention sur la terre de bruyère et l'arrachement des mauvaises plantes que son exploitation entraîne.

On est dans l'usage, depuis très longtemps, d'en aller prendre dans la forêt pour les serres chaudes ; je ne connais rien qui lui soit plus préjudiciable, autant la voir pulluler de lapins ou de mulots. Pour se procurer de cette terre, qui n'est qu'un mélange de sable et de matières végétales imparfaitement décomposées, on arrache ordinairement les touffes de bruyères de manière à enlever facilement toute la terre végétale engagée dans ses radicelles. Il en résulte que l'on frappe de stérilité complète, pendant un laps de temps considérable, les places de la forêt où cette opération a été pratiquée. Il faut tant d'années et de repos absolu à la terre, pour que, dans les places sablonneuses, il se développe des cryptogames dont la décom-

position permettra à des plantes herbacées de croître, puis à des bruyères, enfin à des arbres, qu'on devrait y regarder à deux fois avant de permettre de prendre de la terre de bruyère. C'est absolument comme si, après avoir ensemencé un champ, on venait à en retirer le fumier, presque tous les grains ne manqueraient pas d'avorter. Ne serait-il donc pas possible de suppléer à cette terre si recherchée des horticulteurs, par un composte artificiel, en mélangeant du sable avec du terreau, ou de l'humus de la forêt pris dans les lieux où il est en excès, et finit même par nuire à la végétation; mais il est si commode de prendre les choses toutes créées!

Il y aurait aussi quelque chose à dire relativement à la faculté que l'on accorde d'arracher les bruyères et autres broussailles immédiatement après les coupes. Certainement, je suis bien loin de m'opposer à ce que

des malheureux viennent ramasser du vieux bois et des arbustes de peu d'importance; il faut, comme disait Henri IV, que tout le monde vive; mais il n'est pas moins vrai qu'en arrachant les plantes herbacées, on expose la terre à se dessécher plus rapidement. Comment se fait-il donc, par exemple, que des arbres forestiers, bien que placés dans les circonstances les plus défavorables, sur des points élevés, arides, et par les temps les plus secs, conservent leur belle verdure, tandis que, dans les jardins d'agrément, animés par des sources, tout se flétrit, que les arbres se dépouillent de bonne heure de leurs feuilles? La raison, je crois, en est facile à donner : dans le premier cas, le sol s'est couvert à la longue d'une enveloppe inextricable de mousse, de plantes herbacées, d'arbustes, qui non-seulement empêche l'humidité acquise à la suite des pluies

de s'évaporer, mais encore attire celle de l'air sous forme de rosée. Dans l'autre cas, au contraire, on ne cesse de labourer, de biner sous les arbres pour enlever les herbes, ce qui rend la terre meuble, bon conducteur du calorique, non seulement plus légère et facile à sécher, mais y favorise encore l'introduction d'une foule de coléoptères qui y vont pondre leurs œufs, tels que le hanneton, dont la larve, au bout de deux ans, dévore les racines des arbres; de là, tant de plantations qui, malgré les soins extrêmes dont on les entoure, font le désespoir de propriétaires courbés encore sous le joug des préjugés. On devrait au moins se borner à faucher les plantes dans les taillis, et non pas les arracher.

Botanique.

Quant à la botanique proprement dite, les personnes curieuses de connaître les plantes de la Flore des environs de Paris qui ne se trouvent guère qu'à Meudon, ainsi que les principales localités où elles croissent, en peuvent consulter la liste ci-jointe, pour laquelle j'ai suivi l'ordre de la méthode nouvelle.

ACOTYLÉDONES.

Champignons.

Clavaria ophioglossoïdes (Bruyères-de-Sèvres).
Boletus obliquatus.
Morchella esculenta (dans le petit parc du château).
Phallus impudicus.

Lycoperdonnées.

Lycoperdum cervinum.

Observation. Ce champignon, qui ressemble si bien par sa forme à la truffe, et connu aussi sous le nom de truffe jaune ou de truffe de cerf, parce que ces animaux la recherchent, dit-on, à l'époque du rut, a été récemment découvert par M. Chambellant, garde-général, dans la forêt de

Meudon, en faisant défoncer une allée près du Mail; il a été aussi recueilli le long des murs du clos de ce nom, par M. Loron jeune qui le cultive. N'oublions pas de rappeler que ce Sosie végétal déjà observé à Fontainebleau, au bois de Boulogne, et dans lequel beaucoup de personnes, qui ont horreur des champignons de couche, se plaisent, par une singulière contradiction, à ne voir qu'une véritable truffe, passe pour être pernicieux aux hommes. (1)

Lycoperdum	lividum.
—	pusillum.
—	boletoïdes.

HYPOXILONS.

Hypoxilon	radicosum.
Sphæria	granulosa.
Stilbospora	ovata.

(1) M. Adolphe Brongniart m'a cependant assuré que la véritable truffe (*Lycoperdon tuber*) se trouvait aux environs de Paris; mais elle est facile à distinguer de la fausse (*Lycoperdon cervinum*), avec laquelle les marchands la mélangent, dit-on, aujourd'hui, par sa couleur extérieure noirâtre, et surtout par son odeur *sui generis*.

Opegrapha	hystéroïdes.
Verrucaria	calciseda.
—	dufourii.
—	concentrica.

LICHENÉES.

Calicium	sessile.
Patellaria	dicksonii.
—	detrita.
—	effusa.
—	hypnorum.
—	parella.
Rhizocarpon	geographicum.
Psora	vesicularis.
Collema	granosum.
—	crispum.
—	lacerum.
Physcia	chrysophthalma,
—	fraximea.
Scyphophorus	delicatulus.

HÉPATIQUES.

Targionia.	hypophylla.
Jungermannia	blasia.

—	epiphylla.
—	multifida.
—	furcata.
—	bidentata.
—	tomentella.
—	nemorosa.
—	platiphylla.
—	complanata.
—	albicans.
—	viticulosa.
—	asplenioïdes.

MOUSSES.

Phascum	muticum.
—	crispum.
Gymnostomum	truncatulum.
Encalypta	vulgaris.
Weissia	controversa.
Grimmia	lanceolata.
—	apocarpa.
—	apocaula.
Dicranum	scoparium.
—	flexuosum.

—	glaucum.
—	viridulum.
—	adianthoïdes.
Polytrichum	subrotundum.
—	aloïdes.
Orthotrichum	cupulatum.
—	affine.
Buxbaumia	foliosa.
—	aphylla.
Fontinalis	antipyretica.
Bartramia	vulgaris.
—	fontana.
Bryum	androgynum.
—	ventricosum.
Leskea	lucens.
—	complanata.
—	subtilis.
—	dendroides.
Hypnum	splendens.
—	clarioni.
—	cuspidatum.
—	muticum.
—	glaucum.

—	hedwigii.
—	crista castrensis.
—	incurvatum.
—	fluitans (Bas Meudon).
—	rugosum.
—	squarrulosum.
—	striatum.
—	lutescens.
—	intricatum.
—	denticulatum (étang de Trivau).

Lycopodiacées.

Lycopodum	clavatum.

Fougères.

Ophioglossum	vulgatum.
Osmunda	regalis.
Aspidium	regium.
—	fragile.
—	rhæticum.
—	spinulosum.
Asplenium	trichomanes.
—	adiantum nigrum.

Blechnum	spicant.

EQUISÉTACÉES.

Equisetum	telmateya.

CHARACÉES.

Chara	obtusa.

MONOCOTYLÉDONES.

GRAMINÉES.

Alopecurus	utriculata.
Agrostis	canina.
Aira	præcox.
Avena	pratensis.
Briza	media.
Poa	cærulea.
—	nemoralis.

Triticum	caninum var. multiflorum.
Lolium	tenue.

CYPÉRACÉES.

Cyperus	flavescens.
Scirpus	ovatus.
—	maritimus.
Carex	pulicaris.
—	paniculata.
—	paradoxa.
—	glauca.

JONCÉES.

Juncus	tenageya.
—	subverticillatus.

ASPARAGINÉES.

Paris	quadrifolia.

LILIACÉES.

Ornithogalum	minimum.

IRIDÉES.

Galanthus	nivalis.

ORCHIDÉES.

Orchis	palustris.
Satyrium	hircinum.

ALISMACÉES.

Alisma	damasonium.

DYCOTYLÉDONES.

ELÉAGNÉES.

Thesium	linophyllum.

URTICÉES.

Humulus	lupulus.

POLYGONÉES.

Rumex	paticutia.

GENTIANÉES.

Gentiana	pneumonanthe.
—	filiformis.
Villarsia	nymphoïdes.

PRIMULACÉES.

Hottonia	palustris (Vélizy).
Samolus	valerandi.
Anagallis	tenella.
Centunculus	minimus.

ERICINÉES.

Pyrola	minor (près de la Porte-Verte).

SCROPHULARIÉES.

Digitalis	purpurea.
Veronica	scutellata.

UTRICULARIÉES.

Utricularia	vulgaris.
—	intermedia.

OROBANCHÉES

Orobanche	elatior.

PÉDICULARIÉES.

Pedicularis	palustris.
—	Sylvatica.

SALVIÉES.

Lycopus	europæus.
Galeobdolon	luteum.
Mentha	crispa.
Stachis	palustris.
Melissa	calamintha.
Mellitis	melissophyllum (bois de Gallardon).
Prunella	grandiflora.
—	pinnatifida.
Scutellaria	minor.

LOBÉLIACÉES.

Jasione	montana.

CAMPANULACÉES.

Campanula	medium.

VALÉRIANÉES.

Valieriana	officinalis.
Centranthus	ruber (muraille de la terrasse du château de Meudon.)

Rubiacées.

Galium	spinulosum.

Chicoracées

Hieracium	umbellatum.
Taraxacum	palustre.
Leontodon	hastile.
Scorzonera	humilis.
Tragopogon	porrifolium.

Carduacées.

Serratula	tinctoria.
Cirsium	palustre.
—	pratense.
—	oleraceum var. paludosum.
Eupatorium	cannabinum.
Gnaphalium	luteo-album.
—	rectum.
Tanacetum	vulgare.

Astérées.

Corvisartia	helenium.
Solidago	virga aurea.

Senecio	sylvaticus.
Anthemis	nobilis.

OMBELLIFÈRES.

Hydrocotile	vulgaris.
Buplevrum	rotundifolium var. junceum.
Œnanthe	fistulosa.
—	peucedanifolia.
Seseli	carvi.
Selinum	oreoselinum.
Peucedanum	parisiense.
Imperatoria	sylvestris.

ONAGRÉES.

Epilobium	hirsutum.
—	intermedium.
—	montanum.
Circæa	lutetiana.

GROSSULARIÉES.

Ribes	rubrum.

RHAMNÉES.

Ilex	aquifolium.

Crucifères.

Hesperis	inodora.
Cardamine	pratensis.

Acérinées.

Acer	opulifolium.

Dianthées.

Spergula	pentandra.
Arenaria	rubra.
—	trinervia.

Linées.

Linum	catharticum.

Saxifragées.

Drosera	rotundifolia.
Adoxa	moschatellina.

Crassulées.

Tillæa	muscosa.

Lythrées.

Lythrum	hyssopifolium (Buttes-de-Sèvres).
Peplis	portula.

Montia	fontana.

OXALIDÉES.

Oxalis	acetosella.
—	corniculata.
—	stricta (près de Bellevue).

ROSACÉES.

Rubus	idæus.

SPIRÉACÉES.

Spiræa	ulmaria.

AMYGDALÉES.

Prunus	sylvatica.

RENONCULACÉES.

Ranunculus	auricomus.
—	lanuginosus.
—	chærophyllos (bois de Clamart).
Ficaria	ranunculoïdes.
Adonis	annua.
Anemone.	ranunculoïdes.
Thalictrum	flavum.

HELLÉBORACÉES.

Isopyrum	thalictroïdes (carrefour de Vélizy).
Parnassia	palustris.
Aquilegia	vulgaris.

MALVACÉES.

Malva	moschata.

HYPÉRICÉES.

Hypericum	quadrangulare.
—	humifusum.
—	pulchrum.

LÉGUMINEUSES.

Ulex	europæus (Bruyères-de-Sèvres).	
—	nanus.	*Ibid.*
Genista	anglica.	*Ibid.*
—	pilosa.	*Ibid.*
Ononis	natrix	*Ibid.*
Trifolium	ochroleucum.	
Lotus	siliquosus.	
Anthyllis	vulneraria.	

Vicia	angustifolia.
—	lathyroïdes.

SALICINÉES.

Salix	rufinervis.

BÉTULACÉES.

Betula	pubescens, var. b.

CHAPITRE V.

ZOOLOGIE.

V.

Faits historiques.

Je comptais n'avoir dans ce chapitre que peu de choses à dire, attendu que la faune de Meudon est à peu près celle de tous les environs de Paris; mais, ayant pu obtenir d'un habile chasseur, M. Georges E...., des renseignements pleins d'intérêt sur les mœurs

des nombreuses espèces d'oiseaux qui habitent la forêt domaniale ou y séjournent momentanément, on voudra bien me permettre de m'étendre un peu sur un sujet qui, je l'espère, intéressera les ornithologistes. Je dois aussi au même observateur une notice sur les poissons qui peuplent les étangs.

Autrefois, la forêt de Meudon était très giboyeuse, à l'époque surtout où elle était entièrement entourée de murs. Quand Louis XV et son successeur s'y rendaient, on fermait toutes les portes de cet immense parc qui cessait d'être public, et l'on y faisait des chasses magnifiques, la chasse au bois, aux étangs, à la plaine, car tout y était admirablement disposé pour les plaisirs de ce genre.

A l'occasion de ces chasses, on raconte un fait qui n'est pas sans intérêt sous le rapport

zoologie : Louis XVI avait fait venir deux jeunes cerfs des Ardennes qui furent lâchés dans la forêt de Meudon ; chaque fois que le roi les chassait, ils regagnaient leur pays natal, après avoir traversé successivement les forêts de Versailles, de Marly, la Seine, les forêts de Compiègne et de Morval ; huit jours après, on les retrouvait à Meudon.

En 1814 et 1815, les alliés, «*Nos amis les ennemis*, » firent rafle sur tout le gibier qui peuplait la forêt. Les Français y contribuèrent bien un peu, témoin un sergent de la jeune garde, qui avait pris le titre d'aide-de-camp de l'empereur de Russie, et se livrait à la chasse au cerf comme un grand seigneur, escorté de tous les gardes de la forêt, dupes de cette supercherie.

Cependant le gibier se reproduisit ; car je me rappelle d'avoir vu le duc de Berry , peu de temps après la Restauration, faire avec le

comte d'Artois et le duc d'Angoulême une très belle chasse au tir dans l'enclos même du haras ; le souvenir de cette chasse ne s'effacera pas de longtemps à Meudon : le prince importuné apostropha de la façon la plus cavalière, aux yeux de tout le village ébahi, le maire M. Palet, et son adjoint M. Picard notaire, accompagné de ses deux filles, qui étaient venus pour le complimenter. Charles X se plaisait aussi à exercer quelquefois son adresse dans la même forêt. La révolution de juillet détruisit de nouveau le gibier, et c'est à peine aujourd'hui si l'on voit passer un cerf, une biche, un daim ou un chevreuil ; les lapins sont même devenus rares (1).

(1) A l'occasion de ces animaux et de leurs congénères, les lièvres, je crois pouvoir rapporter ici un fait qui m'a bien frappé en 1815.

Les Prussiens s'étant mis à chasser avec des lévriers les lièvres que renfermait la propriété de mon père, plusieurs de ces timides quadrupèdes franchirent des murs

Indépendamment de ces causes violentes de la destruction ou de la disparition du gibier, tellesque la liberté de la chasse en 1830, il faut tenir compte aujourd'hui du braconnage plus fort que jamais et de l'affluence croissante des promeneurs.

Si les grands quadrupèdes ont pour ainsi dire déserté la forêt de Meudon, il n'en est pas de même des oiseaux, ainsi qu'on le verra par les détails ci-après, reproduits presque littéralement :

de 3 à 4 mètres de hauteur à l'aide, bien entendu, du treillage et des arbres en espaliers qui les garnissaient ; mais ce qu'on aura surtout de la peine à admettre, c'est que d'autres lièvres, moins alertes sans doute, soient venus se réfugier dans la basse cour au milieu des animaux domestiques et même dans un lavoir, se blottir derrière des femmes occupées à laver paisiblement du linge. Quelques lévriers dans cette circonstance, entraînés par l'ardeur d'une chasse si facile et par suite de la disposition du terrain qui allait en pente, se brisèrent la tête contre les murailles.

Oiseaux.

« Les oiseaux aquatiques, à cause des étangs, sont aussi communs que les passereaux, les oiseaux de proie, etc.

« En commençant par les derniers, je parlerai d'abord de la plus grosse espèce, ou de la buse ; quoiqu'elle ne soit généralement qu'un oiseau de passage, elle séjourne toute l'année dans certains cantons de la forêt. J'ai vu, deux années de suite, une buse commune venir tous les matins, à une heure fixe, se percher sur le haut d'un arbre situé au bord de l'étang des Fonceaux ; après y être resté

trois ou quatre heures, elle partait pour la plaine, et il ne m'est jamais arrivé de la voir revenir dans le courant de la journée. Aux mois de septembre et d'octobre, j'ai tué souvent dans la même forêt des buses blanches et des buses bondrées; il m'est arrivé une fois d'atteindre un milan, le seul que j'aie jamais vu à Meudon. On y trouve beaucoup d'éperviers de différentes espèces; il est même surprenant de voir autant d'oiseaux de proie dans une forêt aussi peu giboyeuse que celle de Meudon. Il ne faut pas oublier de mentionner le petit-duc: cet oiseau qui ne pourvoit à sa nourriture que pendant la nuit et se retire le jour, particulièrement dans les grands pins dont l'étang de Bel-Air (petit parc du château) est bordé. Ce n'est qu'à la chute du jour que cet oiseau se rend dans le fond de la forêt, où il est rare qu'il ne s'empare pas de quelques lapins, ce dont

on peut s'assurer en examinant les matières pleines de poil qu'il rejette par le bec.

« Il est arrivé quelquefois aux gardes de la forêt de Meudon de voir des aigles ; mais, en tous cas, ils n'y ont jamais séjourné longtemps (1).

« Parlons maintenant des corbeaux ; les corneilles y arrivent en bandes à la fin du mois d'octobre ; et, après avoir passé la journée en plaine, elles retournent coucher particulièrement dans le grand golis situé près de la Grange-Dame-Rose. Le plus grand nombre s'éloigne vers la fin de février, et il en reste fort peu pendant l'été ; pourtant il y en a qui ne quittent jamais la forêt de Meudon. Il ne m'est jamais arrivé d'y voir le véritable corbeau ; je n'y ai remarqué que la corbine, le freux et la corneille mantelée.

(1) Il y en a d'empaillés chez M. Panckoucke, à Fleury.

« Il est inutile de dire que les pies, ainsi que les geais, sont très nombreux; tout le monde sait que ce sont des oiseaux très nuisibles dont on ne saurait trop purger les forêts (1). Le geai est on ne peut plus remarquable à l'époque de ses amours ; il n'est pas de cris d'oiseaux qu'il ne sache imiter pour plaire à la femelle; je l'ai entendu contrefaire si bien la buse et le corbeau, que je m'y suis laissé prendre plusieurs fois. On peut dire qu'il faut beaucoup d'habitude pour n'être pas la dupe de ses galantes imitations.

« On voit aussi, principalement en hiver, beaucoup de pigeons-ramiers dans la forêt

(1) S'ils détruisent parfois le gibier, il n'en est pas moins vrai que, dans bien des circonstances, ils rendent de grands services à l'agriculture, en faisant leur proie habituelle des insectes ennemis de nos moissons, de nos vergers, etc. Le pasteur Bréhim recommande expressément d'épargner les coucous, les mésanges, les pies, et même les fourmis rousses.

de Meudon, où ces oiseaux se rassemblent par bandes. Le jour ils vont dévaster les champs environnants, et le soir retournent percher sur la cime des grands arbres. Les tourterelles viennent aussi nicher dans la même forêt, mais elles disparaissent pendant l'hiver. Le coucou y arrive vers le 15 avril; quoique assez craintif de sa nature, cet oiseau est rempli d'audace quand il entend les cris de sa femelle. On se sert de ce moyen pour les approcher à portée de fusil. Le coucou revient chaque année dans le canton qui l'a vu naître, et il est rare de voir plusieurs couples habiter les mêmes localités, d'où l'on peut inférer que cet oiseau est très jaloux. Il est bien vrai qu'il se sert quelquefois du nid des autres oiseaux, car j'ai recueilli un jeune coucou dans celui d'une fauvette.

« Je n'en dirai pas autant du loriot, celui-ci est toujours en grande compagnie; il y a

même lieu de croire qu'il vit en famille ; car il est rare de voir plusieurs de ces oiseaux d'âge semblable vivre en société. Il paraîtrait que le loriot n'est adulte (chose assez remarquable chez les oiseaux) qu'à l'âge de trois ou quatre ans.

« La grive et le merle sont très communs à Meudon, surtout dans les endroits où le sorbier et l'épine sont en abondance. Les pinsons-gros-becs, les étourneaux et les pic-verts ne sont pas plus rares ; ces derniers sont généralement très nuisibles dans les forêts, parce que, ne faisant jamais leurs nids que dans le tronc des arbres qu'ils creusent intérieurement, ils les font ordinairement périr. Le pic-épèche, quoique plus rare que le pic-vert, est aussi répandu ; cet oiseau ayant tout à fait les mêmes habitudes que le pic-vert, n'est pas moins destructeur que lui ; on sait qu'il y a le gros et le petit

pic-verts ; du reste, ils ne diffèrent l'un de l'autre que par la grosseur.

« La cytelle est un oiseau fort rare à Meudon ; il ne se trouve guère abondamment que dans les pays où il y a beaucoup de hêtres, tels que Fontainebleau et Compiègne.

« Les bec-croisés, au contraire, se trouvent quelquefois à Meudon en grande quantité ; l'année 1839 a été remarquable par l'apparition de ces oiseaux ; ils viennent du nord et changent de plumes deux fois dans l'année ; en été, ils sont d'un vert gris assez peu voyant, tandis qu'en hiver leur robe est d'un rouge superbe ; il faut pourtant dire que la femelle n'atteint jamais les belles couleurs du mâle.

« Je vais maintenant m'occuper d'oiseaux plus petits, tels que le pinson, la mésange à tête noire, la charbonnière, la mésange à tête bleue, le rouge-gorge, le troglodyte ;

tous ces oiseaux abondent dans la forêt de Meudon. Je dirai aussi un mot du verdier qu'il ne faut pas confondre avec le bruant-verdier ; le premier est assez rare, tandis que le second est très commun ; ce sont des oiseaux qui vont toujours en bande dans les prés et plaines.

« En parlant du loriot, j'aurais dû citer le torcol, non que cet oiseau soit de la même famille, mais parce qu'il a un cri tellement semblable à celui du loriot, qu'il est très difficile de reconnaître celui des deux oiseaux à qui il appartient. J'ajouterai que le loriot ne paraît à Meudon que du mois de mai à celui de juillet ; jamais je n'en ai vu ni entendu, passé cette époque ; du reste, il n'y est pas rare.

« On y trouve aussi beaucoup de bergeronnettes sur le bord des étangs ; ces oiseaux, ne se nourrissant guère que de petits vers,

se rencontrent particulièrement dans les endroits humides.

« Il ne faut pas omettre également la pie-grièche se présentant continuellement à Meudon dans presque tous les cantons, non plus que l'alouette de bois qui y est aussi très abondante.

« Malheureusement pour le chasseur, la forêt de Meudon ne renferme ni perdrix, ni faisans, ou fort peu, et la bécasse ne l'honore que rarement de sa présence pendant l'hiver.

« Tels sont, je crois, à peu près les oiseaux propres à la forêt de Meudon. Il me reste à présent à parler des oiseaux de passage qui se rencontrent fréquemment sur les eaux de cette forêt. L'étang des Fonceaux étant sans contredit celui où l'on trouve le plus d'oiseaux aquatiques, je vais m'y attacher plus particulièrement.

« Je dirai d'abord qu'aucun oiseau n'y séjourne toute l'année. Au commencement d'avril, les judelles y arrivent en assez grand nombre, ainsi que les poules d'eau ; on y voit aussi une foule de plongeons ; quelques canards s'y rendent également à la même époque. Tous ces oiseaux y font leurs nids et y demeurent jusqu'au mois de septembre, si ce n'est le canard qui part aussitôt que les halbrans sont en état de voler. C'est au mois de septembre que la bécassine s'y rencontre souvent, et que les canards prennent l'habitude d'y venir coucher tous les soirs en masse. Ces palmipèdes m'ont paru assez intéressants pour entrer ici dans quelques détails à leur égard :

« Tous les soirs, à la brune, il en arrivait aux Fonceaux une cinquantaine qui y passaient la nuit, et le lendemain, dès la pointe du jour, ils se retiraient, je n'ai jamais pu

savoir en quel endroit (1). Il est pourtant bien certain que c'étaient les mêmes qui revenaient chaque soir; car, ayant voulu en tuer quelques-uns, je les avais amorcés avec du mou de veau, et tous les soirs ils venaient s'abattre à l'endroit même où j'avais coutume de leur en jeter.

« Il est extrêmement rare de voir des oies sauvages sur les étangs de Meudon; pourtant cela s'est vu dans les grands froids. Des hérons, des butors y viennent aussi assez souvent, ainsi que des culs-blancs, et en général tous les oiseaux de passage qui, faisant de longues courses, se reposent volontiers dans les lieux où ils trouvent une nourriture facile. »

(1) Quant à moi, je suis porté à croire que c'est dans les bras de la Seine formés par les îles Séguin et Billancourt au Bas-Meudon.

Reptiles.

Je croyais n'avoir rien à signaler en erpétologie ; cependant l'apprivoisement bien constaté d'une grenouille est un fait trop intéressant pour le passer sous silence. Voici un extrait de ce que M. Guérin Méneville, zoologue des plus distingués, a bien voulu me communiquer à ce sujet :

« Nous n'avions jamais entendu dire que la grenouille fût susceptible de s'apprivoiser, de venir à la voix, de se laisser toucher, de prendre de la mie de pain, quoique jouissant toujours de la plus complète liberté dans un grand bassin, en compagnie d'au-

tres grenouilles et de nombreux poissons de la Chine ; c'est cependant ce que j'ai été à même de voir un grand nombre de fois, ainsi que beaucoup d'autres personnes.

« Lorsque madame Panckoucke, dont l'amabilité ne le cède en rien au mérite de l'artiste-peintre, assistait au déjeûner de ses poissons dorés, une belle grenouille verte ne tardait pas à paraître et à se pavaner au milieu d'eux, en cherchant à leur disputer quques miettes (1). Madame Ernestine P...... l'appelait-elle doucement, la *batracienne* venait au bord du bassin, y appuyait ses pattes de devant, et attendait qu'on voulût bien lui donner un peu de mie trempée ; elle se laissait alors toucher et caresser par les dames dans les mains desquelles elle se glissait vo-

(1) J'ai été moi-même témoin d'un fait exactement semblable dans la propriété de M. Joly, aux Capucins.

lontiers ; enfin, on pouvait la sortir de l'eau et la transporter assez loin sans qu'elle parût s'inquiéter ni chercher à fuir. »

Poissons.

Je dois aussi à M. Georges E..... la plupart des détails qui vont suivre concernant ces animaux.

« Ce sont principalement des carpes et des perches qui peuplent les étangs de Meudon ; dans celui des Fonceaux, on ne peut y prendre les premières à la ligne que du mois de février au 1er juin ; passé cette époque, les efforts du pêcheur deviennent inutiles. La perche mord à l'hameçon toute l'année. Dans l'étang de Vilbon, il n'y a que de petites carpettes qui n'atteignent jamais une

grande dimension, soit que céla tienne à leur nature, soit plutôt que l'eau, selon l'avis d'un habile pêcheur, M. Dumont, ne convienne nullement à la carpe; toujours est-il qu'elles passent pour être bossues. On y remarque aussi une foule de poissons rouges *(Cyprinus auratus)* (1). Dans l'étang de Trivau, il y a beaucoup de brochets, de grosses carpes et de tanches; tous les poissons y sont fort beaux. Dans celui des Écrevisses on trouve aûssi de la carpe, du brochet, et ce qui est assez

(1) Ces cyprins qui font l'ornement de nos bassins, les moins carnassiers des poissons et dont l'espèce est pour ainsi dire devenue domestique, paraissent posséder le sens de l'ouïe à un degré assez élevé. Lorsque madame Panckoucke, m'a également rapporté M. Guérin Méneville, approchait de sa pièce d'eau pour donner à manger aux poissons et à sa grenouille favorite, à une distance d'où elle ne pouvait être vue, il lui suffisait d'appeler pour que la gent aquatique arrivât par bandes nombreuses, tandis qu'à toute autre voix elle restait indifférente.

singulier, là où se montre ce poisson vorace et destructeur, il y a beaucoup de blanchaille. Dans l'étang Vert qui l'avoisine, on rencontre les mêmes poissons que dans celui de Vilbon, c'est-à-dire des carpettes, ce qui me porte à croire que telle est la nature de cette espèce de carpe, de rester rabougrie; quelques tanches s'y voient de temps en temps ; mais généralement le poisson y est fort petit. »

Les habitants de Meudon rapportent qu'un brochet énorme, de la grosseur d'un enfant de douze ans, existait, il y a plusieurs années, dans l'étang de Trivau et acquit sous le sobriquet de *Papa Hoche* une certaine célébrité. Quelque nageur ayant sans doute disparu à cette époque dans le même étang, qui a toujours passé pour être dangereux à cause de sa grande profondeur et des hautes herbes qui en tapissent le fond et s'y entrelacent, de bonnes femmes ne manquèrent

pas de s'en prendre au poisson-monstre que l'on accusa d'être friand de chair humaine. Des pêcheurs du Bas-Meudon accoururent et essayèrent durant plusieurs semaines de prendre ce Minotaure aquatique ; il échappa à tous les filets et hameçons qu'on lui tendit. Quoi qu'il en soit, il n'en fallut pas davantage, et l'on doit s'en féliciter, pour que tous les nageurs de la commune abandonnassent l'étang de Trivau et donnassent la préférence à celui de Vilbon ou à tout autre de la forêt moins environné de dangers.

D'après le nom de *Canal des Truites*, que portait une pièce d'eau, située près de l'étang de Chalais, dans l'enclos du haras, il est à croire que les eaux de la forêt sont assez vives pour que des poissons de la famille des saumons puissent s'y plaire.

Insectes.

La forêt de Meudon, par son étendue et ses nombreux étangs, attire trop d'insectes, pour que l'entomologie n'occupe pas une grande place dans un ouvrage semblable à celui-ci ; mais j'ai craint, en développant ce sujet, de dépasser les bornes que je m'étais imposées. C'est pour cette raison que j'ai renoncé à donner mes propres observations faites à Meudon, sur les mœurs des fourmis, principalement de la fourmi fauve (1); sur le dommage que cer-

(1) Mémoire présenté à l'Académie des sciences en

tains insectes, notamment le *Scolytus pygmæus*, font aux ormes et aux chênes, et sur des moyens proposés pour les en éloigner (1); sur les métamorphoses de la cétoine dorée au sein des grandes fourmilières; sur les étuis de Frigane, composés de graines odorantes d'*Œnanthe fistulosa*; sur la lumière phosphorescente du lampyre, etc..(2). Je me bornerai donc, dans ce paragraphe, à n'appeler guère l'attention que sur un insecte nouveau découvert par M. Guérin Méneville.

Ce naturaliste, qui a fait goûter quelques bons conseils à M. Panckoucke pour la formation de son intéressant musée des produc-

1841, et imprimé dans les *Annales des Sciences naturelles*, septembre 1842.

(1) Mémoire présenté à la même Académie en 1842, et imprimé dans les *Annales des Sciences*, janvier 1843.

(2) Mêmes annales, 1843.

tions naturelles de Fleury et de ses environs, a observé, dans la propriété même de cet amateur distingué, plusieurs insectes qu'on n'avait pas encore rencontrés autour de Paris.

M. Guérin a principalement découvert dans les serres aux ananas, un coléoptère nouveau, appartenant à un genre fort curieux, représenté jusqu'alors par une seule espèce. Ce genre, qui porte le nom de *Myrmechixenus*, avait d'abord été signalé au fonds des fourmilières, par M. Chevrolat, dans la portion de ces nids qui conserve toujours une température assez élevée. L'espèce nouvelle semble avoir besoin de vivre dans des conditions analogues. car la température des serres aux ananas est même beaucoup plus élevée que celle du fonds des fourmilières. M. Guérin Méneville a nommé cette nouvelle espèce *Myrmechixnus vapo-*

rariorum (1) : il en a donné une courte description dans son remarquable journal intitulé : la *Revue zoologique de la Société Cuviérienne*, 1843, page 23, et une figure accompagnée d'une description plus détaillée, dans les *Annales de la Société Entomologique de France*, 2e série, t. 1, p. 65, pl. 2, fig. 1, (1843).

(1) MYRMECHIXENUS VAPORARIORUM. *Oblongus, flavo-ferrugineus; capite thorace elytris que crebre-punctatis; corpore subtus antennis pedibusque pallidioribus.* — L. 0002 : l. 0,000 3/4.

CHAPITRE VI.

GÉOLOGIE.

VI.

Description géognostique des collines de Meudon.

Les collines de Meudon sont composées de matériaux extrêmement variés ; on y trouve représentées presque toutes les formations du bassin tertiaire de Paris ; je vais successivement les passer en revue en allant suivant l'usage accoutumé, de bas en haut, et je porterai principalement mon attention sur les choses les plus intéressantes.

Disons tout d'abord qu'anciennement les pierres de Meudon étaient connues sous le

nom de pierres à polir et à layer. Les premières étaient peut-être représentées par la pierre de liais susceptible de poli, et les secondes, sans doute les meulières, servaient aux laies ou routes de la forêt (1).

Le Bas-Meudon et les Moulineaux ont toujours attiré fortement l'attention, par l'exploitation d'une terre connue sous le nom de *blanc d'Espagne* ou *de Meudon*, recherchée aujourd'hui dans toutes les parties du globe et employée sur tous les bâtiments qui sillonnent les mers, au fourbissage des objets en cuivre : c'est la craie épurée, débarrassée du sable qu'elle renferme, après avoir été délayée dans des baquets, et qui provient d'immenses carrières autrefois souterraines

(1) Suivant leur qualité, les carriers appellent aujourd'hui les premières : *Rabot*, *Grignard*, *Caillasse*, *Roche*, *Liais*, *Plaque dure* employée pour daller, et *Banc franc* d'une épaisseur de deux à trois mètres.

et la plupart maintenant à ciel ouvert. L'emploi considérable que les constructions des fortifications de Paris font de la chaux hydraulique, vient de leur donner une très grande extension, et l'on voit plusieurs manèges mus par des chevaux, où la craie privée de ses silex, après avoir été préalablement écrasée, est mélangée intimement avec une certaine quantité d'argile plastique, qui, par une circonstance des plus heureuses, se trouve, dans cette localité, immédiatement au dessus de la craie. Cela fait, on laisse sécher à l'air libre des pains de cette craie devenue argileuse et jaunâtre ; on les porte ensuite au four et l'on obtient de cette manière un siliciate de chaux hydraulique artificielle, à laquelle on donne aussi le nom de Pouzzolane (1). Cette substance éminem-

(1) « En 1685, il y avait déjà sur le territoire de Meudon, près de la Seine, un four à chaux (on se servait

ment stimulante devrait bien être essayée, pour le dire en passant, dans l'amendement de quelques-unes de nos terres, à l'instar de ces départements où l'on tire déjà les plus grands avantages des calcaires argileux convertis en chaux semblable.

Je n'entrerai pas ici dans le détail des nombreux fossiles qui appartiennent à la formation crayeuse, cela me mènerait trop loin ; on pourra d'ailleurs en trouver la description dans l'ouvrage classique de MM. Cuvier et Alexandre Brongniart. Rappelons seulement

probablement de craie), calcinée avec du charbon de terre, et destinée aux bâtiments du roi et à ses maisons royales ; elle revenait à raison de 24 sols par muid, mesure ordinairement rendue sur les lieux ; au sujet de quoi il y eut lettres patentes données en faveur de Henri Thory, à Versailles, le 8 avril. »

L'établissement le plus important en ce genre qui existe aujourd'hui au Bas-Meudon est sous le nom de Bilbille, Fayard et compagnie.

qu'elle renferme de nombreuses bélemnites dont la forme et la couleur les ont fait comparer avec assez de justesse à des sucres d'orge, ainsi que les carriers les appellent. On y remarque aussi des ananchytes, radiaires non moins abondants que ces étuis coniques, qui paraissent avoir décidément rempli, chez des espèces de céphalopodes perdues, le même office que les os de sèches connus sous le nom de biscuits de mer. Quelques-uns de ces oursins ont sans doute été écrasés à l'état vivant, et la matière gélatineuse qui s'en est échappée semble s'être pétrifiée sur les bords de la coquille. Les naturalistes qui voudront bien me parcourir, apprendront peut-être aussi avec intérêt que j'ai recueilli depuis longtemps, dans les mêmes crayères, des empreintes de hamites ; ce genre, voisin des ammonites, avait été jusqu'à présent considéré comme appartenant seulement à

la partie inférieure ou chloritée de cet immense dépôt crétacé, lequel n'a pas moins de quinze cents pieds d'épaisseur au dessous de Paris, ainsi que le fameux puits artésien de l'abattoir de Grenelle en fournit la preuve. De même que, dans les carrières de Maëstricht, en Belgique, on a découvert dans celles de Meudon des fragments de mâchoires ayant appartenu à un immense reptile de l'ancien monde, désigné sous le nom de *Mosasaurus hofmanni*, puis des débris de carapace de tortue de mer. Tout le monde connaît les silex pyromaques (vulgairement pierres à feu) de la craie, dans laquelle ils forment des masses tuberculaires empâtant une foule de fossiles qui semblent avoir servi de centre d'attraction à la silice, et transformés souvent en la même substance ; c'est dans les fissures de ces rognons, qui sont les équivalants de véritables couches sili-

ceuses, chez M. Langlois, aux Montalais, qu'on a observé la belle célestine ou sulfate de strontiane parfaitement cristallisée. Enfin, ajouterai-je qu'il serait peut-être possible d'obtenir des nitrières dans les mêmes lieux ; car les échantillons de craie que j'en ai extraits, il y a plusieurs années, se sont effleuris par suite de la présence d'un sel formé par l'action de l'air sur la potasse que la terre devait renfermer.

A la craie succède un calcaire récemment désigné sous le nom de calcaire pisolithique tertiaire, quoiqu'il ne soit, à vrai dire, dans cette localité, qu'un simple conglomérat ou une brèche crayeuse à ciment argileux, ainsi que l'ont reconnu, il y a déjà longtemps, les illustres géologues que j'ai déjà cités; il renferme des ossements roulés et parfaitement polis de lophiodon, d'anthracotherium, d'écureuil, de tortue, etc., associés à des

coquilles d'eau douce, notamment deux espèces d'anodontes, grandes bivalves, à l'une desquelles M. Charles d'Orbigny a imposé le nom de M. Cordier, l'un des géologues les plus renommés de notre époque (1).

Vient ensuite l'argile plastique, formation bien distincte, dont les couleurs tricolores tranchent d'une manière si prononcée avec celle de la craie qui est d'un blanc uniforme dans l'intérieur de sa masse. Quand on laisse sécher tranquillement la première au soleil, et si l'on vient à la tailler et à la polir, on la prendrait alors pour un marbre aux nuances variées les plus vives.

(1) Ce gisement ossifère, sauf l'étage qui n'est pas le même, a la plus grande analogie avec ceux que j'ai découverts, il y a une dixaine d'années, dans le calcaire marin grossier de Nanterre et de Passy, observations qui tendent à prouver que notre terrain tertiaire n'est que le résultat d'un dépôt qui s'est fait lentement à l'embouchure d'un grand fleuve, sans doute la Seine actuelle.

De puissantes couches de calcaire grossier, dont l'ensemble forme une masse qui n'a pas moins de 22 à 24 mètres d'épaisseur, terminent la coupe des Moulineaux, et se trouvent presque complètement traversées un peu plus loin par le passage du chemin de fer. On en extrait d'excellentes pierres de taille, qui, de tous temps, ont joui d'une grande réputation (1). Ces assises semblent avoir été sur quelques points disloqués parallèlement aux contours de la colline, par suite sans doute du glissement du calcaire grossier sur l'argile plastique située entre lui et la craie ; les fa-

(1) « C'est de là que l'on a tiré les deux immenses pierres qui forment la cymaise du grand fronton de la façade du Louvre. Elles étaient d'un seul bloc; et quoiqu'on les ait sciées en deux, elles ont chacune 54 pieds de long ; ce qui est d'autant plus remarquable qu'elles n'ont que 8 pieds de large et 18 pouces d'épaisseur. »

(Piganiol de la Force, *Nouvelle description de la France*. 1722.)

ces de ces portions disjointes portent des traces profondes du passage des eaux. Ce calcaire n'offre rien de particulier, si ce n'est, comme partout ailleurs, un grand nombre de moules de *Ceritium giganteum* et d'autres coquilles que je me dispenserai d'énumérer pour la raison que j'ai donnée plus haut; on y rencontre aussi des dents de squale parfaitement conservées, auxquelles les ouvriers attachent un prix exagéré depuis qu'on leur a fait connaître l'intérêt qu'ils pouvaient apporter à ces sortes d'objets.

Dans la tranchée qui a été faite pour le passage du chemin de fer, on retrouve au dessus des Moulineaux ou du calcaire grossier des indices du grès de Beauchamp, représenté là par d'énormes rognons isolés de grès qu'on peut regarder aussi comme les équivalants d'une couche de même nature.

Si les grès inférieurs existent à peine à

Meudon, il n'en est pas de même de la grande formation gypseuse qui se révèle sur plusieurs points d'une manière bien caractéristique; elle règne sans doute dans une grande étendue sous la forêt de Meudon, en affectant la forme de grosses masses ovoïdes semblables à celles qu'a laissé voir la tranchée du chemin de fer de la rive droite dans le parc de Saint-Cloud.

M. Obeuf, à qui je dois ce renseignement, exploite depuis longtemps du gypse sur le bord de ce dépôt dont la puissance chez lui, à la profondeur de 23 mètres environ, varie entre 2,274 et 2,599. Il y a recueilli aussi des ossements de pachydermes et des rognons de strontiane sulfatée terreuse, analogues à ceux de Montmartre et des autres collines gypseuses. Dans un puits que l'on a creusé à Bellevue, j'en ai vu sortir du gypse renfermant, comme celui de Ménilmontant, des rognons de silex

blond; plus haut, dans une fouille que M. Guillaume fit exécuter au milieu de l'ancien réservoir de Bellevue, la terre argileuse noirâtre qu'on en a retirée contenait une foule de petites huîtres encore analogues à celles des argiles vertes de Montmartre, ainsi que des cythérées qu'on retrouve à Ménilmontant. Enfin on peut aussi très bien reconnaître les traits de la formation gypseuse, dans la tranchée profonde du chemin de fer de la rive gauche, près du chêne de Doisu.

Les plus importantes sources de Meudon et de Sèvres, sur lesquelles je reviendrai plus loin, s'échappent de la couche argileuse qui constitue la partie supérieure de ce terrain; c'est la meilleure nappe aquifère du pays, celle qui ne tarit jamais.

C'est aussi du mélange de cette terre avec les sables supérieurs, qui seront bientôt décrits, que résulte la terre franche si com-

mune dans les parties basses du territoire de Meudon. C'est ce composte qui forme le sol des vignes. Chose remarquable ! il existe presque partout, dans les environs de Paris où ces plantes sarmenteuses sont cultivées, un fond de terre analogue comme s'il leur était essentiellement propre ; mais ne serait-ce pas plutôt parce qu'il se présente d'un côté, ordinairement en coteaux impropres au maniement de la charrue, et que, d'un autre, par sa nature légère, il est des plus favorables à la maturité du raisin ? Meudon se trouve exactement dans les conditions imposées par Virgile pour la culture de la vigne :

« Neve tibi ad solem vergant vineta cadentem. »

Des sables recouvrent donc les argiles du gypse et acquièrent une puissance qui va jusqu'à 40 mètres dans les sablonnières ouvertes sur différents points de la forêt ; s'ils diffèrent

peu de volume dans les grains d'un lieu à un autre, il n'en est pas de même de leurs couleurs dues à la présence du fer dont je parlerai avec quelque développement à l'occasion des argiles à meulières, et qui sont tantôt d'un blanc grisâtre ou jaunâtre, tantôt d'un rouge intense, quelquefois violet; les uns et les autres brillent au soleil d'une infinité de petites paillettes de mica jaune ou blanc, substance en apparence d'une délicatesse extrême, qui n'a cependant pas encore subi d'altération notable depuis tant de siècles qu'elle est là, exposée aux intempéries; lorsque ces paillettes sont très abondantes, on les recueille pour en faire, suivant leur couleur, de la poudre d'or ou d'argent. La grande verrerie de Sèvres tire, comme on sait, tout le sablon dont elle a besoin pour la fabrication de ses bouteilles, de deux grandes sablonnières ouvertes au dessus de Bellevue.

Ces sables tellement tenus, si homogènes sur de grandes étendues, qu'un des meilleurs géologues de la Belgique n'a pas hésité à les attribuer à des émissions (*éjaculations*, suivant sa propre expression) de silice tenue en dissolution, ces sables, dis-je, offrent de temps en temps des petits galets de silex qui ne me permettent pas de douter un instant que cet immense dépôt de particules quartzeuses ait été, au contraire, formé à la manière des dunes actuelles sur le bord de la mer; je crois même pouvoir émettre l'opinion que, non seulement ils se sont accumulés de la sorte, à une époque reculée où la mer, pénétrant encore dans le bassin de Paris, le remplissait comme un golfe dont les coteaux de Meudon auraient été l'un des rivages; mais encore, que ses éléments, examinés au microscope, représentent fidèlement le quartz et le mica, arrachés par l'ef-

fort des eaux, à des terrains primitifs semblables à ceux des rochers de la Bretagne; quant à la troisième substance élémentaire du granit ou du gneiss qui a dû résulter de cette désagrégation, et la plus altérable de toutes, on peut la retrouver jusqu'à un certain point dans les argiles qui recouvrent les sables sous forme d'alumine provenant de la décomposition du feldspath. On conçoit très bien qu'après le dépôt des premières, l'argile tenue la dernière en suspension au milieu d'un liquide de moins en moins salé, soit venue se déposer à son tour au dessus de tous les autres terrains; et comme presque toute la contrée devait être à peu près de niveau dans l'origine, la mer ne pouvant plus franchir l'obstacle opposé par la présence des sables accumulés et des argiles, des eaux douces ou lacustres l'ont définitivement remplacée, tout en augmentant le dépôt ar-

gileux et en permettant à des êtres d'un autre ordre de se manifester.

La plupart des sources ou toutes celles qui sont les plus élevées dans la forêt de Meudon, sourdent de la partie inférieure de ce terrain, et ne font que passer sur les argiles qui recouvrent le gypse ; elles résultent de l'infiltration des eaux pluviales à travers les couches perméables des terres supérieures, et comme elles ne rencontrent dans tout leur parcours que des argiles siliceuses et alumineuses ainsi que des sables, elles restent douces, dissolvent bien le savon, et sont très recherchées par les promeneurs en été à cause de leur fraîcheur et de leur pureté ; telles sont les fontaines d'Aubervilliers, ancien écart de la paroisse de Meudon, où il paraît y avoir eu des ruines ; de Triveau ; de la Garenne ; du Rossignol et des Lins. Cependant il y en a de ferrugineuses et sur le bord du chemin, près

de l'étang de Chalais, j'en citerai notamment une de ce genre qui pourrait être mise à profit comme source minérale. Je dois aussi mentionner des puits à Bellevue, qui pourraient bien être alimentés par des sources semblables aux premières, à moins qu'elles ne proviennent plutôt des argiles du gypse et dont l'eau possède une légère amertume : en effet, par l'évaporation, elle donne des sulfates terreux qui cristallisent en aiguilles ; à cela près et quoiqu'elle cuise difficilement les légumes tels que les haricots, elle est assez bonne à boire. Le village de Meudon possède plusieurs sources importantes ; mais il est bien à regretter, pour le dire en passant, qu'elles soient presque toutes dans des propriétés particulières et qu'il n'y ait pas une belle fontaine, comme je l'ai déjà signalé au commencement de cet ouvrage, sur la place même de ce village si

populeux. Nous verrons tout à l'heure d'où il tire principalement son eau.

Enfin le terrain qui occupe à Meudon le plus d'étendue, du moins en superficie, est celui que l'on connaît sous le nom d'argiles supérieures à meulières : c'est lui qui constitue le sol proprement dit de la forêt ; c'est lui qui, grâce à sa presque imperméabilité, entretient une fraîcheur perpétuelle et salutaire autour de la racine des arbres ; il alimente les étangs qui fournissent à leur tour de l'eau douce à Meudon ainsi qu'à Bellevue ; aussi, dans les grandes sécheresses, la plupart des sources qui s'échappent de ce terrain et même des sables situés au dessous, en apparence magnifiques, tarissent-elles rapidement. Les jolies maisons de campagne de Bellevue sont malheureusement à la merci de cette vicissitude ; il n'y aurait qu'un moyen, suivant moi, pour y amener de l'eau en abon-

dance : ce serait d'établir de grandes citernes sur le plateau des Bruyères de Sèvres, destinées à retenir le plus possible des eaux pluviales qui tombent dans cette localité; en un mot, il faudrait faire, ce qu'on exécuta jadis pour le château de Meudon, en construisant l'étang des Fonceaux, lequel, après avoir reçu toutes les égoutures de la terre au moyen de rigoles, les transmet au grand bassin de Bel-Air dans le petit parc où elles achèvent de s'épurer. Ce sont, comme je m'étais promis de le dire, les eaux de ce bassin, qui, après le château, alimentent le village de Meudon moyennant des concessions. Il n'y a qu'un robinet à l'usage du public, c'est celui de la Voûte, et encore il faut faire une véritable ascension pour y parvenir. On rendrait assurément un grand service au village, en faisant descendre la conduite de cette eau jusque devant la porte de l'église.

Mais revenons aux argiles qui nous offriront des minerais assez intéressants pour que j'aie cru devoir leur consacrer un assez long paragraphe. Elles renferment, comme tout le monde le sait, des pierres désignées sous le nom de meulières, recherchées, depuis un temps immémorial, pour les constructions dans les lieux bas et humides à cause de leur inaltérabilité et d'une porosité qui les rend si propres à recevoir la chaux hydraulique. On voit encore dans les bois de Gallardon et dans les Bruyères de Sèvres, ces dernières ayant appartenu autrefois au domaine de la couronne, de nombreux trous remplis d'eau croupissante, d'où l'on a extrait, m'a-t-on assuré, une partie des pierres qui entrent dans la construction des murs, des terrasses, etc., du parc de Versailles. L'exploitation de cette roche dans toutes les localités qui en renferment, n'a pas discon-

tinué ; la consommation en est même devenue effrayante ; la ville de Paris s'est d'abord fait avec cette roche une haute ceinture de neuf lieues de longueur ; elle s'est ensuite élevé des abattoirs, des marchés, que sais-je? Le choléra-morbus lui a valu en moins de cinq ans vingt-cinq à trente lieues d'aqueducs construits exclusivement encore avec les mêmes matériaux ; enfin, loin d'en voir diminuer l'emploi, on en tire aujourd'hui de tous les côtés, à quinze ou vingt lieues à la ronde, pour revêtir les fortifications de Paris sur une étendue non moins grande. Encore deux ou trois entreprises de ce genre et cette roche deviendra d'une rareté extrême aux environs de Paris ; car il faut bien se persuader qu'elle ne se reproduit pas plus que le charbon de terre, ainsi que beaucoup de personnes le pensent sérieusement : « *Non crescunt lapides,* » a dit

Linné. Du reste, il n'en resterait pas pour graine : on l'exploite maintenant avec le plus grand soin, et les anciennes fouilles sont même reprises avec avantage.

Quoi qu'il en soit, cette roche ne jouit pas partout des propriétés qui la font rechercher pour prendre le mortier et résister au boulet au moins aussi bien que des briques ; elle n'est pas toujours poreuse, et ce n'est guère que sur le bord des grands plateaux qu'elle est le plus cellulaire et conserve le nom de meulière, tandis qu'elle devient compacte et s'appelle caillasse (1) vers le centre ; on le concevra aisément si l'on a égard à la manière dont jusqu'à présent on

(1) Ces deux noms lui sont imposés par les ouvriers de Meudon, qui prétendent y voir deux espèces de pierres bien distinctes, tandis que ce ne sont réellement que deux variétés de la même roche, considérée géologiquement.

a supposé que la meulière s'est formée. L'explication que je vais chercher à en donner est susceptible, il est vrai, de recevoir un grand ébranlement, depuis qu'on a reconnu que l'électricité joue un si grand rôle dans la cristallisation, le départ ou l'homogénéité de tant de substances, telles que celles des filons dans les roches primordiales, tels que les silex dans le calcaire sédimentaire, les pyrites dans les argiles, etc., ces derniers ayant évidemment fait partie intégrante des dépôts informes dans lesquels ils se trouvent. En attendant que l'électrochimie prévale dans ce cas-ci, si nous ne consultons que ce qui se passe dans tout dépôt obéissant purement et simplement aux lois de la pesanteur, et si je m'étaie surtout de ce que j'ai observé près des Geysers en Islande (1), nous dirons que la matière des

(1) *Description géologique de l'Islande et du Groën-*

meulières, primitivement gélatineuse, devait se déposer confusément sur les bords des marais, de là sa porosité ; et tranquillement vers le centre, de là sa compacité ; c'est pour la même raison qu'on ne trouve guère de traces d'animalisation (lymnées, planorbes, rhyzômes de nénuphar, graines de kara, etc.) que sur les rives de ces anciens lacs d'eau douce, comblés aujourd'hui, tandis qu'on en cherche vainement vers le centre, là où la profondeur des eaux et l'abondance de la silice qui se précipitait n'auraient pas permis à des animaux et à des végétaux de vivre.

D'après les considérations que je viens de donner relativement à la formation des meulières d'eau douce, je conseillerai, quand

land, page 180, dans le voyage scientifique de la corvette la *Recherche*, pendant les années 1835 et 1836.

on voudra les obtenir poreuses, de les rechercher dans la ceinture des plateaux qui les recèlent, et de s'abstenir, en tous cas, de fouiller les pentes inclinées où elles n'ont pu se former dans cette situation; si l'on en trouve, elles sont ordinairement en fragments provenant des éboulements du plateau supérieur et disséminées dans une terre argilo-sablonneuse.

Je dois cependant faire remarquer que, dans cette espèce de conglomérat, se voient les plus grands blocs de cette pierre, qui, par suite de leur pesanteur, tendent toujours à descendre dans le fond des vallons; mais, indépendamment de leur rareté, ils ont acquis une tenacité assez grande pour qu'ils soient difficiles à exploiter. A raison de leurs anfractuosités et de leurs couleurs vives dues à la présence du peroxide de fer, les masses

de ce genre sont ordinairement recherchées pour faire des grottes ou des rochers dans les jardins d'agrément.

Rétrospectivement et sous le rapport de l'industrie, je crois devoir ajouter à la fin de ce paragraphe que l'on trouve dans le voisinage de l'étang des Fonceaux une terre bolaire jaunâtre, très propre à la fabrication de la brique et de la poterie grossière, sans addition d'aucune autre matière; cette terre, qui forme une couche de deux mètres environ de puissance, est située au dessus des argiles à meulières et se confond avec la terre végétale.

Minerais de fer et de manganèse.

La partie supérieure du sol de la forêt de Meudon, notamment les argiles à meulières, renferment deux espèces de minerais dont l'abondance et la structure doivent offrir le plus vif intérêt relativement à la géologie du bassin de Paris. Je parlerai d'abord du fer qui s'y trouve à l'état de pisolithe hidroxidé, dont l'étude a été négligée jusqu'à présent, et ferai connaître sa richesse métallique.

Il forme généralement des nids ou amas plus ou moins alongés au milieu de l'argile et dans les interstices que laissent les meu-

lières entre elles ; il se présente, suivant les localités, en grains isolés, depuis le volume d'un gros grain de plomb ou de chenevis jusqu'à celui de nodules pugillaires, composés eux-mêmes de grains semblables fortement agglutinés par un ciment argilo-ferrugineux, et dont l'ensemble prend alors la contexture tuberculaire ; ils ont, du reste, l'un et l'autre, aussi bien dans les formes qu'ils affectent que par leur manière d'être, la plus grande analogie avec les limonites de la Bourgogne, et mériteraient certainement d'attirer l'attention si le métal qui en provient était moins commun dans la nature et le combustible plus abondant autour de nous.

Le fer pisolithique hidroxidé de Meudon ne le cède à aucun autre de ce genre, en richesse métallique ; il donne, étant bien lavé,

33 pour cent d'une fonte très belle (1), et 29 pour cent de gangue insoluble dans l'acide hydrochlorique.

Ce fer limoneux est très abondant sur quelques points de la forêt domaniale, notamment : sur les Bruyères de Sèvres, dans une sablonnière près de la porte Dauphine; à Vilbon au dessus de la sablonnière ouverte à côté de l'étang de ce nom; près de la porte de Châtillon; enfin dans l'ancien parc de Bellevue. Je l'ai d'ailleurs observé partout où l'on a fouillé les argiles supérieures.

Les nodules intermédiaires, entre la plus petite et la plus grande dimension, que je viens d'établir, sont généralement poreux à l'intérieur et à l'état de peroxide rouge à peine hydratée, comme s'ils avaient été for-

(1) On exploite, dans des contrées où le bois n'est pas rare du minerai qui ne donne que 27 pour cent de fonte.

tement chauffés, tandis que la croûte extérieure est d'un brun jaunâtre, luisante, et reste entièrement hydratée. Les gros tubercules de ce minerai offrent aussi cela de remarquable, qu'ils sont souvent encroûtés de silex meulière, encroûtement qui a dû avoir lieu postérieurement à leur formation (1).

Le fer pisolithique en question se retrouve aussi au milieu du terrain de transport dont on commence à apercevoir les traces à Meudon, au niveau du chemin de fer ou à 70 mètres au dessus de celui de la Seine. Dans la tranchée même de ce chemin, près de Bellevue, là précisément où a eu lieu la catastrophe du 8 mai, on voit ce minerai associé à

(1) Cette meulière, à l'état rudimentaire, se retrouve, du reste, disséminée au milieu des mêmes argiles; et je ferai aussi remarquer que l'on obtient, par le lavage de cette terre, un sable rougeâtre très grossier, sans doute contemporain de son dépôt, et qui n'a pas le moindre rapport avec celui que cette formation d'eau douce recouvre.

des orbicules siliceux hydratés (calcédoines). Ces deux concrétions ont sans doute été formées dans les mêmes circonstances, c'est-à-dire au milieu de la terre argileuse rougeâtre interposée entre les cailloux roulés et postérieurement au dépôt du diluvium.

Indépendamment du fer pisolithique que je viens de signaler, on voit encore, dans les mêmes localités à meulières, et tout près de la surface du sol, une brèche assez remarquable ; elle est formée : 1° de grains de fer que l'on rencontre fréquemment à l'état libre dans les fossés et le long des chemins de la forêt où ils sont devenus le jouet des eaux ; 2° et de fragments de meulières arrachés les uns et les autres de leur gîte primitif ; ces éléments ont été réunis ensuite par de l'hydrate de fer, de manière à constituer une roche très résistante employée aussi dans les constructions.

Enfin, pour ne rien omettre des particularités intéressantes que le fer m'a offertes dans la commune de Meudon, je dois aussi mentionner avoir retrouvé tout à fait dans la partie supérieure des sables protéiques de M. Alexandre Brongniart, fortement colorés en rouge lie de vin, d'assez gros nodules de fer pisolithique, rares, il est vrai, et offrant cela de remarquable, que l'argile qui est unie au fer dans les cas précédents est ici remplacée par du sable. J'ai aussi recueilli dans une autre localité de la forêt de Meudon, des rognons de véritable fer hématite mamelonné et à fibres divergentes.

Passons maintenant au minerai de manganèse.

Les illustres auteurs de la description géologique du bassin de Paris ont, depuis longtemps, signalé la présence du manganèse dans ses environs où il existe, tantôt

en petits rognons lenticulaires au milieu du gypse et de ses argiles, tantôt en dendrites superficielles à la surface des feuillets de ces dernières ; on l'a reconnu aussi tout récemment mélangé intimement avec le cobalt dans la partie supérieure des grès d'Orsay et de Dampierre, près de Versailles.

Aujourd'hui, je puis l'indiquer dans un terrain plus élevé que toutes les couches qui l'ont offert jusqu'à présent, et là, il y est d'une abondance telle qu'il mériterait presque d'être exploité. Je m'empresse d'abord de dire que je dois la connaissance de ce gisement remarquable de manganèse à M. Chambellant.

On l'a découvert tout récemment, près de la porte de Châtillon, en faisant des fouilles pour extraire de la meulière destinée aux fortifications de Paris : à trois mètres environ de profondeur, il forme des veines as-

sez puissantes, de deux à trois pouces d'épaisseur, situées horizontalement, mais dont l'ensemble peut être considéré comme un véritable nid, forme sous laquelle se présentent habituellement, ainsi qu'on le sait, les minerais de manganèse dans les terrains de sédiment; il gît au milieu d'une argile tricolore (jaune, rouge et blanche) qui enveloppe des meulières aussi remarquables par leur pureté que par leur structure caverneuse, dûe en grande partie à des racines de plantes aquatiques silicifiées. Ces meulières recouvrent des sables très puissants, et tout ce système repose sur la grande formation gypseuse. Ayant examiné ce minerai avec une attention toute particulière, je lui ai trouvé les caractères physiques suivants :

Contexture subgranulaire, d'un noir mat avec reflets bleuâtres, donnant par l'écrasement une poussière semblable à du noir

animal (celle des grains parfaits est cependant d'un gris d'acier); très tachant, assez léger, happant fortement à la langue, très hydraté si ce n'est les grains où le manganèse est sans doute à un degré différent d'oxidation que celui du minerai à l'état terreux; après le grillage, le barreau aimanté l'enlève presqu'entièrement; d'une extrême fusibilité au chalumeau en un globule noir, vitreux, très difficile à écraser et dont la poussière est brune.

Analysé par M. Émile de Chancourtois, élève-ingénieur très distingué de l'école des mines, il a donné pour résultat :

« Perte par calcination. . .	0, 16	1,00
Matières fixes.	0, 84	
Oxide rouge de manganèse .	0, 41	
Péroxide de fer . . .	0, 10	
Résidu argileux . . .	0, 29	
Alumine et chaux. . .	0, 03	
	0, 83 »	

D'après tous les caractères que cette substance a offerts, j'ai donc été porté à la regarder comme un hydrate de deutoxide de manganèse ferrifère terreux ou comme une substance minérale très voisine de la braunite terreuse, ne devant la propriété de happer fortement à la langue et de fondre si facilement au chalumeau, qu'à la présence de l'argile calcarifère ayant servi de fondant, et celle d'être attirable au barreau aimanté, qu'aux molécules de fer réduites à l'état de deutoxide et entraînant avec elles toutes celles de manganèse.

Dans le voisinage de ce gisement et au dessus des meulières, on a aussi recueilli un galet de silex pénétré de manganèse et dont les belles nuances veinées le font ressembler de la manière la plus frappante au jaspe jaunâtre renfermant la même substance, et provenant de Nontron dans la Dordogne.

Quant à l'époque géologique à assigner à ces deux minerais de fer et de manganèse, je crois pouvoir la rapporter au grand sol de transport ou diluvium, bien qu'il en existe à peine des traces sur les points élevés où ils gisent. Ces métaux hydratés y ont été apportés évidemment par une cause qui a agi sur toute la surface du pays. Je ne serais pas même éloigné de croire que le fer dont l'oxide colore si vivement la partie supérieure de nos sablonnières ou grès et même le manganèse cobaltifère qui s'y trouve accidentellement, provinssent de la même source, après avoir, bien entendu, traversé à l'état de dissolution, et en vertu de leur pesanteur spécifique, les argiles colorées situées au dessus et qui leur doivent aussi leurs nuances marbrées. C'est dans ce passage qu'ils auraient formé les dépôts que nous venons

de voir et sur lesquels j'ai désiré particulièrement attirer l'attention des géologues et des métallurgistes (1).

(1) Les personnes qui ont suivi le cours de minéralogie de M. Alexandre Brongniart, au Muséum, se rappelleront peut-être que ce savant professeur, à l'occasion de la limonité sablonneuse, en plaques étendues dans la sablonnière de Viroflay, près de Meudon, a fait remarquer que l'on avait cru y reconnaître des indices d'or. Je ne sais si les sables, qui entrent dans la composition des bouteilles de Sèvres et qui proviennent de Meudon, en renferment aussi, ou s'il est disséminé dans la terre avec laquelle les creusets sont construits; toujours est-il que l'on rencontre assez fréquemment des grains d'or assez gros dans la partie inférieure des parois de ces vases lorsqu'on les brise.

Traces anciennes et concrétions calcaires de la Seine.

La base des collines de Meudon paraît avoir été baignée jadis par la Seine, à un niveau bien supérieur à celui que ce fleuve peut atteindre aujourd'hui dans ses plus fortes crues ; à droite et à six pieds environ de hauteur au dessus du pavé de la route départementale, il est facile de reconnaître que la partie inférieure du calcaire grossier qui, après s'être disloqué, a évidemment glissé là, sur les argiles plastiques, porte des traces d'érosion qu'on ne peut attribuer qu'au passage d'eaux puissantes. Un con-

glomérat composé de terre végétale noirâtre, de petits fragments roulés de calcaire crétacé, avec une foule de cyclostômes, d'hélix et surtout la présence de lymnées, situé au dessus du calcaire, vient singulièrement fortifier cette présomption. Il est, du reste, difficile de ne pas trouver dans cette couche meuble, aux fragments de calcaire près, une grande analogie avec la terre dont les berges actuelles de la rivière se trouvent formées.

A présent que la Seine ne remplit plus le bassin circonscrit au sud-ouest par les Moulineaux, les Montalets, etc., et a cessé de recouvrir par conséquent une grande partie de la plaine de Grenelle ; aujourd'hui qu'elle s'est encaissée à quelques centaines de pas plus loin, cette rivière a donné naissance à un phénomène géologique des plus curieux ; les naturalistes de la capitale auront là, presque sous

leurs yeux, une puissante formation calcaire encore en activité, exemple remarquable qu'ils ne croyaient guère exister si près d'eux. Aussi le fait que je vais faire connaître ne pourra, je l'espère, manquer d'intéresser également les ingénieurs des ponts et chaussées, chargés de la navigation des fleuves et rivières.

On sait que les îlots qui se forment dans le cours de la Seine sont généralement composés de sable et de limon ou de matières d'attérissement que les plantes aquatiques, puis des saules, achèvent d'émerger au dessus des plus forts crues ou empêchent d'être emportées par elle; on sait aussi que les eaux du même fleuve tiennent en dissolution une petite quantité de carbonate calcaire, qui, à la longue, incruste les coquilles et autres objets tombés au fond de son lit.

Au mois d'aout 1842, une dame de ma connaissance, en se baignant dans la rivière près

de la pointe en amont de l'île Séguin dont j'ai déjà parlé dans le cours de cet ouvrage, se déchira les jambes sur des rochers qu'elle m'engagea à examiner. Je reconnus alors, non sans étonnement, qu'ils étaient de même nature que l'enveloppe concrétionnée des coquilles; et, portant mon investigation plus loin, je trouvai aussi que la berge orientale de la même île en était presqu'entièrement formée.

La diminution extraordinaire que la grande et longue sécheresse de l'année 1842 avait fait éprouver au volume des eaux de la Seine permettait donc de voir, à cette époque, sur les points déjà signalés, des rochers à fleur d'eau, que je pris au premier abord pour un lambeau du calcaire marin grossier, mais qui étaient exclusivement composés de calcaire concrétionné empâtant toutes les coquilles propres à la rivière. On rencontrait aussi dans cette espèce de travertin fluvia-

tile, à zônes souvent concentriques, des ossements et des fragments de bois, d'une époque tout à fait récente, quoique ces derniers fussent déjà convertis en lignites.

En plongeant, on retrouve ce même dépôt à trois mètres environ de profondeur, et on peut le suivre ainsi à une assez grande distance des bords de l'île. Sa surface au dessous de l'eau est irrégulière, raboteuse, et présente souvent des chambres où le poisson va se réfugier et dont l'entrée, comme celle de la plupart des cavernes dans les roches calcaires, est étroite. Il laissait voir au dessus du niveau qu'occupait alors la rivière, une ligne de rochers en apparence rongés par elle, mais ne devant ce relief qu'à leur nature ; ces rochers atteignaient sur certains points deux à trois mètres de hauteur, en sorte que, d'après mon estime, cette formation moderne n'a pas moins de cinq à six mètres de puissance. Je serais mê-

me porté à croire qu'elle constitue une grande partie de la base de l'île Séguin dont les rives sont accores tandis que celles de la pointe en aval de l'île Billancourt, qui n'est séparée de la précédente que par un canal plus profond que large, sont en pente douce.

Çà et là, on trouve encore daus les anfractuosités de cette roche parfaitement consolidée, une foule de concrétions de même nature, ovoïdes, depuis le volume d'une noisette jusqu'à celui du poing et même au delà, et qui, en un mot, rappellent tout à fait la structure des grains oolithiques ou pisolithiques. Quoique ces concrétions libres ne paraissent pas avoir été formées sur ce point où elles auraient été entraînées par le courant, je n'en ferai pas moins remarquer que souvent le calcaire sur lequel elles gisent prend une structure granulaire qui pourrait peut-être le faire considérer comme un

calcaire pisolithique imparfait. Ajoutons que cette concrétion renferme quelquefois assez de sable pour devenir calcaréo-sablonneuse.

Quoi qu'il en soit, ce dépôt de calcaire concrétionné, ou pisolithiforme, comme on voudra l'admettre, est recouvert par une terre bolaire bleuâtre qui ne tarde pas à devenir argilo-sablonneuse. L'épaisseur de ces deux couches subdivisées elles-mêmes en une foule d'autres inclinées diversement, plus ou moins abondantes en coquilles fluviatiles, et dont l'ensemble constitue les berges proprement dites de l'île Séguin, va jusqu'à cinq mètres de hauteur au dessus du niveau ordinaire de la Seine dans ses basses eaux ; mais elle varie là où le calcaire se montre grossièrement mamelonné. On voyait, pour le dire en passant, dans leur partie supérieure, un assez gros bloc de meulière roulé qui pour-

rait bien y avoir été abandonné, par une glace flottante, à l'époque où, dans les débâcles de la rivière, elles viennent se briser sur la pointe que forme l'île, à moins qu'il n'eût été jeté là par quelque pêcheur.

Le choc répété des eaux sur ce point où le courant se porte avec violence et détermine de nombreux remous, surtout pendant les grands eaux, ne pourrait-il pas rendre compte de l'abondance de calcaire concrétionné qui se dépose là plutôt qu'ailleurs? On sait que, sur les côtes de l'Océan, il se forme souvent des incrustations calcaires là où la mer brise avec beaucoup de violence. Cette agitation extraordinaire, incessante, des eaux, tandis qu'elles sont calmes dans les autres parties de la rivière, ne hâterait-elle pas la précipitation des sels calcaires qu'elle tient en dissolution? J'irai même plus loin dans

cette hypothèse : je suis à me demander si les concrétions qui encroûtent les coquilles ou autres objets tels que des cailloux roulés au fond du lit de la rivière, ne résulteraient pas plutôt du passage horizontal des eaux que d'un dépôt opéré lentement et de haut en bas? Enfin, pour en revenir à l'île Séguin, n'y aurait-il pas lieu aussi à tenir compte de la présence de la spongille dont les anfractuosités de notre calcaire sont fréquemment tapissées, et qui contribuerait à son développement, non, bien entendu, par les principes solides que ce polypier pourrait renfermer, mais à cause de sa structure celluleuse, susceptible de retenir des particules terreuses ou calcaires? Nul doute, d'après ces considérations, que toutes les pointes en amont des îlots de la Seine et la partie de leurs rives fortement exposées au choc du

courant n'offrent plus ou moins le même phénomène (1).

(1) En effet, j'ai constaté, depuis cette observation, exactement la même chose, à la pointe en amont de l'île Billancourt (peut-être mieux Biancourt) et sur sa rive septentrionale, là où les eaux portent tous leurs efforts. On dirait que la concrétion calcaire agit, dans cette circonstance, comme un ciment déposé à dessein par la nature pour empêcher qu'un nouveau caprice du fleuve ne vienne faire disparaître des îlots formés primitivement par lui, et livrés à de florissantes cultures.

Nappes et cours d'eau.

Les étangs de la forêt de Meudon paraissent tous être artificiels, tels sont ceux des Fonceaux, de Vilbon, du Tronchet, de Trivau en cul-de-lampe, de Chalais, etc.; ce dernier tire son nom de Beauvoir, autrement dit la Fosse-Regnault-Chaillais. On les aura creusés en profitant des dépressions naturelles qu'offrait le sol; puis, au moyen d'une chaussée épaisse du côté le plus déclive et des nombreux fossés qui sillonnent la forêt pour en recevoir les égoûtures, on est parvenu à les alimenter. Celui de Vilbon, le plus profond de tous,

devait former jadis le prolongement de la grande vallée sur les côtés de laquelle se trouvent étagés le village de Meudon et le hameau de Fleury; mais, pour communiquer plus facilement entre le château de Meudon et l'ancienne ferme de Vilbon, on imagina sans doute de faire une chaussée très élevée. Il en est résulté que les eaux ne pouvant plus suivre leur pente accoutumée, s'accumulèrent en amont et donnèrent naissance à un étang en forme d'entonnoir, lequel a l'avantage de ne jamais tarir.

Si, dans l'origine, il ne devait pas y avoir d'étangs proprement dits dans la forêt de Meudon (la plupart, à l'exception de celui des Fonceaux, paraissent avoir été créés pour le plaisir de la chasse et de la pêche), il n'en devait pas moins exister un cours d'eau assez abondant, provenant de toutes

les sources qui sourdent dans la vallée dont je viens de faire mention ; après avoir arrosé le fertile enclos actuel du haras, et alimenté la pièce d'eau hexagone qu'il renferme, le cours d'eau actuel sans nom connu allait en suivant le val, se jeter dans la Seine aux Moulineaux (1). Depuis longtemps, semblable à la Bièvre dans Paris, ce ruisseau est retenu par de nombreux lavoirs qui ont valu à la partie de Meudon qu'il traverse le nom de Rû par contraction du mot primitif. Quand par hasard on lui permet de circuler, hélas, quelle métamorphose! On le prendrait plutôt pour un enfant de l'Achéron que pour un de ces ruisseaux au doux murmure et au cristal limpide dans lequel les Naïades aimaient

(1) Le nom de Moulineaux vient de quelques moulins que ce ruisseau a fait jadis marcher, à l'emplacement de la propriété du prince Berthier, convertie aujourd'hui en distillerie de fécule de pommes de terre.

à se mirer ; des laveuses passent aujourd'hui tout leur temps à se pencher péniblement sur ses eaux savonneuses, et des rongeurs immondes sont les hôtes de ces bords infects où venaient se désaltérer les oiseaux du ciel.

CHAPITRE VII.

METEOROLOGIE.

VII.

Météorologie, Maladies et Phénomènes divers.

L'air passe pour être très pur à Meudon ; je crois même qu'il est trop vif pour les poitrines délicates : il ne serait donc pas prudent d'y envoyer les phtisiques ; celui de Bellevue a, je crois, un inconvénient de plus, celui d'être trop humide et par conséquent

ne doit pas convenir aux personnes scrofuleuses. Pour peu qu'il pleuve dès les premiers jours de l'automne, le soleil, ne frappant plus que très obliquement l'ancien parc de Bellevue incliné vers le nord-est, a bien de la peine à dissiper les vapeurs condensées qui, soir et matin, forment de longues traînées blanchâtres à la surface d'un sol frais de sa nature. L'air qu'on respire dans la forêt et même dans son voisinage, est inappréciable; à une pureté extrême il joint les parfums émanant des arbres et des fleurs. Cependant celui des bois qui environnent les Bruyères de Sèvres et même Bellevue, reçoit aujourd'hui une grave atteinte, depuis qu'on a laissé établir sur ce point un dangereux établissement de poudre fulminante qui saute presque tous les ans; on ne respire plus dans la promenade la plus agréable de Bellevue, qu'une odeur éthérée, provenant

de la dessication des fulminates par l'alcool. Ce gaz est tellement subtil qu'on le reconnaît quelquefois à une distance considérable dans la forêt où, plus d'une fois, j'ai été tenté de l'attribuer aux arbres situés près de moi.

Le choléra morbus n'a presque pas fait de ravages à Meudon.

Par suite de la position élevée du plateau de Meudon et des arbres de haute futaie qui le garnissent d'une myriade de pointes, les orages sont souvent attirés sur la forêt, s'y groupent, s'y engendrent même pour aller fondre en masse et éclater sur Paris. Tout récemment, celui du 18 juillet 1841 s'est converti en trombe à Bellevue ; je l'ai vu briser dans le hameau de la ferme, un magnifique chêne qui avait résisté jusque là à tous les ouragans.

C'est le cas de rapporter ici que, plusieurs jours auparavant, signalés aussi par une

grande perturbation de l'atmosphère, on ressentit à Meudon, dans la nuit du 4 au 5, vers 11 heures du soir, une secousse de tremblement de terre ; elle fut surtout sensible aux Montalets où des personnes qui étaient couchées crurent que l'on voulait entrer violemment chez elles.

L'intérêt que l'on porte aujourd'hui à tout ce qui concerne les étoiles filantes, les bolides, comme on est convenu de les appeler maintenant, me fait un devoir de consigner ici que j'ai été singulièrement frappé de la dimension et de l'éclat d'un de ces météores. Quoique je fusse alors très jeune, ce qui m'empêche malheureusement de préciser l'époque, je n'oublierai jamais qu'une masse de feu de la dimension du disque de la lune m'a semblé, dans une belle soirée d'automne, s'être abattue au milieu du bois de Fleury. Etait-ce un aréolithe?

La construction du viaduc de Fleury a donné lieu à un phénomène géologique assez remarquable pour qu'en terminant cet ouvrage j'entre dans quelques détails à ce sujet : Un beau matin, on vit avec une surprise extrême, un mouvement extraordinaire se passer dans un sol qui n'avait jamais été remué ; des maisons s'élevèrent de plusieurs pieds et tout d'une masse sans se démolir ; le pavé du chemin vicinal subit aussi un exhaussement ; des murs se déplacèrent en se crevassant. A coup sûr, on ne pourra contester aux partisans de la théorie des soulèvements, qu'il n'y en ait eu là un véritable, déterminé par la pression énorme que la culée du viaduc, faite en terres rapportées, venait d'exercer sur le sol argileux formant la base des parties soulevées et détrempé par des pluies abondantes. Plus tard, quelque chose d'analogue s'est présenté, comme on sait, près de

Ris, sur la ligne du chemin de fer de Paris à Corbeil, mais là il n'y eut qu'un simple glissement de terrain sur une échelle assez grande cependant pour que les vignobles et les arbres qui se trouvaient au dessus n'aient pas été dérangés de leur position respective.

FIN.

TABLE.

Avant-propos. 1

CHAPITRE Ier.

Statistique.

Situation, Population, Édifices, Établissements publics. 7
Industrie, Commerce. 13
Constitution physique et morale des habitants. . 19

CHAPITRE II.

Détails historiques.

Origine. 29
Village et château. 35
Fleury. 73

Bas-Meudon. 77
Bellevue 81
Invasions étrangères. 97
Catastrophe du chemin de fer de la rive gauche. 110

CHAPITRE III.

Forêt.

Situation et étendue. 147
Considérations sur son origine et celle des forêts en général. 150
Faits historiques. 158
Description pittoresque. 168

CHAPITRE IV.

Agriculture.

Économie rurale et forestière. 187
Botanique. 208

CHAPITRE V.

Zoologie.

Faits historiques. 229
Oiseaux 234
Reptiles 245
Poissons. 248
Insectes 252

CHAPITRE VI.

Géologie.

Description géologique des collines de Meudon. . 259
Minerais de fer et de manganèse. 286
Traces anciennes et concrétions calcaires de la Seine 298
Nappes et cours d'eau. 308

CHAPITRE VII ET DERNIER.

Météorologie, Maladies et Phénomènes divers. . 315

FIN DE LA TABLE.

ERRATA.

Page 12, à M. Roudier, *ajoutez :* ancien notaire de Houdan.

Ibid. (1), au lieu d'explicite, *lisez :* expresse.

Page 24, ligne 3, au lieu de répètent, *lisez :* ne cessent de répéter.

Page 38, entre l'alinéa finissant par le mot Tourangeau et le suivant, *intercalez celui-ci :* Dans ces derniers temps la cure de Meudon a été représentée successivement par MM. Séjean, Séguin, Bresson et Lévêque; à la tête de la mairie se sont trouvés, à peu près à la même époque, MM. Dandry, Palet, Demets et Banès.

Page 79, ligne 18, au lieu de à Montalet, *lisez :* aux Montalets ou Montalais, suivant l'orthographe actuelle.

Ibid., ligne 19, au lieu d'agreste, *lisez :* pittoresque.

Page 80, ligne 2, au lieu de statue, *lisez :* la Galathée.

Page 93, ligne 13, au lieu de Montalet, *lisez :* les Montalets.

Ibid., ligne 16, après ces mots : citons d'abord, *ajoutez :* M. Villemain, qui, avant d'être ministre de l'instruction publique, a séjourné dans la maison connue sous le nom de maison dite du *Clavecin ;* M. Fabvre, lieutenant de vaisseau, depuis capitaine de la corvette *la Recherche*, dans ses voyages aux îles Feroë, en Scandinavie, en Laponie, au Spitzberg et à Arkangel, lequel avait aussi habité la maison dite du *Clavecin.*

Page 94, ligne 5, au lieu de à Montalet, *lisez :* aux Montalets.

Pape 163, ligne 6, après chasse, *ajoutez :* parmi lesquels nous citerons les Étangs des Écrevisses, Vert, de-Colin-Porcher, et de Brisemiche, les seuls qui subsistent encore.

Page 194, ligne 15, au lieu de à Montalet, *lisez :* aux Montalets.

Page 195, ligne 3, au lieu d'agreste, *lisez :* champêtre



